LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, VENDREDI 24 OCTOBRE 1958 — PRIX: SEPT CENTS

L'Eglise, en de[illegible] prépare à élire un nouveau chef visible












(Photos NC)

"Le Pape est mórt. Vive le pape." L'Eglise pleure vivement la mort toute récente de Pie XII, mais en même temps elle doit tout préparer pour l'élection de son successeur. Voilà ce qu'illustrent les photos ci-dessus. Photos du haut, de gauche à droite: (1)—L'on voit le cercueil de Pie XII déposé temporairement dans une niche de la crypte de St-Pierre à Rome, en attendant son transfert permanent dans un tombeau. Les fidèles continuent à affluer auprès du cercueil et beaucoup apportent des fleurs; (2)—S. E. le cardinal Jose Maria Caro Rodriguez, archevêque de Santiago, Chili, arrive à Rome pour prendre part au conclave qui commencera le 25 octobre. Cardinal depuis 1946, il est le plus âgé (92 ans) des membres du Sacré Collège; (3)—Un policier italien aide S. E. le cardinal S. Wyszynski, primat de Pologne, à sa descente du train à Rome. Le primat de Pologne est le seul cardinal "derrière le rideau de fer" à pouvoir venir au conclave qui élira le nouveau Pontife.

Photos du centre: (4)—Le lendemain des funérailles de Pie XII, le 14 octobre, les diplomates accrédités auprès du Saint-Siège sont venus tous ensemble offrir leurs sympathies aux cardinaux. S. E. Joseph Kripp, ambassadeur d'Autriche, lit le message de sympathie. C'est le cardinal Tisserant, doyen du Sacré Collège, qui a répondu à ce message. Les autres cardinaux se tenaient à leurs places près de la grande table dans la salle du consistoire; (5)—Lors d'une réunion des cardinaux, en vue de préparer l'élection du nouveau Pontife, le photographe a capté les figures de LL. EE. Valeri, Ciriaci, Lercaro, Cicognani, Spellman et Agagianian.

Photos du bas: (6)—Mgr Federico Callori di Vignale, élu gouverneur du conclave, devra s'occuper de tous les détails d'administration de cette importante réunion des "électeurs" du prochain pape; (7)—Mgr Alberto Di Jorio, secrétaire du conclave, aura charge de tous les documents. Ce poste important a souvent été l'occasion, pour celui qui l'occupait, de sa nomination plus tard au titre de cardinal; (8)—S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, examine les boules de bois numérotées qui serviront à indiquer à chaque membre du conclave où sont ses appartements, et permettront aussi aux scrutateurs de compter avec exactitude le nombre des bulletins déposés durant l'élection. La lampe, que l'on voit sur la table, sera employée par le maréchal et gouverneur du conclave au cours de l'inspection des appartements pour s'assurer que seules les personnes autorisées se trouvent au lieu du conclave; (9)—Une fumée s'échappera, au-dessus de la chapelle Sixtine, du petit poêle employé pour brûler les bulletins de vote et ainsi renseigner le peuple du résultat obtenu: une fumée noire indique un résultat négatif, une fumée blanche signifie qu'un nouveau pape a été élu. L'on voit une partie d'un bulletin.

La vie politique au Manitoba

Ouverture de la session à Winnipeg: situation politique pleine d'imprévu

L'ouverture de la session législative au Manitoba, fixée au 23 octobre, déclenchera une série de manoeuvres politiques destinées à donner une majorité absolue à l'un des trois partis en cause. Le gouvernement Roblin ne contrôle, en effet, que 26 sièges tandis que les libéraux en détiennent 19 et le groupe C.C.F., onze. M. le maire S. Juba, de Winnipeg, est membre indépendant. Défait dans une élection très mouvementée, le gouvernement Campbell a démissionné au mois de juillet.

Session très courte

Les discours qui ont été prononcés par l'hon. Roblin et ses ministres, depuis la prise de pouvoir, surtout à l'occasion du congrès conservateur, il y a une semaine, font prévoir une session très courte, même si l'opposition s'abstient du vote de non-confiance. Le programme législatif comporterait des projets de loi sur la réorganisation scolaire en conformité du rapport intérimaire de la Commission Royale, l'amélioration et l'extension des routes au coût de $27,000,000, un plan de développement industriel et un autre pour faciliter les prêts agricoles. Le budget ordinaire ayant été approuvé au mois de mars dernier, la présente session ne s'occupera que des fonds nécessaires aux nouveaux projets, somme que l'on évalue à $47,000,000.

L'ouverture de la session aura un cachet particulier cette année car le nombre d'invités sera doublé et la disposition des dignitaires, y inclus les juges, se conformera aux traditions fédérales. Le premier ministre a aussi révélé que les législateurs trouveraient sur leurs pupitres dès le premier jour des délibérations les textes des bills qui seront débattus, que l'on procédera immédiatement aux adresses en réponse au discours du trône et que la législature siégera trois fois par jour.

On commencera de plus la publication non-revisée de tout ce qui se passe à la chambre.

Rapport intérimaire de la Commission Royale sur l'éducation au Manitoba

(5) Pour ou contre les "Divisions"

Il y a quelques semaines l'hon. Stewart McLean, ministre d'Education du Manitoba, a conseillé aux instituteurs de l'Ouest de la province de lire attentivement le rapport intérimaire de la Commission Royale sur l'Education. "Même si le gouvernement ne le met pas en vigueur dans sa totalité, commenta-t-il discrètement, ce document renferme des idées d'une haute valeur."

Ce conseil indique assez clairement qu'il y aura une marge quelconque entre les opinions émises par la Commission Royale et le projet de loi que le gouvernement soumettra à la législature provinciale. En même temps, le ministre semble suggérer que les principes de base du rapport seraient respectés et que certaines parties pourraient être renvoyées tout simplement pour considération ultérieure, ce qui ne diminuerait en rien leur valeur plus tard.

Pour sa part, l'hon. Duff Roblin, premier ministre, a annoncé que l'ouverture de la session aura lieu le 23 octobre et que son gouvernement déposera les textes de tous les projets de loi le premier jour, ci-incluse la législation scolaire.

A partir de cette date, alors, il faudra distinguer nettement entre le rapport intérimaire de la Commission Royale et la législation que le gouvernement en a tirée. On pourra trouver le rapport en défaut sur un point et ne pas être obligé de l'attaquer, car le gouvernement aura pris la même décision et aura laissé de côté le point controversé. D'autre part, le rapport aura pu sembler satisfaisant sur un autre point et une modification apportée par le gouvernement laissera à désirer.

En tout cas, une fois la distinction posée entre le texte du rapport et le texte de la loi, il n'en demeure pas moins vrai que l'étude du rapport est profitable, non seulement comme base de comparaison avec la loi qui en résultera, mais aussi à cause des principes qui s'y trouvent. C'est dans cet esprit qu'il vaut la peine d'élaborer une opinion sur la question des "divisions". Il va sans dire que le rapport renferme d'autres sujets très importants, tels que la nouvelle échelle des salaires des instituteurs, la proportion de l'aide provinciale en comparaison du fardeau fiscal que porteraient les divisions et les districts locaux, la possibilité des hausses de taxes, etc. Mais les projets des "divisions" demeurent l'idée centrale du rapport, parce que la Commission a exigé que la modification de la structure scolaire soit préalable à la modification de la structure financière.

Il ne semble pas par conséquent que le gouvernement puisse éviter de se prononcer d'abord sur ce sujet, comme point de départ de toute la nouvelle législation scolaire. Et le débat principal autour du projet de loi se déroulera dès lors dans le contexte du chapitre deuxième du rapport intérimaire, où la Commission a eu soin d'exposer franchement le pour et le contre des "divisions". Exprimer une opinion sur ce chapitre équivaudrait à un jugement sur ce qu'on aimerait voir dans un projet de loi sur ce chapitre. Voici cinq points de repère qui pourraient aider les Franco-Manitobains à peser ainsi les propositions du gouvernement le 23 octobre:

Cinq points de repère

1. Les avantages des "divisions" sur le plan du high school sont indéniables. Il est impossible pour chaque district scolaire actuel d'avoir un high school convenable. On envoie alors les enfants à l'école du village en payant les frais non-résidentiels. Ainsi la commission scolaire qui contrôle le high school n'est élue que par les électeurs du village, tandis que les parents des autres districts avoisinants demeurent de simples clients de l'école. Par la consolidation des districts nécessaires pour le maintien d'un high school convenable, tous les contribuables et les parents des enfants actuels ou futurs de l'école peuvent choisir leurs représentants dans la commission scolaire. On partage ainsi plus équitablement le fardeau des taxes et les ressources de toute la région.

C'est en somme le plan des divisions, la consolidation de districts avoisinants dans le but de promouvoir l'enseignement secondaire sous le contrôle des parents de la région consolidée et grâce à la répartition plus équitable des ressources de tous les contribuables. Il est à remarquer que la loi scolaire actuelle ne permet pas de distinguer entre écoles élémentaires et écoles secondaires dans une consolidation et il a fallu procéder à des consolidations globales dans la plupart des cas, là où la situation justifiait une consolidation secondaire plutôt, laissant intacte l'organisation élémentaire.

A ce point de vue, les Divisions amélioreraient la loi en vigueur en conformité d'un principe de sociologie qui a été secondé par le Pape Pie XI, à savoir que l'Etat ne doit pas

(Suite à la troisième page)

Pie XII a nommé la plupart des membres de notre Episcopat

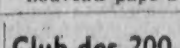
OTTAWA — Sa Sainteté le Pape Pie XII a nommé la majure partie des 87 évêques, titulaires de diocèses, auxiliaires ou retirés, qui résident au Canada; l'on en compte ainsi, en tout, 73 nommés par le Souverain Pontife en 20 ans de Pontificat, dont cinq sont décédés: NN. SS. Alexandre Vachon, ex-archevêque d'Ottawa, Albini Leblanc, ex-évêque de Gaspé, James Boyle, ex-évêque de Charlottetown, I.-P.-E., Marie-Antoine Roy, ex-évêque d'Edmundston, N.-B., et Thomas John Flynn, ex-auxiliaire à St-Jean, Terre-Neuve.

Pie XII a donné au Canada son premier cardinal de langue anglaise, Son Em. le cardinal James C. McGuigan, archevêque de Toronto, créé au consistoire secret du 18 février 1946; c'est également lui qui a élevé Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, à la dignité de Prince de l'Eglise, créé au consistoire secret du 12 janvier 1953. Il a aussi nommé l'actuel délégué apostolique au Canada, Son Exc. Mgr Giovanni Panico, le 14 novembre 1953.

Le Saint-Père a érigé trois provinces ecclésiastiques, neuf diocèses, trois exarchats, devenus des éparchies, deux vicariats apostoliques. Deux diocèses sont devenus des archidiocèses, ou provinces ecclésiastiques, sous le Pontificat de Pie XII, ceux de Rimouski, en février 1946 et de Sherbrooke, le 2 mars 1951. Sa Sainteté a également érigé le Vicariat militaire du Canada, en date du 17 février 1951.

La province ukrainienne du Canada a été érigée par le Saint-Siège en novembre 1956; elle comprend ce qui était alors les exarchats apostoliques de l'Ouest canadien, depuis 1948, de l'Est du Canada, depuis 1948 également et de la Saskatchewan, depuis 1951; ces exarchats sont devenues des éparchies au moment de l'érection de la nouvelle province ecclésiastique, avec sièges à Toronto, Saskatoon et Edmonton. Son Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, a installé à Winnipeg, le 12 février 1957, Son Exc. Mgr Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., métropolite des catholiques de rite ruthène au Canada.

Les diocèses canadiens érigés par le Pape Pie XII sont ceux de Fort William, Ont., Edmundston, N.-B., St-Jérôme et Ste-Anne-de-la-Pocatière, P.Q., St-Paul, Alta, Kamloops, C.-B., Yarmouth, N.-E. Notons le nouveau diocèse de St. Catharines, Ont. Les vicariats apostoliques érigés au Canada par Pie XII sont celui de Whitehorse, Yukon, et celui du Labrador.



Club des 200

Vive le Club!

ST-BONIFACE.—Le Club des 200, édition 1958, compte déjà vingt membres . . . et il vient à peine de lancer sa campagne annuelle. Ce sont nos chefs religieux qui donnent l'exemple en s'inscrivant les premiers. L'archevêque de St-Boniface, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, avant son départ vers l'Europe, tenait à verser tôt sa contribution et ainsi encourager ses diocésains à l'imiter. L'archevêque de Winnipeg, Son Exc. Mgr P. F. Pocock répondait sans délai à l'invitation du Secrétariat de l'Association d'Education; comme toujours il manifestait une sympathie pratique à l'endroit des oeuvres d'éducation. L'élan est donc solidement donné! Le Club vit comme jamais!

PREMIERE LISTE

Son Exc. Mgr M. Baudoux, St-Boniface	$25.00
Son Exc. Mgr P. F. Pocock, Winnipeg	25.00
M. J.-A. Dansereau, Lorette	25.00
M. l'abbé Lucien Senez, La Broquerie	25.00
Hon. Juge Alfred Monnin, St-Boniface	50.00
M. l'abbé Pierre Raymond, La Salle	25.00
M. l'abbé Albéric St-Laurent, La Salle	25.00
Me Laurier Régnier, M.P., Précieux-Sang	25.00
Hon. Marcel Boulic, Notre-Dame-de-Lourdes	25.00
M. Wilfrid Decosse, Somerset	25.00
M. l'abbé Ovila Moquin, Somerset	25.00
M. Henri D'Eschambault, St-Boniface	25.00
Mgr J.-C. Paillé, P.D., Sanatorium St-Boniface	25.00
M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, St-Boniface	25.00
Dr A.-G. Dandenault, Winnipeg	25.00
M. Robert T. Bockstael, St-Boniface	25.00
M. l'abbé Reginald Prescott, St-Claude	25.00
Dr Paul-Emile LaFlèche, Winnipeg	25.00
M. Joseph-E. DeGagné, St-Boniface	25.00
M. Emile Couture, St-Boniface	25.00

MEMBRES INSCRITS A DATE: 20

Sacre, le 3 décembre, de Mgr W. E. Doyle

OTTAWA — Son Exc. Mgr Wilfred Emmet Doyle, évêque-élu de Nelson, C.-B., où il succède à Son Exc. Mgr T. J. McCarthy, premier évêque du nouveau diocèse de St. Catharines, Ontario, sera sacré évêque le 3 décembre prochain par Son Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada. Son Exc. Mgr Doyle est le dernier évêque nommé sous le Pontificat de Pie XII. Son intronisation aura lieu à Nelson le 10 décembre prochain.

La souscription de la paroisse du Sacré-Coeur remporte la somme de $110,000 en une semaine

En une semaine intensive de sollicitation parmi les familles de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, la campagne de souscription a recueilli 425 déclarations d'intention au montant de $110,000. A date, la campagne a donc réalisé 88 pour cent de son objectif.

On s'attend à dépasser l'objectif avec le nombre de familles qu'il reste à visiter. Si tous les Canadiens français de la ville de Winnipeg soutenaient la paroisse du Sacré-Coeur, on ferait plus que doubler ce montant.

Il s'est fait un réveil surprenant de générosité dans la paroisse. Les paroissiens fidèles à fréquenter le Sacré-Coeur ont compris la signification que devait prendre la "part de Dieu" dans leur vie. Ils ont voulu mettre Dieu au premier rang de leurs obligations et Lui offrir à l'occasion du Saint Sacrifice de la Messe, le dimanche, une offrande qui soit un véritable sacrifice.

Il s'est fait aussi un réveil de fierté. Le dessin de l'architecte du nouveau Centre pour les Canadiens français de la ville de Winnipeg: centre religieux, éducationnel, récréatif, leur plait. Et ce qui les réjouit peut-être davantage, c'est de voir que le projet est réalisable dans un avenir très rapproché si tous se donnent la main.

Les circonstances favorables de la prospérité actuelle, l'espoir dans les bons résultats de l'enquête royale sur l'éducation, les recettes appréciables des soirées du mercredi et, très spécialement, le succès de la campagne de souscription en cours offrent des garanties suffisantes pour fonder un espoir sérieux en des développements majeurs et prochains.

Les travailleurs de la campagne se réunissaient dimanche soir au sous-sol de l'église pour un buffet-lunch, organisé par Mmes P. Mertens et L. Bolger avec la coopération des hôtesses du banquet de loyauté. Environ 80 personnes étaient présentes. Cette occasion marqua le départ du populaire directeur de la campagne, M. Pierre Prévost. Il laisse le souvenir du directeur idéal, énergique, réaliste, agressif même, mais jovial toujours, qu'on n'a surpris à dormir qu'une fois.

L'avenir de la campagne de souscription repose maintenant sur les épaules d'un moniteur nommé pour encourager, surveiller et coordonner l'activité des divers comités qui seront établis; c'est M. Norbert Pelland qui occupera ce poste. M. Lewis Bolger remplira l'importante fonction de président du Comité faire-suite et de surveillance. Mme Léon Alary, assistée de Mlle M.-A. Dufresne, Oblate, sera secrétaire-archiviste. Les comités seront formés au cours de la semaine. A ces généreux continuateurs d'une campa-

(Suite à la quatorzième page)

Multiples activités en 1958 de l'Union Nationale Métisse

L'Union Nationale Métisse a tenu sa réunion annuelle le samedi 18 octobre au Cercle Ouvrier St-Joseph de St-Boniface. La réunion s'est ouverte à 3 h. de l'après-midi et s'est terminée par le banquet traditionnel. Une vingtaine de membres ont assisté à la séance de l'après-midi, présidée par M. Azarie Bruce, président. Mme Arthur Carrière, secrétaire, a fait lecture du rapport de la réunion annuelle de 1957 et M. A. Bruce a donné un résumé des activités de l'année, dont voici les grandes lignes:

L'Union s'est occupée de la décoration des tombes des chefs Métis, en novembre 1957, comme elle le fait chaque année. L'exécutif a tenu neuf réunions durant l'année.

Un comité spécial s'est occupé de faire déménager les bâtisses de l'Union, sises au Parc Riel, sur le terrain attribué désormais à l'Union Métisse. Cette mesure a été plutôt dispendieuse, car il a fallu installer un nouveau service d'électricité. L'Union Métisse a fait don, de concert avec la compagnie Toupin Lumber, des bancs de la nouvelle église-chapelle de Grand Marais. Une plaque rappellera la chose aux générations futures.

L'Union Nationale Métisse a voté deux bourses d'études en faveur de deux jeunes Métis: l'un suit les cours de théologie au Grand Séminaire; l'autre est élève du collège St-Joseph d'Otterburne. L'Union Métisse a pris part à la grande parade, marquant les fêtes du jubilé d'or de la ville de St-Boniface. L'Union y a représenté le gouvernement provisoire de Riel en 1869 et ce char allégorique a vivement intéressé les assistants. Plus tard, le même tableau historique a été présenté à Winnipeg, au cours d'un défilé.

L'Union a tenu son piquenique annuel en août dernier. On a particulièrement soigné cette année les manifestations du folklore métis: danses, violon, gigues, etc. Bref, l'Union Nationale Métisse s'est efforcée au cours de l'année de travailler au profit de la population métisse du Manitoba. C'est là sa grande préoccupation.

Le rapport du président fut suivi d'une longue période consacrée aux affaires nouvelles et aux projets de l'Union Nationale Métisse. Il a été suggéré d'activer le recrutement et d'essayer d'intéresser plus de personnes au travail que fait l'Union. Il a été question du Parc Riel et des travaux d'embellissement qu'on voudrait y faire.

A la suite de ces échanges de vue, on a procédé aux élections du nouvel exécutif pour l'année 1958-59. M. A. Bruce a été réélu président et Mme A. Carrière, secrétaire. M. J. Bruce a été choisi comme 1er vice-président et M. Henri Lagimodière, comme 2e vice-président. M. Denis Riel a été nommé régisseur. Les membres du conseil sont M. l'abbé Donat McDougall, curé d'Ile-de-Chênes, MM. Joseph Allard, Antoine Bruce, Adrien Chartrand, Roger Teillet, député, Noël Allard, Auguste Vermette, Henri Ducharme, Charles-Henri Carrière, Pascal Roy et Pierre Bériault, Mmes Denis Riel, Joseph Bruce et Pierre Bériault.

Les divers comités ont été ainsi constitués: recrutement, Mme Simon Carrière; histoire, M. Camille Teillet; organisation, M. Arthur Carrière; finances, M. Denis Riel; publicité, M. l'abbé A. d'Eschambault qui est aussi chapelain. Mme A. Carrière représentera l'Union Nationale Métisse au sein de l'exécutif de l'Association d'Education.

Les élections ont été suivies du banquet, présidé par M. A. Bruce qui avait à ses côtés M. le juge Alfred Monnin, M. le juge Alexandre Bernier, Me Laurier Régnier, député de St-Boniface, et Mme Régnier, le R. P. R. Bédard, O.M.I., assistant-rédacteur de **La Liberté et le Patriote**, et M. Marius Benoist, le conférencier. M. Benoist a traité du musée de la Société Historique de St-Boniface et des pièces se rapportant à la vie des Métis d'autrefois. On trouvera ici-même le texte de cette causerie aussi évocatrice qu'émouvante. La soirée s'est continuée dans la salle du Cercle Ouvrier au sein d'un esprit de fête et de gaieté.

Le musée de St-Boniface rappelle les gloires de la nation métisse

C'est tout juste de souvenirs que l'on m'a demandé de vous parler quelque peu, car qu'est-ce qu'un musée historique, sinon un véritable temple du souvenir. Il est vrai que, pour le moment, notre musée n'a guère les allures d'un temple, relégué qu'il est dans quelques petites pièces pas tellement reluisantes. Entrons quand même.

Que voyons-nous d'abord? Une cloche . . . une date en plein bronze, 1819. C'est la première cloche que l'on ait entendue ici en ce pays.

Ce premier son de cloche! Ce qu'il dut en éveiller des tas de souvenirs chez plusieurs de ceux qui l'entendirent, les vieux voyageurs canadiens, vos ancêtres qui avaient quitté les bords du Saint-Laurent depuis bien des années déjà. Toutes les sonneries pour les baptêmes, les mariages, les messes, les vêpres du dimanche et des fêtes, tous les glas qu'ils avaient entendus dans leur jeune temps durent leur revenir à la mémoire en une masse confuse.

Pour ceux de leur famille métisse, ce n'était naturellement pas un souvenir, mais bien une jolie nouveauté. Peut-être même y entendirent-ils une promesse encore un peu vague. Car ce son-là avait un sens qu'ils soupçonnaient déjà. Le père, le grand-père avaient souvent raconté des choses où il était question de curé, d'église, de cloche . . .

Car, s'ils n'étaient pas toujours des modèles de piété, vos ancêtres les voyageurs, comme dit l'ineffable Jos Violin: "Ils aimaient à se rappeler qu'un Canadien a d'autre chose que l'âme d'un chien dans le moule de sa bougrine."

Et le son de cette cloche se fera entendre pendant vingt ans aux fourches de la rivière Rouge, à Saint-Boniface, puis pendant une trentaine d'années à la Prairie-du-Cheval-Blanc, à Saint-François-Xavier.

Mais il y eut au pays bien d'autres sons que celui de la cloche. Les détonations de fusil, par exemple. Le fusil fut parfois moins bienfaisant que la cloche, mais sans fusil en ce pays-ci on aurait souvent fait m a i g r e; même, on aurait souvent jeûné, on serait parfois mort de faim.

A ce propos il est bien amusant de lire le journal du gouverneur de la colonie de lord Selkirk. Ces pauvres Ecossais étaient arrivés ici à la fin de l'été 1812. Très doués pour l'agriculture, ils ne pourraient mettre leurs dons à profit avant près d'un an. Pour ce qui est de la chasse, ils étaient alors d'une gaucherie désolante. Aussi le 18 septembre, vingt jours après leur arrivée, le gouverneur écrit dans son journal: "Engaged Lagimodière to hunt for twelve months."

Près de trois mois plus tard, le 12 décembre, la réserve de vivres a dû encore baisser, car on lit: "Sent off Lagimodière, my best hunter . . ." En janvier, on a presque jeûné, mais, mercredi le 6, en 1813, on lit: "Meat came in from Lagimodière . . ."

Une semaine plus tard: "All provisions are out again. Two sleds came in the evening from Lagimodière . . ." Trois jours après: "No work going on today. They bring no provisions. Got some dried meat and fat from Mr. Millier. In the evening, 3 sleds of good meat arrived from Lagimodière . . ."

Il semble bien que le fusil de Lagimodière avait sa petite importance. Bien des pauvres gens seraient morts de faim, n'eût été ce fusil-là. Voulez-vous voir le fusil de Lagimodière? Il est là, accroché au mur avec d'autres vieux fusils à baguette—tous pas mal caducs—ils n'ont plus l'air bien dangereux maintenant, mais ce qu'ils ont dû en abattre des buffalos dans leur temps.

Il y a d'autres objets intéressants dans cette petite salle, mais les souvenirs de Louis Riel prédominent. Nous l'appelons la salle Riel. D'abord, pour procéder en ordre chronologique, voici un portrait de Louis Riel, père, gravure de je ne sais quelle provenance. Belle figure encadrée d'une belle barbe, mais sans moustache. Ce fut la mode du temps, barbe sans moustache.

Il était né à l'Ile-à-la-Crosse, en 1817. Il avait passé sa jeunesse à Berthier-en-haut, où il avait fréquenté l'école et était devenu passablement instruit pour l'époque. Il était venu s'établir à la Rivière-Rouge vers 1840. Peu après il avait épousé Julie Lagimodière, fille de Jean-Baptiste et de Marie-Anne Gaboury. Nous avons une photographie d'elle au musée, photo malheureusement très sombre et prise alors que la bonne dame était très âgée.

Louis, leur fils aîné avait été baptisé en octobre 1844, probablement par l'abbé Belcourt. Justement, il y a là près du mur une grande croix de fer, forgée par l'abbé Belcourt et érigée sur un petit coteau de chênes, près du moulin du père Riel, sur les bords de la Seine, à l'occasion d'une retraite de tempérance prêchée par l'abbé Belcourt lui-même vers le temps de la naissance de Louis Riel. Nous avons placé juste au-dessus de cette croix un portrait de l'abbé Belcourt, jolie peinture signée "Noëlla Gauthier", faite d'après une photo dont nous avons une copie. Un de mes amis trouvait la peinture bien faite, mais jugeait qu'on avait mis trop de jaune sur le front du bon abbé. Rentré chez moi, j'ouvre au hasard le volume des lettres de Mgr Provencher et je lis: "M. Belcourt est mieux de sa jaunisse . . ." Mgr Provencher se chargeait de nous donner l'explication. La physionomie du bon abbé Belcourt semble bien conforme à ce que l'on connait de lui.

Passons maintenant à une petite malle, encore en assez bon état et solidement ferrée. Il y a juste un siècle, en 1858, Louis Riel, qui allait avoir 14 ans, s'en allait à Montréal au Collège. Cette malle contenait tout son saint-frusquin d'écolier. Une caravane de charrettes de la Rivière-Rouge se rendait à Saint-Paul. La petite malle voyagerait en charrette, mais le jeune Riel ferait le trajet à cheval. Pour lui ce fut la plus belle partie du voyage. Pourtant, le bateau à vapeur sur le Mississippi et ensuite le chemin de fer, c'était plus nouveau. Mais la randonnée à cheval valait mieux que tout ça. Il l'a dit . . . Cette petite malle est un souvenir du premier grand voyage de Riel.

Après six ans d'études au grand collège de Montréal où il avait été bon élève malgré sa nostalgie de la Rivière-Rouge, Louis allait entreprendre sa philosophie quand il apprend la mort de son père. Sa mère, Julie Lagimodière restait veuve avec neuf enfants, dont il était l'aîné bien qu'à peine âgé de 20 ans. Il lui fallait abandonner ses études, revenir au foyer remplacer le disparu.

Au musée, qu'avons-nous à montrer de cette époque-là? A peu près rien que la bride de son cheval et les étriers de Riel. Mais cela nous rappelle qu'il était excellent cavalier, comme tous les Métis de cette époque. On s'accorde, à dire qu'ils étaient de véritable virtuoses de l'équitation.

A peine cinq ans plus tard, 1869, le grand branle-bas où Riel donnait sa mesure. Nous avons beaucoup d'illustrations de cette époque troublée. Portraits de Riel lui-même, de ses aides: Nault, Lépine, Schmidt, Elzéar, Lagimodière, d'Elzéar Goulet, de McTavish, de Scott même.

Assez curieusement, nous avons plus d'articles en souvenir de Schultz, l'adversaire acharné et néfaste. D'abord, une coupe en argent à lui offerte par sa bonne ville de Windsor, en Ontario, pour sa belle et vaillante conduite à la Rivière-Rouge en 1869. On n'était pas difficile en Ontario à ce moment-là! Puis, voici les ornements rituels francs-maçons du docteur. Assez inattendu!

De cette époque aussi, un pistolet d'André Nault, qui fait bien parler. Le pistolet est pourtant silencieux depuis près de 90 ans, dit-on. Nous avons bien sûr une photo des membres du Gouvernement provisoire, puis une belle illustration de l'artiste Henri Julien: la rencontre de Louis Riel et du Gouverneur Archibald devant la cathédrale de St-Boniface. On y reconnait plusieurs personnages du temps: Lépine, Girard, Royal, Dubuc, et l'on voit un groupe de miliciens métis en costumes très pittoresques et à fière allure qui viennent offrir leurs services au gouverneur pour repousser l'invasion fénienne menaçante.

Voici enfin les tristes souvenirs de l'épisode de 1885. Une photo de l'église de Batoche et un plan de la bataille. Un portrait de Gabriel Dumont; plusieurs portraits de différents chefs indiens, tels que le Faiseur d'Enclos (Pound Maker), le Gros Ours. Du "Faiseur d'Enclos" nous avons une photo de sa reddition—très cérémonieuse—au général Middleton.

Nous avons une gravure de Riel se promenant dans la cour de la prison de Regina, sous l'oeil de guides bien armés. Et dans une armoire vitrée bien fermée à clef, une lettre qu'il écrivait à sa soeur Henriette quelques jours avant son exécution; un bout de la corde, une statuette qu'il tenait à la main, les mocassins et la tuque qu'il portait, une mèche de ses cheveux, quelques vers en anglais qu'il versifia et écrivit de sa main pour un de ses gardes particulièrement sympathique; enfin, le plus triste souvenir, le cercueil dans lequel son corps fut transporté de Regina à ici. Cercueil bien disloqué, mais complet, authentique et combien évocateur.

Assez curieusement, il est placé sur deux vieux piédestaux qui proviennent de la vieille cathédrale et, entre les piédestaux, sous le cercueil se trouve la petite malle dont je vous parlais tout à l'heure. Deux boîtes! Souvenirs de deux voyages combien différents; l'un, d'un jeune partant plein d'espoir; l'autre, retour d'une victime inanimée.

D'un chant qui fut composé à la suite de ces événements, intitulé "Le Chant des Métis", nous avons une copie imprimée sans nom d'auteur, mais enregistrée à Ottawa au nom de Georges Lemay.

Georges Lemay est un individu dont j'ai essayé de retracer la carrière. Je le connus d'abord par un petit livre qu'il avait publié à Québec en 1887, intitulé "Fantaisie littéraire". Je fus on ne peut plus surpris d'y voir qu'il avait été élève au collège de St-Boniface. Et en 1870, s'il vous plait. Il raconte que Riel, qui était alors chef du Gouvernement Provisoire au Fort Garry, vint un jour visiter les élèves. Ceux-ci, bambins de 13 ou 14 ans, lui avaient offert leurs services comme soldats. Riel les remercia en souriant et leur dit que plus tard . . . peut-être . . .

J'appris ensuite par bribes que Georges était fils de Joseph Lemay, celui-là bien connu et qui fut député de St-Norbert au tout début de la province du Manitoba. J'appris qu'il était allé finir ses études à Québec; non seulement des études classiques, mais aussi des études musicales assez avancées. Il était revenu ici mais n'était pas resté longtemps. Retourné à Québec, il avait fait du journalisme. Passé aux Etats-Unis il écrivait dans le "Travailleur" de Woonsocket, puis dans un journal éphémère de New York. Enfin il enseignait le français et la musique et devenait organiste à la paroisse canadienne-française de New York, St-Jean-Baptiste, jusqu'à sa mort en 1902.

Je me demandais s'il était Métis. Dans "L'Histoire de la nation métisse", de Trémaudan dit que son père l'était. Ce qui fait qu'un Métis du pays a été organiste dans une grande église de New York pendant plusieurs années et qu'il y a près de 60 ans de cela. A plusieurs titres ce bonhomme m'intéressait et la vue de la copie de ce chant me rappelait tout ça.

Je crois qu'en voilà assez pour vous montrer tout ce que quelques articles peuvent nous rappeler de souvenirs intéressants, parfois amusants, mais surtout émouvants. Chaque objet peut être le point de départ d'une digression à n'en plus finir. D'un objet à l'autre, toute l'histoire du pays y passerait. Et c'est bien là l'objectif d'un musée: faire connaître l'histoire, encourager le culte du souvenir.

Notre musée, fondé il y a une vingtaine d'années par votre grand ami l'abbé D'Eschambault, a connu de bons moments . . . et d'autres. Enfin pour l'instant il est logé à l'hôtel de ville, logement temporaire et bien exigu.

Nous avons cru dernièrement trouver une occasion de le loger presque royalement. Nous apprenions que la vieille maison des Soeurs Grises, maison plus que centenaire, la plus vieille maison du pays, devait disparaître. Il était question de la démolir. Après quelques pourparlers nous obtenions qu'on nous la cède, mais il nous fallait la transporter ailleurs. Nous proposions de l'installer dans le parc La Vérendrye. Tout cela est encore à l'état de projet. Bien dispendieux, tout ça! Où trouver les fonds nécessaires?

C'est peut-être un rêve, mais quel musée nous pourrions faire dans un cadre pareil. Non seulement nous pourrions exhiber tout ce que nous avons, ce qui est loin d'être le cas maintenant, mais nous pourrions solliciter très activement des dons de vieux articles, vieux meubles, vieux tableaux, toutes choses qu'on est à la veille de jeter, qui embarrassent bien des gens et que nous serions enchantés de recevoir sous notre toit. Nous parviendrions à reconstituer des intérieurs anciens, vieux salons, vieilles cuisines, vieilles chambres à coucher. Et même, vieilles granges ou vieux ateliers. Nous aurions l'espace pour recréer des décors qui nous rappelleraient vivement la vie d'autrefois, la vie des ancêtres.

Et tous les vieux portraits de famille que nous pourrions recevoir, classer, grouper, exhiber. Photos de vieilles maisons aussi, de paysages aussi, car même cela est en train de changer.

Réussirons-nous? L'avenir le dira.

Marius BENOIST.







La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Rapport intérimaire

Pour ou contre les "Divisions"

(Suite de la première page)

faire ce qu'une société moins universelle peut faire et qu'en somme un groupement créé pour répondre à un besoin social doit se limiter au champ où le besoin se fait sentir.

Il est à retenir aussi que la création de corps scolaires intermédiaires entre les petits districts scolaires et le département d'éducation renferme un principe de décentralisation à l'égard de l'autorité provinciale qui pourrait un jour être précieux.

Le plan des divisions a de plus l'avantage de convaincre la majorité des citoyens de la province, que ceux de la campagne sont prêts à faire tout leur possible pour assurer l'usage le plus efficace de l'aide provinciale.

2. Le principe est beau, mais l'application peut néanmoins causer des soucis. La Commission a bien compris cette difficulté et, en tenant compte des objections traditionnelles à l'agrandissement des districts scolaires, elle a énoncé des modifications de l'idée qui sont aptes à en assurer les avantages sans donner lieu à des conséquences nocives.

Le rapport reconnait, par exemple, l'extrême importance de l'autonomie locale et de l'entente sociale et religieuse dans l'organisation scolaire, ce qui découle radicalement du caractère familial de l'oeuvre éducatrice, en ajoutant la présence au Manitoba d'un facteur spécial, les communautés homogènes, qui constituent en quelque sorte de grandes familles. Ainsi la Commission a eu soin de laisser l'école élémentaire sous le contrôle total des familles du voisinage et de mentionner parmi les facteurs à respecter dans la formation des "Divisions" secondaires, l'importance de l'entente sociale et religieuse dans ces divisions.

Cela devrait dire en pratique la possibilité pour les groupements ethniques et religieux de se créer des divisions où l'esprit particulier des écoles s'harmoniserait facilement avec leurs us et coutumes. Le gouvernement serait censé, en d'autres mots, désigner comme membres de la Commission pour la délimitation des Divisions, des personnes sympathiques à cette attitude de la Commission Royale. Car, comme laisse entendre clairement le rapport intérimaire, le plan des "Divisions" ne serait pas acceptable et ne fonctionnerait pas avec efficacité si l'on donnait pré-éminence aux facteurs économiques et géographiques sur les facteurs sociaux et religieux.

C'est en quelque sorte prévoir la forme que les "consolidations" auraient prise avec le temps, à mesure que les parents de plusieurs districts, unis non seulement par un lien de proximité mais surtout par un lien quasi-familial, se seraient appliqués à réorganiser la structure scolaire dans le but de procurer à leurs enfants les meilleures conditions possibles pour une éducation secondaire à la hauteur des temps modernes.

3. Malgré les concessions faites à l'autonomie locale et à la diversité sociale et culturelle qui caractérise la province du Manitoba, la Commission a retenu le principe constitutionnel commun à toutes les provinces du pays, à savoir, que la province possède l'unique autorité dans le domaine de l'instruction publique. Elle ne joue pas, par conséquent, un rôle purement supplétif dans ce champ d'activité. C'est ainsi qu'au lieu de laisser se développer naturellement les consolidations, le rapport propose la formation d'une commission pour la délimitation des unités scolaires. Il y aura consultation avec les intéressés et l'influence des facteurs sociaux et religieux jouera son rôle, mais, en fin de compte, cette commission spéciale ferait une nouvelle carte scolaire, pour le plan des high schools, et les électeurs de chaque "Division" projetée n'auraient qu'à l'accepter ou la rejeter. Par un vote négatif, les électeurs se priveraient de participation aux nouveaux octrois. Ce programme est loin des procédés de dictature qui ont été demandés par la Manitoba Teachers' Society, mais on y trouve un exercice de pouvoir central qui n'est pas conforme à la sociologie chrétienne quant aux relations entre l'état et l'école. Pratiquement, la province ne pourra pas justifier l'augmentation considérable de sa contribution aux budgets scolaires, sans affirmer un degré équivalent de contrôle sur le système scolaire qui recevra ces octrois, mais il reste à démontrer que les améliorations se réalisent mieux par imposition même modérée, que par persuasion.

4. La Commission semble avoir manqué de réalisme d'une autre façon aussi, en prônant la centralisation, dans une école secondaire, des services que rendraient les Divisions sur le plan d'éducation. Il eut été mieux d'expliquer que ce but "idéal" ne sera pas atteint dans un avenir prochain dans la plupart des "Divisions" et que les circonstances locales peuvent dicter une formule plus souple en tenant compte des édifices qui servent actuellement. La Commission a reconnu ce problème, mais elle n'a pas offert une solution concrète. Probablement que le gouvernement, plus réaliste, se montrera plus souple sur ce point.

5. Enfin, il faut regretter que la Commission ait été obligée de présenter son rapport intérimaire sans pouvoir y inclure le problème de l'éducation religieuse, soit dans les écoles publiques, soit dans les écoles privées. En effet, elle promet d'étudier ce problème et les principes énoncés dans le rapport font espérer une solution agréable à ceux qui donnent la première place à la religion dans les écoles, mais entre-temps le problème ne fera que s'aggraver. Par exemple, l'on sait que les sections de l'Acte scolaire qui garantissent la possibilité de l'enseignement religieux sur pétition des parents ne sont pas efficaces en pratique et que ce problème particulier se posera avec acuité dans les écoles qui se trouveraient en dehors d'une Division sympathique. Une solution partielle, restreinte aux Divisions, serait amplement justifiable pour rendre le plan général plus acceptable aux parents qui tiennent à ces valeurs et pour éliminer ce qui peut devenir une cause de friction dans les high schools des Divisions proposées.

Ces commentaires font voir la complexité d'une réponse à la question que se poseront les Franco-manitobains et leurs concitoyens, d'ici quelques jours: pour ou contre les "Divisions"? La tentation sera grande de se réfugier dans une position simpliste. Mais, comme toujours, la sagesse qui préside aux destinées de notre groupe depuis 1916 préférera à la longue une solution où un idéalisme enflammé et un réalisme froid se marieront harmonieusement.

Sur un texte de Mgr Carter

Son Excellence Mgr Alexander Carter, évêque coadjuteur et administrateur apostolique du diocèse du Sault-Sainte-Marie, a publié récemment une lettre circulaire dans laquelle il a exposé le plan général de l'organisation de son diocèse tel qu'il l'a conçue et les fonctions des différents comités de cette organisation.

Il est un point qui nous a vivement frappé. "Un principe directeur dans la création de ces comités, écrit Son Excellence, a été le caractère bilingue de notre diocèse. A notre avis, le vrai concept du bilinguisme est plus que le fait de pouvoir parler quelques mots dans une autre langue. C'est beaucoup plus fondamental. Le bilinguisme, dans son vrai sens, veut dire compréhension et appréciation de l'histoire, des traditions et des aspirations d'un peuple. Ceux-là seulement qui font un effort réel pour saisir cette réalité peuvent se dire bilingues, si habiles soient-ils dans l'usage de la langue anglaise ou française.

"Nous pouvons dire que nous avons grandement été édifié par l'effort sincère du clergé de langue française et de langue anglaise de même que des fidèles, en vue de trouver un terrain commun d'entente afin de mieux travailler pour le bien des âmes, de l'Eglise et de la gloire de Dieu. L'effort commun manifesté dans notre campagne, les différents contacts entre les deux groupes, les relations toujours plus étroites entre les prêtres des deux langues ont augmenté l'esprit de charité dans le diocèse et ont contribué à développer un authentique esprit catholique. Si cet esprit continue de s'affermir et de se développer, il rendra un service immense à notre Eglise et à notre pays. Les plus éclairés de nos prêtres et de nos fidèles ont emboité le pas; que les autres suivent leur exemple.

"Dans cette ligne de pensée, nous avons établi deux sections dans certains comités. Cela ne doit pas concourir à nous diviser. Au contraire, le plan d'ensemble reste le même. Chaque section fonctionnera en harmonie avec l'autre et, au moins une fois par année, les deux sections se rencontreront pour discuter de problèmes mutuels. Une telle réunion annuelle aura l'avantage de familiariser chaque groupe avec les problèmes de l'autre. Dans les différents mouvements d'action catholique et sociale, soit par tradition ou à cause de la mentalité nationale, certaines formes d'action et certaines associations sont mieux adaptées aux besoins propres des catholiques de langue anglaise ou de langue française respectivement. D'autres sont communs aux deux groupements et une plus grande coordination devrait exister entre eux. Dans tous les mouvements, cependant, doit régner un esprit de charité, car tous sont destinés à profiter aux âmes, et les fruits de ces activités devront enrichir tous les membres du Corps mystique du Christ."

On nous pardonnera d'avoir publié au texte ce passage. Mais, à cause de son importance pour les catholiques, tant de langue française que de langue anglaise, vivant dans des diocèses bilingues, et pour lui laisser toute sa force, nous avons cru devoir le donner intégralement.

Que les catholiques de langue française et de langue anglaise le méditent profondément. Ils y trouveront l'application de la plus pure doctrine et des directives de l'Eglise catholique au sujet des collectivités où des catholiques de langues différentes se coudoient.

Les catholiques de langue française, en particulier, du diocèse du Sault-Sainte-Marie et ceux, en général, de l'Ontario français et du Canada français sont infiniment reconnaissants envers Son Excellence Mgr Alexander Carter de l'esprit débordant de charité chrétienne et profondément apostolique qu'il manifeste, non seulement par la parole, mais par ses actes, dans le respect des héritages culturels divers des catholiques de son immense territoire ecclésiatique.

Camille L'HEUREUX
(Le Droit)

TRIBUNE LIBRE

Mon révérend Père:

Je viens vous offrir mes remerciements les plus sincères après avoir reçu votre journal du 3 octobre, où il est fait mention de Dollard et de Nouveaux Canadiens. L'article de M. Donatien Frémont démontrera que le Canada français de l'ouest est appelé à remplir un rôle de plus en plus important dans l'histoire de notre cher pays. Vous pourrez, si les circonstances le demandent, publier les détails qui suivent.

Les pages de mon livre donnent l'impression en effet que j'ai terminé mes études à Winnipeg. Au point de vue 'précision', ce n'est pas là que j'ai continué mes études, mais à l'université de Queen (B.A.), McGill (M.A.), Toronto (High School Assistant), et à votre belle université d'Ottawa (Ph. D.) avec le Dr Marion comme professeur. A l'université McMaster j'étais chargé d'enseigner un cours sur le Canada français. Durant mon séjour à Hamilton nous avons collaboré (Montréal) M. E. Achard et moi, à un livre intitulé: "L'Espion du Nord" qui décrit les paysages du Manitoba. Maintenant j'enseigne à "University School" Victoria, et j'ai le grand plaisir de vous dire que, d'ici quelques jours, la même maison Dent & Sons qui avait publié Nouveaux Canadiens, va offrir au public une grammaire canadienne - française que j'ai écrite en collaboration avec M. D. Howard (Kamloops) et qui est intitulée "Chemins d'Entente". Il me semblait en effet qu'un livre de ce genre était nécessaire afin de démontrer que, ici, on parle français. Il n'y aura donc pas de Tour Eiffel dans mes illustrations; le sujet est entièrement canadien.

Je vous serais très reconnaissant si vous pouviez me faire parvenir quelques copies du même numéro du 3 octobre.

Veuillez accepter, mon Révérend Père l'expression de mes meilleurs sentiments.

Frederic BRONNER,
Victoria, B.C.



La lampe pour télévision que l'on voit sur cette photo est composée d'une plaque en céramique portant l'effigie de Sainte Claire, fondatrice des Clarisses, pendant sa vision de Noël. On se souviendra que notre regretté Saint-Père, Pie XII, recommandait, dans sa lettre apostolique du 14 février dernier, l'adoption de Sainte Claire comme patronne de la télévision. (Photo NC)

Billet du vendredi

Marcel Pagnol dans le rôle de mémorialiste

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Il y a un demi-siècle ou environ au temps où Marcel Pagnol était un garçon en culotte courte, qui jouait les Indiens d'Amérique sous le chaud soleil de Provence, l'athéisme et l'anticléricalisme florissaient en France comme jamais cela ne se vit, ni avant ni après. C'était l'époque du petit père Combes, que le populo appelait Comble, et les gens qui ne s'en laissaient pas imposer, catholiques et autres qui se gardaient un minimum de bon sens, disaient qu'il était le comble des combles. Le père de Marcel était instituteur, et les instituteurs d'alors ne croyaient ni à Dieu ni à diable, ce qui se reflétait dans leur enseignement.

Ils formaient comme en se jouant, sans en avoir l'air, des générations de jeunes à leur image, détachés de la divinité et ne l'entrevoyant qu'aux jours de malheurs, la rendant responsable de leurs maux en niant son existence, paresseux intellectuels, peureux de l'au-delà et tièdes fonctionnaires en puissance, qui n'avaient d'autre ambition que de manger riche en travaillant le moins possible, s'éjouir de leur importance devant leur miroir, devenir rentiers à quarante ans. A huit ans, Marcel Pagnol admirait son père sans le prendre au sérieux, le jugeait à part soi sans trop s'en rendre compte, se moquait de lui en son subconscient — comme on ne disait pas alors — et reportait sur sa mère, sainte femme renfermée en elle-même, le trop-plein de dévotion qu'il détournait du paternel.

• • •

Ces sentiments et les impressions de son enfance, il les livre dans un délicieux volume de souvenirs, où son esprit d'observation et son esprit tout court éclairent et animent chaque page, où son humour à froid permet une peinture enjouée, qui n'en est pas moins cruelle, des moeurs prévalant en ses jeunes années. Il l'intitule **La Gloire de mon père**, et la gloire de son père, qui n'était pas chasseur, mais le parfait indifférent au sport et aux prouesses physiques, se trouve être un exploit de chasse unique, qui ne l'intéressait qu'à moitié, et dont le hasard fut plus responsable que lui. (1) On imagine la verve et la gouaillerie de l'auteur, en face de celui de ses jours, racontant l'aventure dont il fut le héros presque inconscient, et qui plus tard s'en gonfla comme si chaque geste y conduisant avait été voulu, pesé, étudié, ordonné dans le sens d'un résultat qui ne pouvait être autre que celui qu'il fut.

Pagnol consacre une bonne moitié de son livre au doublé qui valut à son solennel de père une couple de ces perdrix royales qu'on appelle bartavelles en son petit pays. Réussite que tout le monde admira, aussi bien la boulangère que l'épicier, le braconnier et le facteur, jusqu'au curé du village, qui s'y connaissait comme pas un en gibier, félicita le tireur et raconta l'histoire de la perdrix des roches ou perdrix grecque, bartavelle pour les Provençaux, **Caccabis Saxatilis** pour les naturalistes armés de latin.

• • •

Le père Pagnol de dire, après que le prêtre eût photographié ses oiseaux: "Nous sommes dans un petit village: il eût été maladroit de refuser: c'était peut-être ce qu'il espérait, pour nous accuser, ensuite, de sectarisme. Mais nous avons été plus malin que lui". Ainsi se moque le créateur de **Topaze, César, Marius, Fanny,** avec une légèreté de touche qui n'a d'égale que l'acuité de son oeil. A propos des maîtres d'autrefois, dont celui qui bedonnait sous ses yeux, il souligne: "... le plus remarquable, c'est que ces anticléricaux avaient des âmes de missionnaires. Pour faire échec à "Monsieur le Curé" (dont la vertu était supposée feinte), ils vivaient eux-mêmes comme des saints, et leur morale était aussi inflexible que celle des premiers puritains... "Comme les prêtres", disait mon père, "nous travaillons pour la vie future: mais nous, c'est pour celle des autres."

Marcel Pagnol dit que son livre de souvenirs est son premier en prose, car, ajoute-t-il, la poésie est chantée, le théâtre parlé, dont la langue n'est pas celle d'un écrivain, mais des personnages en scène. Ce qui parait juste. Mais, quand il se demande jusqu'à quel point il réussira à maitriser la prose de la majorité, il affiche une crainte qui ne se justifie point. Son livre est aussi réussi que le coup de fusil glorieux de ce Joseph Pagnol qui mangeait du calotin dix fois le jour, et ne semble pas avoir légué le goût de ce mets délicat à son fils ainé. Celui-ci, l'un des maitres du théâtre contemporain, membre de l'Académie française, écrit d'une encre qui provoque la joie et l'envie. Qu'il donne une longue suite au premier tome de ses mémoires.

L'ILLETTRE.

(1) Cercle du Livre de France, Montréal.

Le testament de Pie XII, une leçon d'humilité

CITE DU VATICAN — Le prince Carlo Pacelli, conseiller juridique de la Cité du Vatican et neveu de Pie XII, s'est rendu au Vatican avec Son Em. le cardinal Tisserant, doyen du Collège des cardinaux, et Mgr Angelo dell'Acqua, de la Secrétairerie d'Etat, pour retirer, le 9 octobre, le testament de Pie XII et apposer les scellés sur l'appartement privé et la bibliothèque privée du Pontife défunt.

Le testament de Sa Sainteté Pie XII a été rendu public, le 10 octobre, à la Cité du Vatican. En voici le texte intégral:

"Miserere mei, Deus, secundum (magnam) misericordiam tuam", ces paroles que je prononçais au moment où j'acceptais en tremblant mon élection comme Souverain Pontife, conscient de ne pas la mériter, ces paroles je les répète aujourd'hui avec d'autant plus de fondement que je me rends compte de mes faiblesses, des fautes que j'ai commises au cours d'un si long Pontificat, et en une époque si grave qu'elle a fait apparaitre plus clairement à mon esprit mon insuffisance et mon indignité. Je demande humblement pardon à ceux que j'ai pu offenser, à qui j'ai pu nuire, à ceux que j'ai scandalisés par mes paroles ou par mes oeuvres.

"Je prie ceux à qui de droit de ne pas s'occuper, ni de se préoccuper d'ériger quelque monument que ce soit en souvenir de moi. Il suffit que mes pauvres restes mortels soient placés simplement dans un lieu sacré, qui me sera d'autant plus agréable qu'il sera obscur.

"Je n'ai pas besoin de solliciter des prières pour mon âme. Je sais combien sont nombreuses celles que les normes habituelles de la foi apostolique et la piété des fidèles offrent à tout Pape défunt.

"Je n'ai pas besoin non plus de laisser un "testament spirituel" comme ont l'habitude louable de le faire tant de prélats zélés, parce que les nombreux actes et discours que les nécessités de mes fonctions m'ont amené à accomplir ou à prononcer suffisent à faire connaitre, à ceux qui par aventure le désireraient, ma pensée au sujet des différentes questions religieuses et morales.

"Ceci dit, je nomme mon héritier universel le Saint-Siège apostolique dont j'ai tant reçu comme d'une mère très aimée.

"(signé) Pie XII, Pape,
"15 mai 1956."

LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN

par Donatien Frémont

Spécial à "La Liberté et le Patriote"

Chapitre XXI (suite)

FONDATION DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

Comme Saint-Laurent avait été d'abord un point de ralliement pour les Métis de la région, Duck-Lake devint en quelque sorte le centre intellectuel de ces petites colonies où s'étaient introduits les Européens. Cet honneur lui revenait à plus d'un titre: son ancienneté, sa population plus forte, son école indienne entre les mains des Oblats. Le directeur en fut pendant une trentaine d'années le P. Henri Delmas, un Aveyronais, qui a laissé son nom a une localité de la région et dont la vie fut consacrée à l'éducation des Indiens. Gravement malade pendant la première guerre, il ne pouvait se faire à l'idée de quitter ce monde tant que le sort de la France demeurait incertain, et ses prières furent exaucées. Il devait mourir en 1942, alors que sa patrie traversait une crise beaucoup plus tragique encore.

C'est à l'Ecole Saint-Michel que se réalisa, en 1910, le projet d'un journal hebdomadaire destiné au public de langue française. Les promoteurs furent le P. Ovide Charlebois — plus tard Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin — l'abbé P.-E. Myre, curé de Saint-Isidore de Bellevue, et l'abbé Constant Bourdel, curé de Prud'homme. Un modeste atelier fut aménagé dans une dépendance de l'école. Les premiers ouvriers associés à l'oeuvre — rédacteur, typographe, pressier — furent des Français. On alla chercher sur une ferme voisine, où il travaillait aux moissons, Jean-Marie Estival, pour le placer devant une casse de typographe. Ce jeune Breton avait apporté, dans son bagage léger d'émigrant, quelques notions d'imprimerie. Ce fut pour lui le point de départ imprévu d'une carrière journalistique exercée tour à tour a Montréal, à Sherbrooke et à Québec. Maurice Dumousseau, d'Angoulême, déjà rencontré à Saint-Boniface, devint plus tard le chef d'atelier.

Le P. Adrien-Gabriel Morice, un Oblat originaire de la Sarthe, rédigea les douze premiers numéros du **Patriote de l'Ouest.** Ancien missionnaire des Indiens en Colombie-Britannique, il était déjà connu par ses travaux historiques et ethnologiques, qu'il allait poursuivre durant une trentaine d'années. Son successeur, le P. A.-F. Auclair, eut pour aide un jeune prêtre français, l'abbé Boucher, qui fit la guerre dans les tirailleurs algériens. Le journal se transporta ensuite à Prince-Albert, où il trouva des conditions plus favorables à son développement. L'auteur de ces lignes y fut secrétaire de la rédaction, avant de passer à **La Liberté**, de Winnipeg, dont il eut la direction pendant dix-huit ans. Le P. Jean-Marie Tavernier, qui avait fait du ministère en Colombie-Britannique et dans l'Alberta, fut aussi, quelque temps, à la tête du **Patriote.** Les deux hebdomadaires français de la Saskatchewan et du Manitoba n'en font plus qu'un sous le titre **La Liberté et le Patriote**, publié à Winnipeg.

C'est à Duck-Lake que fut fondée, en 1912, l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan. Elle y tint son premier congrès, qui choisit comme président Maurice Quennelle, de Wauchope.

POUR FAIRE TRAVAILLER LES CAPITAUX FRANCAIS DANS L'OUEST

La même année, un groupe de capitalistes français dont l'âme dirigeante était Edouard Brunet, directeur de l'Office d'études franco-canadiennes au Havre — ami fervent de l'Ouest canadien — lançait la Compagnie agricole et foncière du Lac Wakaw, au capital initial de 200,000 francs. Le lac Wakaw, qui a seize milles de long, est situé à 45 milles de Prince-Albert et à 50 de Saskatoon. La circulaire des promoteurs soulignait le sol fertile de cette région aux trois quarts peuplée et en plein développement, qui offrait de grands avantages pour les colons voulant se fixer dans un centre français. Mais, vu la faible natalité de la France, il était impossible à la plupart de ses cultivateurs et fermiers d'aller tenter fortune dans l'Ouest canadien. En revanche, rien de plus facile à ses petits et grands capitalistes que d'y envoyer leur argent "travailler" à gros bénéfices.

Edouard Brunet et ses amis ajoutaient une nouvelle société foncière et hypothécaire française à celles qui existaient déjà pour encourager la colonisation au Canada. Le Crédit Foncier Franco-Canadien, en établissant à Winnipeg une succursale de son bureau de Montréal, avait ouvert la voie dès 1884. Les autres ne vinrent que longtemps après, au début de ce siècle: la Compagnie Foncière du Manitoba, à Winnipeg, fondée par M. de la Giclais; la Société Immobilière des Fermes canadiennes, oeuvre du Dr Nové-Josserand, qui devait être absorbée par la précédente; la Caisse Hypothécaire Canadienne, au capital de 10 millions de francs, sous la présidence de Jean Buffet, avec siège social à Paris et siège d'exploitation à Winnipeg, qui ne tarda pas à se fusionner avec le Crédit Foncier; le Syndicat Immobilier, de Vancouver; La Société Générale, à Winnipeg, succursale du bureau de Montréal. Cette dernière est la seule qui a survécu, avec le Crédit Foncier et la Compagnie Foncière du Manitoba, toujours dirigée par son fondateur. Quant à la Compagnie agricole et foncière du Lac Wakaw, elle ne devait être définitivement constituée qu'une fois le capital entièrement souscrit. La guerre fut sans doute le principal obstacle à sa réalisation.

Jules Le Chevalier, O.M.I., Batoche, Montréal, 1941.
Donation Frémont, Les Secrétaires de Riel, Montréal, 1953.
Jean Lionnet, Chez les Français du Canada, Paris, 1908.

Chapitre XXII

DES BRETONS FONDENT SAINT-BRIEUX

Saint-Brieux, centre important de culture mixte, dans le nord-est de la Saskatchewan, compte parmi les paroisses les plus populeuses et les plus prospères du diocèse de Prince-Albert. Le village, coquettement bâti sur le versant d'une colline, au bord du lac Lenore, est doté de toutes les institutions scolaires, économiques et sociales désirables. Mais quel patient labeur et quelle persévérance il a fallu à ses vaillants pionniers pour accomplir ce miracle! Les premiers furent des Bretons des Côtes-du-Nord et du Léon, ainsi que des Nantais. Puis vinrent des Français du Nord, des Vosges, du Poitou, de l'Auvergne et d'ailleurs.

Le 1er avril 1904, le "Malou" quittait le port de Saint-Malo à destination du Canada. Il avait à bord douze cents pêcheurs qui allaient passer la saison de la morue sur les bancs de Terre-Neuve et trois cents immigrants recrutés dans diverses régions de la Bretagne. Une partie de ces derniers devaient se rendre jusque dans le nord de la Saskatchewan. A leur tête se trouvait l'abbé Paul Le Floch, ancien recteur de Magoar (Côtes-du-Nord), qui avait été, l'année précédente, étudier la situation et explorer les lieux.

C'était le vendredi saint et les pêcheurs superstitieux murmuraient que partir un tel jour leur porterait malchance. La traversée, longue et angoissante, fut marquée de tempêtes et de brume. Le "Malou" faisait son premier voyage. A peine achevé, il manquait des commodités les plus essentielles et les passagers de l'entrepont se plaignirent justement du peu d'égards que l'on eut pour eux.

Le 15 avril, le "Malou" fit escale à Saint-Pierre-et-Miquelon, pour y déposer les pêcheurs. Les glaces bloquèrent dans le port le navire, qui ne put repartir que le 21. Deux jours après, les immigrants débarquaient enfin à Halifax, d'où un train spécial les conduisit à Montréal. Trois quarts environ d'entre eux étaient assignés à la province de Québec ou à divers points du Manitoba. Pour ceux-là, le voyage se déroula sans incidents. Il n'en fut pas de même pour le groupe des soixante-dix-sept qui devaient se rendre jusqu'à Prince-Albert. Dans la vallée de la Qu'Appelle, une inondation causée par la fonte des neiges et des glaces avait coupé la voie ferrée en divers endroits. Une partie du convoi dut s'arrêter à Qu'Appelle et l'autre à Regina. Demeurés dans leurs wagons servant de dortoirs, les Bretons mangeaient dans les restaurants locaux, aux frais de la compagnie. Ce fut une longue et énervante attente de douze jours avant de se remettre en route. A Saskatoon, nouvel obstacle: la Saskatchewan était sortie de son lit et le pont du chemin de fer avait été emporté par la violence du courant. Il fallut franchir dix milles en voiture et traverser le fleuve dans des barques afin de rejoindre le rail pour la dernière étape du trajet.

Le jeudi 12 mai, fête de l'Ascension — quarante-trois jours après le départ de Saint-Malo — les voyageurs arrivaient enfin, sous la pluie, à Prince-Albert. Fourbus, tristes, démoralisés, ils faisaient peine à voir et ne se sentaient guère disposés à repartir sur-le-champ pour leur ultime destination. L'accueil paternel que leur réservait Mgr Pascal remonta heureusement les courages. Il les reçut et les nourrit à l'évêché pendant huit jours. Le prélat était heureux, disait-il, de rendre à ces enfants de la Bretagne ce que leur province avait fait pour les missionnaires de l'Ouest canadien, par l'entremise de la Propagation de la Foi. Mgr Albert Pascal, né à Saint-Genest-de-Beauzon (Ardèche) en 1848, avait évangélisé les Mangeurs de Caribous et les Montagnais du lac Athabaska.

UNE TERRE BOISEE ET ROCAILLEUSE

Le chef du diocèse, d'accord avec l'abbé Le Floch, avait décidé que le lieu du nouvel établissement serait sur les bords du lac Lenore, à 80 milles au sud-est de Prince-Albert. Ce choix était dicté à l'évêque, croit-on, par la crainte de voir s'étendre jusqu'à cette région une forte colonie allemande en voie de formation dans le voisinage. Le P. Auguste Maisonneuve, qui résidait alors à Flett's Springs, non loin du lac Lenore, vint prendre la tête de la caravane. Les Bretons avaient fait l'acquisition de chevaux plus ou moins domptés et de "wagons" dans lesquels ils placèrent leurs bagages personnels et divers articles indispensables à une première installation. Les femmes et les enfants demeurèrent temporairement à Prince-Albert. Ce fut un autre dur voyage de quatre jours, par des chemins à peu près inexistants. En de nombreux endroits, les pistes étaient devenues de vraies fondrières et plus d'une fois, pour ne pas y rester enlisé, il fallut se frayer à la hache un passage sous bois. Pour la nuit, pas d'autre abri que des tentes.

Le lac Lenore mesurait dix-sept milles de long et atteignait jusqu'à six milles de large. A ces hommes inaccoutumés à un tel spectacle, cette petite mer intérieure apparut singulièrement majestueuse. Quant à l'aspect sauvage du pays, avec sa terre rocailleuse et fortement boisée, il n'était pas pour les effrayer. Le 24 mai, jour de l'arrivée, une grande tente commune fut érigée dans la "Plaine", ainsi nommée parce que c'était le seul endroit dénué d'arbres, où il ne poussait qu'une herbe plutôt maigre, comparée aux pâturages plantureux de Bretagne.

Après deux ou trois jours consacrés à l'organisation du quartier général, on se mit à faire la visite des terrains. Ce n'était pas chose aisée, à travers le bois épais, de repérer les limites de chaque homestead et de se faire une juste idée de la nature du sol. Le P. Maisonneuve fut d'un grand secours pour guider les pas de ces novices à la recherche de leurs futurs domaines. Mais comment procéder à l'attribution des lots individuels? On convint de tirer au sort pour fixer l'ordre dans lequel chaque colon devait se présenter au bureau des terres. Avant le retour à Prince-Albert en vue de cette formalité, l'abbé Le Floch fit abattre le plus bel arbre qu'on put trouver. Il servit à la confection d'une grande croix rustique qui fut érigée sur un tertre non loin de la tente, pour marquer la prise de possession.

Les premières familles commencent à arriver et l'on se préoccupe d'abord de se bâtir chacun chez soi. L'abbé Le Floch a amené de la ville deux charpentiers; mais, sans expérience dans la construction à la mode du pays, ils doivent se mettre à l'école d'un frère Oblat allemand. Le précieux P. Maisonneuve vient aussi donner à ses compatriotes quelques leçons pratiques sur l'art de tailler les troncs d'arbre en queue d'aronde. Une maison-chapelle en pièces de bois équarries de 30 pieds de long sur 20 de large s'élève bientôt sur le bord du lac. Le rez-de-chaussée servira de logement au prêtre et les services religieux se feront à l'étage. Cet état de choses un peu primitif durera quatorze ans.

Comme toutes les colonies naissantes, Saint-Brieux eut sa large part d'épreuves, de sacrifices et de déceptions. Un petit nombre seulement des passagers du "Malou" s'étaient établis dès le début sur leurs homesteads. Les autres cherchèrent à grossir leurs économies en travaillant à Prince-Albert ou ailleurs. Quatre ans après sa fondation, le centre ne comptait encore que soixante foyers. Il fallait avoir de vraies têtes de Bretons, comme on disait alors, pour entreprendre de coloniser une région aussi ingrate, rocailleuse et fortement boisée. Quelques-uns se découragèrent, jetant littéralement le manche après la cognée, et se firent rapatrier, ce qui eut des échos fâcheux en Bretagne, sans toutefois nuire au recrutement futur. Mais les énergiques et les patients furent assez nombreux et suffisamment récompensés de leurs efforts pour assurer le succès de l'entreprise commune.

(A suivre)

Lenteur de la souscription de la Caisse de Bienfaisance

La campagne de souscription de la Caisse de Bienfaisance n'a atteint que 31 pour cent de son objectif après trois semaines d'effort, selon une déclaration des organisateurs. L'objectif de l'organisation cette année s'élève à 1,102,000, soit une augmentation de 7 pour cent et demi sur l'an dernier.

L'augmentation de l'objectif est due en partie à l'entrée de trois nouvelles agences de bien-être social parmi les membres de la société. Ces agences sont un camp d'été pour les enfants catholiques ukrainiens, une garderie St-Joseph de Winnipeg et une société d'aide aux prisonniers avant et après leur incarcération. Il y a en tout 40 membres de la Caisse, de sorte que la présente campagne élimine les dépenses de 40 campagnes individuelles et aussi l'ennui que pouvait en sentir le contribuable.

La Children's Aid Society of Eastern Manitoba est située à St-Boniface, mais les citadins trouvent de l'aide, au besoin, chez trois ou quatre autres agences de Winnipeg, dont le Family Bureau est la plus importante. Le Camp Notre-Dame est membre depuis quelques années. Cette campagne conjointe a eu depuis toujours l'appui de la hiérarchie catholique du Grand-Winnipeg.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 20 octobre avait lieu la réunion régulière des comités; on sentait l'approche des élections par les remarques et les commentaires faits par les échevins.

Toutefois, M. le maire et les échevins sont bien satisfaits du rapport du trésorier qui montre dans son bilan une augmentation de revenus dans presque tous les items du budget; les taxes foncières ont été payées pour une somme de $1,951,-506.18, soit 92 pour cent du budget et ceci à la fin de septembre; les taxes d'affaires ont réalisé 104 pour cent des prévisions de l'année. M. le maire félicite M. Dubreuil et toute l'administration de la ville pour un rapport aussi encourageant.

M. le maire propose que, dû au travail fait par le greffier pendant ses vacances régulières afin de voir aux affaires du conseil, celui-ci soit autorisé à prendre une autre semaine de vacances.

Après discussion, on recommande que le greffier soit autorisé d'afficher une demande d'emploi pour un commis masculin pour son bureau, cela dû à l'accroissement de travail causé par l'essor toujours grandissant de notre ville.

Que des soumissions soient demandées pour la construction d'un nouveau bâtiment adjoignant le garage des travaux publics, rue Plinquet.

Il y aura une vente de terrains, pour arrérages de taxes, le 3 décembre à 3 h. de l'après-midi dans la salle du conseil.

Sur motion de M. le maire, il fut recommandé d'augmenter l'assurance-feu sur l'hôtel de ville de $50,000 à $100,000.

Le comité des incendies se déclare insatisfait au sujet des réparations faites au bloc Oliver, rue Marion, qui, d'après un rapport de l'inspecteur des bâtiments, est en bien mauvaise condition du haut en bas, et il fut recommandé d'aviser le propriétaire qu'il lui faudra notifier ses locataires qu'ils auront à déménager avant le 1er mai 1959 lorsque cet édifice sera démoli.

M. l'échevin Pynoo demande qu'une lumière soit installée au pont Bruce sur la rivière Seine, mais M. l'échevin Schimnowski ne pense pas que cela pourrait se faire avant les élections!

M. l'ingénieur rapporta au comité de la circulation que le pont Provencher sera fermé à la circulation pour deux semaines à partir du lundi 27 octobre et demande qu'il n'y ait pas de stationnement sur les deux côtés de la rue Marion à partir de la rue Des Meurons jusqu'au pont Norwood, ainsi que sur la rue Taché entre Goulet et Horace, pour les deux semaines où le pont Provencher sera fermé; le comité veut faire l'essai d'une période de "Pas de stationnement" entre 7 h. à 9 h. a.m. et 4 h. à 6 h. p.m.

M. Ross Tasona, candidat à l'échevinage, demande plusieurs questions relativement aux qualifications requises pour être élu échevin. Il suggère qu'on oblige tout candidat à remplir une déclaration officielle au sujet des propriétés dont il se déclare propriétaire et que ceci soit fait avant la date des nominations: dans une élection où il y aurait trois candidats, si un candidat non qualifié se présente aux électeurs, ceci pourrait avoir des résultats désastreux pour l'un des deux autres candidats par le nombre de votes accordés à ce candidat non qualifié.

M. Joseph Asselin, rue Masson, explique au comité son projet d'un établissement pour lavage d'automobile (car wash) sur la rue Provencher en face du Club Belge et offre de changer le cours de la Seine à cet endroit en une ligne droite, à ses propres dépens, et de soustraire la ville de toute responsabilité en cas d'inondation. Si le comité accepte sa suggestion qui est déjà à l'étude, elle sera remise au conseil et soumise ensuite au comité d'urbanisme de St-Boniface (Town Planning) pour approbation; ceci pourrait aller à l'encontre de plans pour un nouveau pont sur la Seine à cet endroit.

A une réunion spéciale du conseil, il fut décidé d'envoyer une lettre au département provincial des Travaux publics donnant une liste des travaux de pose d'égout et de services d'eau afin d'alléger le chômage cet hiver.

Omis de la dernière réunion du conseil de ville: sur motion de M. l'échevin McGurran et secondé par M. l'échevin Schimnowski qu'un message de sympathie soit envoyé à Mgr l'archevêque de St-Boniface au sujet de la perte du Chef de la chrétienté.

Que le cas du jeune Bérard qui a été mis à l'amende pour réparations de motocyclettes à sa résidence, rue Masson, soit remis de nouveau entre les mains de l'avocat de la ville, puisqu'il continue à briser la quiétude de cette rue.

Que M. l'échevin Guilbault soit nommé maire suppléant pour le dernier terme de l'année 1958.

A la semaine prochaine.

Chevaliers de Colomb



Conseil Goulet no 3681

Donation de sang

Mardi dernier, un nombre imposant de nos Chevaliers de Colomb se sont rendus au rendez-vous fixé pour la donation de sang. Bien fait, frères!

Programme de l'initiation

L'initiation aux 2e et 3e degrés aura lieu dimanche prochain, 26 octobre. La journée débutera par la communion au Juniorat de la Ste-Famille, suivie d'un déjeuner en commun. Il y aura des confesseurs disponibles avant et pendant la messe.

A 11 h. 45: rencontre des aspirants à la salle du Précieux-Sang; à midi et demi: 2e et 3e degrés. A 6 h. 30, il y aura le grand banquet mixte en l'honneur des nouveaux chevaliers.

Soirée sociale

Notre soirée sociale a dû être remise au vendredi 14 novembre, à cause des élections municipales.

Félicitations

Félicitations au frère Denis Chouinard, papa d'une charmante petite fille. Meilleurs voeux au frère Gilbert Rougeau, garçon d'Edgar Rougeau, qui s'est marié le 11 octobre.

RIGOLETTO.

Chevaliers de Colomb



Conseil St-Boniface no 3158

Les absences périodiques d'Après-Tout devraient susciter plus de discussions à nos assemblées qu'elles ne le font. On en est à se demander si les membres du conseil lisent nos articles ou s'ils oublient de le faire comme ils ont "oublié" d'écouter notre programme à CKSB. Nous semblons vivre dans un état de léthargie qui pourrait nous conduire au désastre. Et pourtant nos assemblées ne sont pas si dépourvues d'intérêt que le prétendent ceux qui n'y assistent pas. Par exemple, la question du "Catholic Conference Building" a suscité de vives discussions. Nous sommes heureux de voir que le frère Gene y soit si intéressé.

La commémoration des morts aura lieu le lundi 3 novembre. En cette occasion, tous les membres du conseil devraient se faire un devoir de venir prier en groupe pour le repos de l'âme de nos frères défunts. La cérémonie sera suivie de la messe à la Basilique, puis d'un goûter à la salle Jubinville.

On nous demande d'assister à un souper paroissial à Notre-Dame-du-Cap, le dimanche 16 novembre. Voilà encore une occasion où nous pourrions nous rencontrer tout en accomplissant une oeuvre de charité. Il est possible aussi que nous puissions recruter de nouveaux membres dans cette paroisse. N'oublions pas que l'initiation au premier degré aura lieu le 1er décembre.

Les travaux du Centre avancent à petit train; serons-nous prêts à recevoir notre député d'Etat? Il est regrettable que nous n'ayons qu'un seule frère Paquin!

Les donneurs de sang ont fait bonne figure à la clinique ainsi qu'à l'entrepôt de houblon. Nous y avons même vu des figures qui nous sont presque étrangères — le frère Sam, par exemple!

En terminant, nous vous prions de ne pas "oublier" la soirée du 7 novembre au Cercle Ouvrier. Les billets sont en vente: adressez-vous au frère Bérubé ou à un autre membre de l'exécutif.

APRES-TOUT.

PETITE NOTE

Les membres du Business and Professional Women's Club profitaient de la récente visite au Manitoba de Mme Pierre Sévigny, épouse du vice-président de la Chambre des Communes à Ottawa, pour la recevoir à un petit dîner intime.

Décès

Mme Valentine Delaloye

Mme Valentine Delaloye, de Sperling, Man., est décédée le mardi 23 septembre à l'hospice Taché, à l'âge de 84 ans. Son mari, Joseph, est décédé en 1931.

Elle laisse dans le deuil un fils, Jean; deux filles, Mmes A. Lécuyer et A. Bilodeau; un frère, Emile Lonfat; deux soeurs, Mmes L. Conforti et P. Gay; 22 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté le jeudi 25 septembre en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

• • •

Mme Florence Mouflier

Mme Florence Mouflier, de 403, chemin Ste-Anne, autrefois de St-Pierre, est décédée le mardi 7 octobre à sa résidence, à l'âge de 66 ans.

Elle laisse dans le deuil quatre fils, Florent, Gratien, Marcien et Jean-Noël; cinq filles, Mmes S. Juskow, J. Lafrance, C. B. Wait, A. Astie et Lorraine; deux frères, Noël et Jean-Marie Tétreault; trois soeurs, Mmes A. Parenteau, E. Mulaire et E. Zade, et 22 petits-enfants.

Le service fut chanté le jeudi 9 octobre en l'église de St-Pierre. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

Remerciements

La famille de Mme Mouflier tient à remercier tous les parents et amis qui lui ont offert leurs condoléances, soit par offrande de messes, prières au corps, assistance aux funérailles, etc. Elle remercie particulièrement les prêtres officiant, les chantres et les porteurs.

• • •

M. Jean Noël

M. Jean Noël, de 231½, rue Dumoulin, est décédé le mercredi 15 octobre à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 66 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Eva; un fils, Maurice; quatre filles, Mmes A. Gawryluk, A. Guénette, J. Tougas et Solange; six frères, Léon, Mathias, Edouard, Philippe, Elisée et Daniel; trois soeurs, Mmes M. Chiasson, A. Chiasson et V. Boudreau, et 13 petits-enfants.

Le service fut chanté le samedi 18 octobre en l'église de Ste-Anne-des-Chênes. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

Notre peuple se rajeunit: l'âge moyen des Canadiens en 1941 était de 30.4 années alors qu'en 1956 il n'était plus que de 29.8 ans.

Précieux-Sang

Parties de cartes

La partie de cartes du 7 octobre était organisée par le R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé, assisté de MM. Robert Druwé, Alexis Pelletier, Joseph Bouchard, Gérard Boulet, Marcien Arpin, Lazare Audette, Arthur Leclerc, Wilfrid Bonin, Fortunat Létourneau, Alier Trudeau, Léopold Laurin, Avila Levacque, Edmond Vermeulin, Guillaume Ferland, André Rousseau, Louis Boux, Laurier Régnier, Georges Monnier, Eugène Adolphe, Joseph Dupas, Alphonse Guénette et M. le Dr Richard Roy.

Le prix d'entrée échut à M. le Dr R. Roy et la cagnotte, à Mmes L. Régnier et E.-L. Ledoux.

Pour les cinq mains, le sort favorisa: 1) Mmes G. Jamault et Lucien Savard, 2) Mme Oscar Saulnier, 3) Mlle Liliane Levacque et 4) M. Denis Normandeau et Mme M. Filteau.

La rafle spéciale fut gagnée par M. L. Régnier, Mme Jos. Dupuis, M. D. Normandeau et Mme R. Roy.

Mmes Elphège Morin et Henri Garand organisèrent la partie de cartes du 14 octobre. Elles étaient assistées de Mmes Valmore Boissonneault, René Lacoste, Fernand Tougas, Germain Labossière, Jacques Laurin, Joseph Lebleu, Philippe Ethier, Octave Jeanson, Antoine Daudet, Armand Dureault, Arthur Jubinville, Michel Ouimet, Charles DeGagné, Alfred Goebel, Adélard Léger, Paul Cancade, Gabriel Vincent, G. Lamontagne, Mathias Clément et Ernest Dumas.

Le prix d'entrée échut à Mme Donald Carr et la cagnotte, à M. William Topal et Mme M. Filteau.

Pour les cinq mains, le sort favorisa: 1) M. W. Topal, 2) Mme P. Legal, 3) M. Louis Vieville et 4) Mlle Lilliane Bérard.

La rafle spéciale fut gagnée par Mmes Michel Legal et Raymond Carrière et M. Henri Sourisseau.

Remerciements aux organisatrices du thé paroissial et à toutes les personnes de l'extérieur qui sont venues encourager la paroisse.

Ligue des quilles

Equipe:	Points
Aces	63
Royals	61
Sunshines	56½
Les Joyeux	56
Toupin Lumber	50
Les Météores	49
Leo's Electric	43
Les Hirondelles	41½
Dames:	
H 1 P—R. McCoughan	235
H 3 P—R. McCoughan	647
Hommes:	
H 1 P—C. Meilleur	320
H 3 P—C. Meilleur	827
Equipes:	
H 1 P—Toupin Lumber	1273
H 3 P—Leo's Electric	3552

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

Saint-Boniface

Dirigé par les MARIANISTES

Sa Sainteté Pie XII

Les élèves de Provencher se sont unis aux chrétiens du monde entier pour pleurer leur père commun. Des photos et des images du Pape ont été mises à l'honneur dans toutes les classes et dans chacune d'elles on a fait l'éloge du regretté défunt et récité des prières pour le repos de son âme. C'est avec une émotion et une piété plus que coutumières que les catholiques de l'école ont assisté au service chanté à la basilique pour le Saint-Père.

Provencher à l'échelle mondiale

Que le corps de cadets de Provencher soit fameux à travers tout le Manitoba, c'est un secret pour personne. C'est beaucoup, mais pour Provencher c'est encore trop peu. La réputation du corps de Provencher s'est étendue d'un océan à l'autre, a franchi les océans et s'est déjà imposée à l'Empire britannique tout entier.

Ces derniers mois, deux anciens de Provencher se sont chargés de faire briller de nouveau ce beau nom. Seulement, l'Empire britannique ne suffit plus; c'est à l'échelle mondiale que sera publié le nom de Provencher. Red Blanchette et Mike Susick sont les deux qui ont entrepris cet exploit.

Tous les ans, le Canada choisit 18 de ses meilleurs tireurs pour le représenter à Bisley, Angleterre, où les meilleurs tireurs du monde se rassemblent chaque année pour le championnat mondial. R. Blanchette et M. Susick ont participé au concours éliminatoire du Canada et se sont classés parmi les premiers. Ce succès national est sûrement un très grand honneur pour eux et pour l'école qui les a formés.

Dans quelque temps, ils représenteront notre pays et nous sommes assurés qu'ils sauront faire preuve d'une grande habileté lors de ce concours mondial.

Oeuvres d'action catholique

Les différents mouvements d'action catholique sont déjà en pleine activité à l'école.

La semaine dernière, les congréganistes et les jécistes ont mené une campagne en vue d'empêcher un théâtre de Winnipeg de présenter un film nettement immoral. Les chefs de la congrégation ont expliqué leur point de vue dans toutes les classes du high school et des grades VIII et IX et ont fait signer des lettres de protestation. Le président de la congrégation est entré en contact avec les autres écoles de St-Boniface et même avec quelques-unes de Winnipeg pour se les associer dans cette campagne.

Quoi qu'il en soit, les élèves savent à quoi s'en tenir à propos de ce film et les congréganistes ont fait là un vrai travail d'action catholique.

Elections du conseil des étudiants

Il y a quelques jours, le grand conseil de l'école fut élu. Les candidats, au nombre de neuf, étaient divisés en trois parties: le "Labor Progressive" avec Gérard Bérubé, président, Ken MacDonald, vice-président, et R. Werbics, secrétaire-trésorier; le "Students' Will" avec P. Leslie, président, Georges Marion, vice-président, et W. Coble, secrétaire-trésorier, et le "Student's Pride" avec Dave Waters, président, B. Lamontagne, vice-président, et Ronald Paquin, secrétaire-trésorier. Ces trois groupes avaient été formés pour la campagne électorale, mais les votes étaient individuels.

Ce fut une campagne menée d'une façon très efficace et avec beaucoup de coopération et de sens social de la part de tous les élèves. Pour la circonstance, les tableaux et les murs de l'école étaient couverts d'affiches annonçant les promesses des candidats. Le mercredi 8 octobre dans l'avant-midi, tous les élèves du cours supérieur se sont réunis dans la cour de l'école pour entendre les derniers discours. Tous les candidats ont eu la chance de se faire valoir et d'exposer leurs projets pour la nouvelle année s'ils étaient élus.

Les élections ont eu lieu dans l'après-midi du même jour.

Le résultat des élections a été comme suit: président, P. Leslie; vice-président, Georges Marion, et secrétaire-trésorier, R. Werbics.

CARNET DE *l'Institut Collégial Saint-Joseph*

Messe de Requiem

La mort de Sa Sainteté le Pape Pie XII affligea le monde entier. Quelle perte pour nous, les catholiques, car en Pie XII nous perdons un grand chef, un père. Les non-catholiques se joignent à nous, car ils le considéraient comme un bienfaiteur de l'humanité. C'était donc bien un devoir filial pour tous et chacun de prier pour notre Père Commun. C'est pourquoi, le vendredi 10 octobre, à 10 h., plusieurs membres du clergé, les paroissiens comme les étudiants, affluèrent à la Basilique de St-Boniface pour assister à une messe de Requiem pour le repos de son âme.

Un service solennel fut chanté. En l'absence de Son Exc. Mgr M. Baudoux, M. l'abbé A. Boulet, curé de la Basilique, officiait. La chorale rendit une magnifique messe de requiem en parties.

Mgr J. Robert, P.A., V.G., fit le panégyrique de Pie XII. En termes touchants, il évoqua la bonté du Saint-Père et son dévouement envers sa grande famille comme envers toutes les nations. Il fut le Champion de la Paix.

Un très grand nombre de fidèles reçurent la sainte communion, ceci grâce aux modifications du jeûne eucharistique établies par Pie XII. N'est-ce pas lui offrir ainsi nos hommages de gratitude et de respect?

Ce service funèbre restera gravé dans notre mémoire très longtemps car nous vénérions, nous estimions ce grand Pape, le "Pasteur Angélique."

Madeleine CORBEIL,
Equipe de Grade IX, no 19.

• • •

Nos boursiers

Cette année, quelques-unes de nos compagnes de la douzième année ont eu le privilège de se voir décerner des bourses "Roger Goulet". Les boursières sont: Claudette Toutant, Rita Toutant, Estelle Beauchamp, Yvonne Normandeau, Marcelle Sourisseau, Diane Abraham et Ida Leclair. Monique Côté a obtenu la bourse "Sara Heppner" et celle de "Queen Elizabeth II Coronation I.O.D.E.'. Nous offrons donc nos félicitations les plus sincères et les plus chaleureuses à nos heureuses boursières. Nous leur souhaitons un brillant avenir!

Marie-Thérèse BOILY.

• • •

Concours d'épellation

Le mercredi 15 octobre a eu lieu, dans l'auditorium de l'Institut Collégial St-Joseph, un concours d'épellation pour décider qui serait la championne des septième et huitième grades. Les concurrentes étaient Patricia Dubé, de la septième année, Patricia Harrisson, Cécile Chénier et Juliette Dumaine, de la huitième année. Patricia Harrisson a remporté la victoire. Félicitations! Nous lui souhaitons le même succès dans le concours régional.

Madeleine CORBEIL,
Grade IX, no 19.

• • •

"Le point d'interrogation"

Une nouvelle émission passe maintenant sur les ondes du poste CKSB, tous les mardis à 4 h. 30 p.m. "Le point d'interrogation" met aux prises deux équipes de différentes écoles de la province. M. Ubald Laurencelle interroge les équipes à tour de rôle sur des sujets les plus divers.

Le mardi 31 septembre, l'équipe de l'Institut Collégial St-Joseph, comprenant Béatrice Tellier, grade XII, Pauline Guénette, grade XI, Rachelle Dégagné, grade X, et Lorraine Poitras, grade IX, faisait face à l'équipe du collège de St-Boniface.

Nous redoutions un peu les gars, "le sexe fort". Vite nous nous aperçûmes que nous étions de force égale. Ce fut donc un combat assez chaud. Finalement, notre équipe remporta la victoire par deux points. Notre groupe fut donc de nouveau sur les ondes le 7 octobre.

Cette fois, nous étions aux prises avec l'équipe de l'Ecole du Sacré-Coeur de Winnipeg — une équipe bien ferrée. Nous l'avons emporté par quelques points.

Enfin, le 14 octobre, nous avons affronté l'équipe de l'Institut Collégial de Lorette. La lutte ne fut pas facile, car nos adversaires étaient bons. Malgré tout, notre équipe remporta la palme.

Bravo! chères compagnes, mais sachez que pour tenir le flambeau bien haut il ne faut pas se reposer sur ses lauriers.

Nous voulons remercier les initiateurs de ce programme aussi intéressant qu'instructif. Nous croyons qu'il pourra capter l'intérêt des jeunes et les tenir en éveil. Soyez donc aux écoutes chaque mardi à 4 h. 30 p.m. au poste CKSB. Ne manquez pas au rendez-vous.

L'équipe de
Marie-Thérèse BOILY.

Deux romancières parisiennes visitent le Manitoba français

Vendredi dernier, vers 9 h. du matin, les maires de Winnipeg et de St-Boniface, MM. S. Juba et J. G. Van Belleghem, déambulaient lentement dans la gare du Canadien National. Tous deux, en compagnie de M. le comte Serge de Fleury, consul de France, de représentants de **La Liberté et le Patriote**, de la bibliothèque de St-Boniface, etc., attendaient deux grandes romancières françaises, Magali et Claude Jaunière (Mmes Corradot et Galereau, de Paris).

Dès l'arrivée de ces dames, M. Juba leur présenta deux riches documents: la capitale du Manitoba comptait désormais deux citoyennes honoraires de plus. Le geste du maire fut agréablement apprécié par Magali et Claude Jaunière qui allaient passer deux jours au Manitoba, spécialement dans le but de connaître la vie française de chez nous.

Leur séjour fut très court, mais elles eurent le loisir de rendre d'abord une longue visite au bureau de rédaction de **La Liberté et le Patriote** et d'y causer avec la responsable de la page féminine, page qui contient le feuilleton hebdomadaire et qui a souvent publié des romans des visiteuses. Au cours de l'après-midi, tout en faisant une promenade dans la ville, elles purent rencontrer Son Exc. M. Francis Lacoste, ambassadeur de France, de passage à l'aéroport (il revenait d'Edmonton et se dirigeait vers Ottawa), visiter les studios de CKSB et la bibliothèque de langue française où leurs romans occupent une place respectable et attirent les jeunes lecteurs. Au cours de la soirée, elles rencontraient beaucoup de Franco-Manitobains à la soirée de gala du Cercle Molière.

Le lendemain, les deux romancières se rendaient jusqu'à St-Claude et à Notre-Dame-de-Lourdes afin de s'y renseigner sur "le miracle français" au Manitoba. De fait, au cours de conversations avec les religieuses du couvent de Lourdes et avec MM. Joseph Deroche et Claude Martin, elles apprirent énormément sur la colonisation française de ce coin du Manitoba, sur les difficultés spéciales qu'engendre une loi scolaire défectueuse, sur la ténacité des pionniers et la fidélité de leurs descendants, etc.

Magali et Claude Jaunière semblaient revivre ce grand roman de la survivance étonnante d'une toute petite minorité en milieu parfois hostile, trop souvent ignorant. Elles posaient toutes sortes de questions qui prouvaient leur réel désir de comprendre afin de pouvoir mieux, retournées là-bas en France, dire à leurs compatriotes ce qui se passe ici au Manitoba.

Et d'ailleurs, tout au cours du voyage, elles causèrent littérature, musique, théâtre, extériosant sans même s'en douter leur grand culture et leur amour du beau. En tout cela perçait sans cesse leur christianisme profond.

C'est la 5e fois que ces dames viennent au Canada, mais, jusqu'ici, elles ne connaissaient que la province de Québec. Elles-mêmes avouent que leur trop court passage au Manitoba français fut une révélation. Sans doute que leur séjour dans d'autres centres français, jusqu'à Victoria inclusivement, a complété leurs connaissances de chez nous et que les articles qu'elles écriront prochainement dans des revues françaises feront connaître jusqu'en France notre vitalité.



Cité de Saint-Boniface

Soumissions

Des soumissions cachetées, marquées "SOUMISSION POUR PROPRIETE", seront reçues par le soussigné jusqu'à 5:00 heures du soir, le lundi 3 novembre 1958, pour le terrain suivant:

En la Cité de St-Boniface, en la Province de Manitoba, étant le Lot 4, à l'exception des 7 pieds à l'ouest et des 6 pieds à l'est, Bloc 10, R.C.M.P. Plan 1839, situé entre 562 et 566, rue Deniset, mesurant 20 pieds par 100 pieds—zone R-2—avec services d'égoût, d'aqueduc et chemin gravelé.

Un dépôt-garantie de 10% de la valeur de la soumission, par chèque marqué ou en espèce, devra accompagner chaque soumission.

Le soumissionnaire doit spécifier l'usage qu'on fera de la propriété en question.

La plus haute ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Pour plus de détails, s'adresser à M. William PELLAND, Commissaire Evaluateur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE,
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier.

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 15 octobre, 1958.



Cité de Saint-Boniface

Soumissions

Des soumissions cachetées, marquées "SOUMISSION POUR PROPRIETE", seront reçues par le soussigné jusqu'à 5:00 heures du soir, le lundi 3 novembre 1958, pour le terrain suivant:

En la Cité de St-Boniface, en la Province de Manitoba, étant le Lot 23, Bloc 8, Plan 1441, situé entre 69 et 73, rue Youville, mesurant 25 pieds par 138.5 pieds—zone R-2—avec services d'égoût, d'aqueduc et chemin gravelé.

Un dépôt-garantie de 10% de la valeur de la soumission, par chèque marqué ou en espèce, devra accompagner chaque soumission.

Le soumissionnaire doit spécifier l'usage qu'on fera de la propriété en question.

La plus haute ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Pour plus de détails, s'adresser à M. William PELLAND, Commissaire Evaluateur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE,
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier.

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 15 octobre, 1958.



Chez les Gais Manitobains on sait faire vivre les danses carrées, les rondes, etc. Et pour enseigner aux autres l'art de s'amuser sainement, ces jeunes vont dans les paroisses donner des démonstrations et faire danser la jeunesse. La scène ci-dessus se passait dimanche soir à Lorette où une centaine de jeunes du village se sont joints à quelque 80 Gais Manitobains pour une joyeuse soirée de chants, danses, mimes, etc., sans oublier les jeux dansants comme celui ci-haut où deux couples (les autres ont été éliminés) tentent de crever le ballon de l'adversaire. Ces soirées sont organisées par les jeunes eux-mêmes sous la direction de Louis Beaulieu, âgé de 20 ans, du Collège de St-Boniface. L'abbé Léo Couture est l'aumônier. Vive la jeunesse qui sait bien s'amuser!

Précisions sur le film "Et Dieu créa la femme"

Un théâtre de Winnipeg mettra bientôt à l'affiche le film "And God created woman". Ce film a été classifié dans la catégorie "C" par la National Legion of Decency. La Légion trouve que le thème de ce film est répugnant, au point de vue moral, et que l'exploitation du sujet est aussi immorale. On le trouve tissé de dialogues, de gestes et de costumes provocants et rempli de scènes outrageusement indécentes, brutales et corruptrices. Les autorités de la Légion de Décence en concluent qu'un tel film n'est pas apte à être montré, ni aux jeunes, ni aux adultes.

Une soirée de gala en première, beau succès du Cercle Molière

Près de 300 personnes ont répondu à l'invitation du Cercle Molière et pris part à la grande soirée de gala qui marquait, le 17 octobre à l'hôtel Fort Garry, l'ouverture officielle de la saison théâtrale 1958-59. Cette grande soirée avait aussi pour buts d'honorer la ville de St-Boniface en son 50e anniversaire d'incorporation comme ville et de souligner le 33e anniversaire du Cercle.

Le programme de la soirée comporta quelques danses, aussi des discours, du chant, même une pièce amusante. Le premier discours fut prononcé par M. Léo Rémillard, dévoué président du Cercle Molière qui rappela comment la ville de St-Boniface à 17 ans se trouva assez vieille pour donner naissance à un cercle dramatique qui, dès ses premiers pas, a commencé à faire valoir ses talents. En effet, au cours de ses 33 ans d'existence, le Cercle a présenté des pièces sur plusieurs scènes, tout d'abord au Manitoba, ensuite dans plusieurs autres provinces où ont eu lieu des festivals nationaux. Et il a décroché un grand nombre de trophées.

Plusieurs personnes ont contribué à ces succès, dit M. Rémillard, mais il faut donner crédit tout particulièrement à ses fondateurs, surtout à M. Arthur Boutal, de regrettée mémoire, et à sa digne épouse, Mme Pauline Boutal.

Cette année, comme par le passé, le Cercle Molière présentera une pièce au théâtre Dominion le jeudi 27 novembre. Il s'agit d'une comédie intitulée "Azouk" qui sera sous l'habile direction de M. Gilles Guyot. De plus, le Cercle offrira à ses membres des soirées mensuelles de décembre à mai, au cours desquelles l'on présentera des saynètes, des lectures de pièces et toutes autres choses se rapportant au théâtre français. Pour devenir membre et avoir le privilège de participer à toutes ces soirées, il n'en coûte qu'un dollar.

M. Rémillard souligna ensuite la présence de quelques distingués visiteurs, dont M. Henri Queffélec, conférencier de l'Alliance Française, Magali et Claude Jaunière, deux romancières parisiennes, M. Pierre Sévigny, vice-président de la Chambre des Communes, et Mme Sévigny, M. le Consul de France, etc.

Le Cercle à l'honneur

Le président du Cercle conclut en rappelant que la troupe a obtenu, il y a quelques jours, un octroi de $6,000 du Conseil Canadien des Arts. Cet octroi permettra de faire une tournée dans l'Ouest, spécialement dans les centres universitaires et canadiens-français. Le comité étudie actuellement le programme à suivre, tout en se réjouissant que le Conseil Canadien des Arts ait ainsi honoré le Cercle Molière, la première troupe d'amateurs à recevoir un tel octroi.

Après ces paroles du président du Cercle Molière, S. H. le maire de St-Boniface, M. J. G. Van Belleghem, voulut exprimer, au nom des membres du Conseil de Ville et en son nom personnel, combien ils étaient tous touchés de l'honneur qui leur était fait par cette soirée de gala commémorative du cinquantenaire d'incorporation de la ville cathédrale.

M. Van Belleghem profita de l'occasion pour rappeler brièvement les grandes dates historiques de sa ville, ses richesses religieuses, son développement scolaire, son importance industrielle, mais il montra surtout qu'"il est une organisation dont nous sommes particulièrement fiers à St-Boniface: c'est le Cercle Molière ..." dont les fondateurs sont encore parmi nous: MM. Castelein de la Lande et Raymond Bernier, M. Louis-Philippe Gagnon, son premier président, Mme Pauline Boutal, etc.

Le Cercle Molière, dit l'orateur, a remarquablement contribué à faire connaître notre ville dans toutes les parties du Canada et même de la France. Dans les festivals d'art dramatique, il a toujours été la menace des autres groupes et, pour cause.

M. Van Belleghem conclut avec fierté que St-Boniface a lieu de s'enorgueillir de ses 140 années d'existence et de ses 50 ans comme ville. Puisse sa vie artistique toujours amplifier son rayonnement!

Au cours de la soirée, on entendit Mme Rolande Garnier et M. Paul Fredette qui rendirent avec beaucoup d'art quelques pièces de leur répertoire. L'attention des auditeurs, puis leurs applaudissements ne pouvaient mieux signifier à quel point on avait apprécié cette partie du programme.

MM. G.-E. LaFlèche, Robert Séguier et Maxime Desaulniers et Mlle Monique Guyot ont joué "La fin de la cuisine", extrait de Le Schpountz par Marcel Pagnol. Leur maîtrise de "l'accent du Midi" fut goûtée de l'auditoire qui, sans doute, anticipe maintenant la date du 27 novembre, alors qu'on présentera la charmante pièce d'Alexandre Rivemale, Azouk.

A minuit exactement, l'orchestre joua O Canada. C'était la fin de la danse, mais tous se transportèrent dans une autre salle où l'on servit une collation-buffet. La conversation continua alors de plus belle jusqu'à une heure et demi du matin, alors que tous se séparèrent à regret. On avait tellement apprécié l'atmosphère toute française de cette soirée.

Il est dès lors naturel que l'on souhaite la reprise au moins annuelle d'une telle soirée de gala sous les auspices du Cercle Molière.

Lorsque vous installez chez vous du matériel électrique nouveau, confiez la besogne à un électricien compétent, surtout si ce sont de gros appareils. Avant de poser ce matériel, il faut s'assurer de la capacité de la canalisation.

La cathédrale jubilaire

Comment saint Boniface vint de l'Allemagne au Manitoba

Il est d'autant plus opportun de rappeler l'origine du nom de la cathédrale de St-Boniface que Son Exc. Mgr Maurice Baudoux visitait récemment le sanctuaire de St-Boniface à Fulda, en Allemagne.

A Fulda, le centre d'activités missionnaires en Allemagne, on retrouve un abbaye fondé par le vénéré saint quelques années avant sa mort. Saint Boniface fut martyrisé à Dokkum en l'an 755, à l'âge de 75 ans, avec 52 compagnons. Ses restes sont inhumée dans l'église de Fulda.

Bien connu comme le saint Patron et apôtre de l'Allemagne, saint Boniface se range, parmi les apôtres de tout temps, sur un pied d'égalité avec saint Paul et saint François-Xavier. D'origine anglo-saxonne, il naissait à Crediton, comté de Devon, en 680. Baptisé sous le prénom de Winfrid, il entrait au monastère d'Exeter, à l'âge de 5 ans, où plus tard il devenait, comme moine Bénédictin, abbé du diocèse de Winchester à Nutshulling. Sa première expédition missionnaire en Allemagne en 716 fut une faillite, mais deux ans plus tard, muni de la bénédiction papale sur son entreprise, il partait évangéliser la Bavière, la Hesse, la Frise, la Thuringe et la Franconie. En 723, Grégoire II le consacrait évêque régionnaire des Allemagnes et, en 731, le Pape le fit métropolitain du Rhin, légat papal en 738 et archevêque de Mainz en 747. Il organisa l'église francique et, très estimé des Carolingiens, devint leur mentor. Avant de fonder l'abbaye de Fulda, saint Boniface avait déjà établi en Allemagne un grand nombre d'abbayes, de couvents et d'écoles qu'il faisait administrer par des religieuses et moines anglais.

C'est afin d'attirer, par l'intercession de leur patron national, les bénédictions du ciel sur les Meurons allemands catholiques, que Mgr Provencher, raconte le R. P. Morice (l'Eglise dans l'Ouest canadien, vol. 1, p. 163) ayant terminé la partie de sa maison qui devait servir d'église temporaire, mit cette première chapelle (1818) sous le patronage de saint Boniface. Par extension, ce nom fut ensuite appliqué à toute la petite colonie catholique, composée de fermes échelonnées sur les bords de la Seine.

Les Meurons étaient une troupe d'anciens soldats que Lord Selkirk allait repérer dans l'Est du Canada en 1817, à la suite des désastres causés à la colonie de la Rivière-Rouge par la bataille de la Grenouillère (rivalité des compagnies de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest). Appelés Meurons, du nom d'un de leurs officiers, un Suisse français de Neufchâtel, les soldats groupaient des Suisses, des Français, des Italiens et des Allemands. Et, quoique ce furent des Suisses et Français qui défendirent les premiers les Forts William, la Pluie et Douglas, la plupart des Meurons qui restèrent au pays étaient de race allemande. Ils s'établirent le long du cours d'eau connu aujourd'hui sous le nom de Seine (St-Boniface), mais qui fut aussi longtemps appelé pour cette raison Rivière des Allemands.

Un résumé de la vie de saint Boniface (encyclopédie catholique) raconte qu'il y a divergence d'opinions en ce qui concerne la dérivation du nom Boniface, en tant qu'appliqué au saint missionnaire de l'Allemagne. Certains disent que le saint avait choisi lui-même ce nom en faisant profession; d'autres prétendent que le nom fut tiré de "bonum facere ou bonum factum" et d'autres qu'il se peut bien que ce soit une latinisation approximative de son prénom Wyn-frith (Winfrid).

L'histoire raconte, entre autres, cette anecdote. En arrivant dans la basse Hesse, Boniface, pour montrer aux païens l'impuissance de leurs dieux, bûcha lui-même le chêne sacré du Dieu de tonnerre Thor, à Geismar, près de Fritzlar. Du bois de cet arbre, il fit construire une chapelle qu'il dédia au prince des apôtres. Les païens, étonnés de voir que le dieu Thor ne se vengea pas de son offenseur, se convertirent en grand nombre et cet incident marqua la fin du paganisme dans cette région.

Partout où il allait, saint Boniface administrait le sacrement de confirmation. Il réordonna même des prêtres qui avaient reçu les ordres sous des évêques non-catholiques. Il gagna la confiance, l'aide et l'encouragement d'un grand nombre de laïcs qui l'aidèrent à construire des églises et des chapelles.

Il était en train d'évangéliser les territoires à l'est du Zuyder Zee quand une bande de païens descendirent sur lui et ses compagnons et les tuèrent. Des chrétiens le trouvèrent et, à ses côtés, tachée de sang, une copie du livre de saint Ambroise, intitulé "Avantages de la mort".

Il fut ramené à Fulda où sa tombe devint bientôt un sanctuaire. On dit que l'Angleterre fut la première à célébrer la fête du saint martyr, mais les Allemands le reconnaissent pour leur patron et, en 1874, le Pape Pie IX faisait observer la fête de saint Boniface dans le monde entier.



Un noble français est décédé à la Trappe de St-Norbert

Le 4 octobre dernier décédait à la Trappe de St-Norbert, à l'âge de 88 ans, le R. P. M.-Antoine, né Jacques d'Aubigny d'Assy.

Ce noble Français naissait à Ouilly-les-Tessons, en Normandie, France, le 11 juin 1870. Après ses études, spécialement au collège St-François-Xavier de Vannes, et son service militaire dans trois régiments, il fit un voyage d'agrément au Canada. C'est au cours de ce voyage qu'il rencontra à Ste-Rose-du-Lac, Man., un ancien camarade de collège, le R. P. Lecoq, O.M.I.

Cette rencontre inattendue le décida à s'établir au Canada. Il retourne donc en France mettre ordre à ses affaires et revient peu après à Ste-Rose où, pendant environ 5 ans, il commerça et régit une ferme; il possédait un magasin à Dauphin.

C'est le 29 octobre 1899 que Jacques d'Aubigny dit adieu au monde et entra à la Trappe de St-Norbert (dans l'ancien monastère) où il prit l'habit le surlendemain. Durant 59 ans, en toute humilité, il accepta toutes les tâches: apiculteur, il établit un rucher dans le bocage; éleveur de lapins, là où est situé le garage actuel; hôtelier durant deux périodes, dont la deuxième dura dix ans; sacristain pendant 15 ans; son dernier emploi fut celui de collectionneur de timbres pour les missions.

Autre saint François de Sales, il sut modérer sa colère pour devenir doux et très humble. On dit qu'il se fâchait bien quelquefois au début, mais il se faisait vite oublier. Il ne parlait jamais de ses titres dans le monde. Et il suffisait de le voir prier pour bien comprendre la profondeur de son union avec Dieu. Durant sa dernière maladie, il se plaignait de ne plus pouvoir prier.

Les funérailles du Père Antoine eurent lieu le 6 octobre, présidée par le T. R. P. Dom Fulgence Fortier, abbé de St-Norbert. Assistaient au service, en plus des membres de la communauté, Mgr Clovis Paillé, P.D., quelques Pères Blancs et tout le personnel du noviciat des Pères Oblats. Après les trois absoutes, la dépouille mortelle fut conduite au cimetière où elle repose tout près d'un jeune novice décédé prématurément. Les deux extrêmes qui se touchent…

Pour pleurer sa perte, le défunt laisse une soeur plus jeune que lui et deux belles-soeurs qui habitent présentement les châteaux qu'ont construits ses ancêtres.

Magnifique blason

Issu d'une noble lignée, Jacques d'Aubigny d'Assy avait hérité du patrimoine de ses pères. Il aurait pu en jouir, mais préféra la vie de la Trappe. Tout près de Falaise, le château d'Aubigny construit au 16e siècle subsiste encore. Endommagé par les bombardements en 1944, toutes les réparations ont été assumées par le gouvernement français.

Les ancêtres du Père Antoine ont joué un grand rôle dans cette partie de la Normandie où ils habitaient. (On en trouve qui se sont établis en Angleterre.) Les premiers du nom datent du temps des Croisades où plusieurs se sont distingués par leur bravoure et leur courage. On a récemment découvert le tombeau d'un d'Aubigny dans la basilique de Jérusalem. L'épitaphe porte la date de 1224.

Le grand-père fut honoré par Napoléon 1er pour ses actes de courage au combat. Pour tous les services rendus au sol français, la famille d'Aubigny reçut un magnifique blason, que l'on peut voir dans la chapelle de la Trappe de St-Norbert: un lion couronné, avec la devise en exergue "Bellicae virtutis praemium".

Le Père Antoine a hérité de toutes les qualités de ses ancêtres, et il les a mises au service de Dieu.

Présences au congrès de l'Association d'Education

Voici le tableau des présences au Congrès général de l'Association d'Education, tenu à St-Boniface les 12 et 13 octobre derniers.

Membres de l'Exécutif présents: M. Joseph Chaballier, M. René Deleurme, M. Henri D'Eschambault, R. P. R. Durocher, M. Camille Fournier, R. P. Albert Girard, M. l'abbé Antoine Hacault, Dr P.-E. LaFlèche, Dr G. LaFlèche, M. Marcel Lancelot, M. le Juge A. Monnin, M. Pierre Raimbault, R. P. G. Ramaekers, M. l'abbé Pierre Raymond, M. Léo Rémillard, M. Hervé Sala, Dr J.-H. Dupont, R. P. Cléophas Lafrenière, Dr André Lachance, M. Louis Legal, R. P. Ludger Guy.

Aubigny

M. P.-A. Robert, M. Noël Roy.

Fannystelle

Sr Marie-St-Marc.

Haywood

Sr Marie-Cécile, Sr Yvonne.

La Broquerie

M. et Mme Joseph Tétrault, M. Laurent Dubé, M. Louis-A. Granger, Mme Laurent Dubé, M. Honoré Kirouac, M. Stanislas Bisson, M. et Mme Louis Laurencelle; Sr Hermance Lussier, Sr A. Lussier, Sr M. Richard, Sr Irène Gagnon, Sr Hélène Desrosiers.

La Salle

M. l'abbé St-Laurent.

Letellier

Sr Marie-St-Jules, Sr Marie-Ste-Emilia.

Lorette

Sr du Sacré-Coeur de Jésus, Sr St-Gabriel, M. l'abbé R. Bélanger, M. Joseph Grossman, Mme J. Poirier, Mlle Marguerite Bibeau, M. Alfred DesMarais; Sr Hélène-de-Jésus, Sr St-Jean-Bosco, Mme Joseph Therrien.

Notre-Dame-de-Lourdes

M. Henri Pantel, M. Paul Comte, M. Marcel Delaquis, M. Gabriel Vuignier, M. Jean Mabon, M. Joseph Desrochers, M. l'abbé Marcel Dacquay, M. Pierre Charrière; Sr Geneviève, Sr Marie-André, Sr Agnès, M. Henri Roch, Mme Henri Daudet.

Otterburne

R. P. Downs, C.S.V., Fr. Robinson, M. Eugène Genest, R. P. Albert Denis, M. C.-B. Carrière; Fr. Fernand Marion, Fr. J.-Lucien Chénier, Fr. L'Ammessecso, P. Jacques Ouellette, Sr Marie-Pascal-Baylon, Sr Marie-St-Adolphe, Sr Marie de l'Incarnation, Mme Jean Saive, Mme Gérard Gobeil.

Précieux-Sang

Mme M. Morier, Sr Arthur-Marie, M. Léo Landry, Mme Antoinette Lemaire, Sr Thérèse de l'Enfant-Jésus, M. L.-J. Dufault, M. Roger Teillet, R. P. A. Lemoine; M. L.-A. Régnier, Sr Marie-Lucie, Sr Yvette, Sr Marie-Damien, Sr Marie-Léon.

Ste-Anne-des-Chênes

M. Armand Ferland, Mme Marie-J. Campagne, M. Henri Campagne, M. Philias Maurice, M. Honoré Bériault, Mme Yvonne Lagassé; Sr B. Brisebois, Sr Thérèse Vachon.

Ste-Agathe

M. Amédée Alarie, M. Théophile Joyal, M. Gérard Lemoine, M. Isidore Lemoine, M. Hilaire Gratton; Mlle Monique Joyal, Mlle Thérèse Lemoine, Mlle Eveline Pilon, M. Aurèle Dorge, M. Louis Gratton, M. S. Beaudoin, M. Albert Nolette, M. Auguste Brémaud, M. Richard Dorge.

Ste-Rose-du-Lac

Sr Marie St-Fortunat.

St-Adolphe

Sr. André-Joseph, Mlle Regina Leclerc, Mlle Jeanne Leclerc, M. J. A. Leclerc, M. A. Lagassé; Sr Jeanne-Lucille, Sr Blandine-Marie, Sr Irène-Thérèse, Sr Hélène-Lucille, Mlle Thérèse Aubin.

St-Boniface

Mme J.-J. Tétreault, Fr. Irénee Breton, M. Alphonse Dufault, M. Philippe Prince, M. Louis Deniset, Mme Léon Cancade, Mlle Simone Parent, M. Fred St-Germain, M. Etienne Bohémier, M. Armand Guénette, M. Lucien Guénette, M. Pierre Vedel, M. Maurice Pariseau, M. Albert Sylvestre, M. et Mme V. Stanners, M. Napoléon Boily, M. Jean Daoust, M. Bernard de Marjorie, M. L. Cancade, M. Denis Prenovault, M. Jean-Léon Bruyère, Mme O. Désautels, M. A. Gaborieau, M. J.-R. Brunet, M. Maurice Labelle, Sr M. Jean-Augustin, Sr Luce-Marie, M. Donat Bilodeau, Mme Marie-Josephe Fisette, Sr Maria-Célina, Mgr C. Paillé, M. Jean Bérubé; M. Lucien-H. Morin, Mlle Monique Boily, Mlle Noélie Palud, Mlle Alida Landry, Mlle Laurette Bergeron, Sr Marie-Rachel, Sr Louis des Anges, Sr Anne-Thérèse, Sr M. de Ste-Croix, Sr Eva-Marie, Sr Joseph-Arthur, Sr Jarbeau, Sr Anne-Véronique, Mlle Léonie Guyot, Sr Antoine de la Providence, M. R. Chaballier, M. R. Bockstael, Sr Emélie-des-Anges, Sr Marie Rose des Anges, M. Jos. Pelland, M. l'abbé Rémi DeRoo, M. Roméo Champagne, Mme Alice Palud, Sr Marie-Diomède, Sr Eugène Avila, R. P. Lucien Hardy, S.J., Mme Alfred Monnin, Mme Alice Raymond, Sr Marie Jeanne d'Arc, Sr Marie Paul-de-la-Croix, Sr Marie-Philéas, R. P. Jolicoeur, M. St-Siméon, Sr M. St-Robert, Sr Vincent Ferrier, R. P. Girard, Fr A. Laurin, R. P. Recteur du Collège de St-Boniface, M. J. A. Dupont, Sr Cécile Rioux, Sr Alice-Emma, Sr Angèle-Thérèse, Sr Marie-Philias, R. P. Jolicoeur, M. l'abbé L.-B. Jean, M. Roger Bazin, Mlle Laurette Alarie, Mlle Jeannine Roy, Mlle Lorraine Smith, M. Laurier Régnier.

St-Claude

Sr Agnès-Noélie, M. Laurent Jubinville, M. Albert Chappellaz; Sr Rose-Marie, Mme Laurent Jubinville, M. l'abbé Jean-Marie Gagné, M. l'abbé R. Prescott.

St-Charles

R. P. L. Chabot, M. Florent Sarrasin, M. Camille Laflèche, M. Martial Laflèche, M. Joseph Caron; Sr Marie St-Félix, Sr Marie de Fatima, Sr Marie Ste-Cécile, Sr Marie Ste-Odile.

St-Eugène

M. Joseph Parent, M. C. Teillet, M. F. Gauthier; Sr Colette des Anges, M. l'abbé Lucien Turcot, Dr. André Lachance, Sr Pauline de Jésus, Sr Lucie du Sauveur.

St-François-Xavier

Sr Jeannine Parent, Sr J. Monchamp.

St-Jean-Baptiste

Sr Roger-Joseph, Sr M. Marion, Mgr H. Lapointe, Jacqueline Roy, Sr Marie-Louise-Gabrielle, Mme Jeanne Sabourin, Sr Paul de l'Eucharistie, M. Ovila Sabourin.

St-Joseph

Sr Marie-Henri.

St-Laurent

Mme François Blais, P. Connelly; Sr M. de N.D. de Bon Repos, Sr Marie de St-Gunhard, Sr Marie-Hélène-Denise, Sr Marie de St-Magnile, Sr Marie du Crucifix, Sr M. Paul-Alexandre, Sr M. de St-Eudes.

St-Malo

Mme Adonai Marion, M. l'abbé L. Roy, R. Breton, Ovila Gosselin, Mme Ernest Comeau, M. Denis Maynard; Sr Jeanne-Nathalie, Sr St-Jean-Baptiste.

St-Norbert

Mme Léo Tétreault, M. Paul Lord, M. l'abbé A. Hébert, M. E. Chartier, M. Raphaël Champagne; Sr H. Neumann, Sr Marie-Olive Sarrasin, Sr Elisabeth de Moissac.

St-Pierre

M. J.-R. Carrière, M. Arthur Rioux, M. Edmond Préfontaine, M. et Mme René Préfontaine, M. Zéphirin Desharnais.

Somerset

Sr M. Pierre-Joseph, M. et Mme Célestin Champagne.

Sacré-Coeur

Mlle Marietta Laflèche; M. Roland Gauthier, M. J. Doiron, R. P. Roméo Bédard, Sr René des Anges, M. Eugène Le Roux, M. A. Bernier.

South Junction

M. l'abbé Paul Carrier.

Ste-Rose-du-Lac

Sr Marie-St-Fortunat.

Rathwell

M. Léon Jamault.

Autres

L'hon. M. et Mme Marcel Boulic, M. l'abbé M. Deniset-Bernier, délégué de l'archevêque, M. le consul de France, Serge de Fleury, M. Markland Smith, M. Roland Pinsonnault, M. Clément Provencher, M. Guy Lachance, R. P. Benoit Paris, M. le maire et Mme J. Van Belleghem, Mgr J. Robert, V.G., Mgr Clovis Paillé, P.D.

Le Juniorat de la Ste-Famille

Excellence: septembre

Rhétorique: René Courcelles, Maurice Emond.

Belles-Lettres: André de Rocquigny, Edmond Lacasse.

Versification: Jean-Paul Courcelles, Robert Dionne.

Méthode: Raymond Pelletier, Edouard McCarthy, Philippe Lavack.

Syntaxe: Raymond Bisson, Jean-Yves Rochon, André Chaput.

Eléments: Maurice Chaput, Michel McDonald, Georges Legal.

Partie de ballon:

Assiniboia High 1, Juniorat 19

Les étoiles de la partie furent Laurent Bisson et André de Rocquigny. Deux de nos joueurs ont failli passer dans le camp des adversaires, car ils ont été tatoués et peu s'en fallut qu'ils fassent partie du traité.

Institut Pédagogique du Manitoba

Pédagogues en herbe

Rédacteur: René Carrière

Comité de révision: Soeur Marie Ste-Geneviève, M.O., Soeur Marie René-des-Anges, S.N.J.M., Miles Hélène Marchand, Anita Fillion, Monique Houde, M. Gilles Blais

Conseil des étudiants

"Ce que femme veut, Dieu le veut." Et un groupe de normaliennes voulaient élire un canadien-français, Gérald Carrière, de La Broquerie, comme président du M.T.C.

Avec diplomatie, elles réussirent à avoir les vingt-cinq noms nécessaires à la nomination.

Sans trop de cérémonie, on se mit à afficher plus de pancartes que les murs pouvaient en tenir. On en accrocha dans les arbres, même.

Le 10 octobre mit fin aux nominations. Il y avait sept candidats pour le poste de président dont MM. G. Carrière et Charles Morentette; deux pour le poste de secrétaire et trois pour la charge de trésorière. L'enthousiasme régnait.

Le vendredi 17 octobre marqua la fin de la campagne électorale.

Vers cinq heures, les normaliens avaient un président, Gary Olender; une secrétaire, Pat Low; et une trésorière, Jennifer Gibson.

Et si notre Canadien français ne l'a pas emporté on se console en disant, "l'homme propose et Dieu dispose".

Paulette RUEST.

• • •

Rendez-vous du 8 octobre

C'était bien mercredi soir qu'avait lieu, au Local Scout, une réunion pour les Canadiens français de l'Institut Pédagogique. 25 étudiants et étudiantes répondirent à l'appel. M. l'abbé L. Bouvier, aumônier diocésain de l'Action Catholique, souhaita à tous la bienvenue et résuma en quelques mots le but de la réunion.

Puis le groupe se divisa et un questionnaire fut distribué. Chaque équipe étudia les problèmes qu'un catholique aura à affronter dans ce milieu étranger. Les bonnes attitudes à prendre furent aussi discutées afin de prouver que la présence des catholiques à l'Institut Pédagogique aide la cause du Christ auprès des non-catholiques. Ensuite, une réunion plénière permit à chacun d'apporter ses réponses et ses idées. Tous quittèrent l'assemblée convaincus du rôle important qu'ils ont à jouer.

Un merci va à M. l'abbé Bouvier qui nous éclaira sur plusieurs points. Ajoutons une note d'appréciation pour l'excellent travail des organisatrices de cette soirée. En terminant, un mot de félicitation à tous les étudiants présents.

Léonie GOULET.

• • •

NOS OFFICIERS FRANÇAIS

Le président

Marcel Lacroix naquit à St-Claude, le 11 mai 1938. Il commença ses études à St-Claude et continua au collège de St-Boniface où il acquit une forte éducation en français. Ce fut un grand plaisir de le revoir à St-Claude où il termina ses études.

Ses voyages et son expérience ne se terminèrent pas là. En 1956-57, le voilà rendu à Brochet où il enseigna un an sous permis. Nous sommes tous heureux d'avoir un tel homme comme président.

Hervé-J. LACROIX.

• • •

La vice-présidente

Je suis empressée de vous faire connaître la charmante personnalité de Lorraine Pinette.

Sa qualité dominante est d'être très laborieuse. Elle s'applique à tirer le plus grand profit des avantages de l'instruction qui lui sont offerts.

Après avoir bénéficié, pendant les trois dernières années, d'une solide formation au couvent de St-Charles, elle s'oriente avec enthousiasme vers l'enseignement. Aussi toute son attitude et ses dispositions à vouloir se dévouer pour autrui, feront d'elle une excellente éducatrice.

Elle a déjà donné des preuves que rien ne la rebute quand il s'agit de rendre service.

C'est ainsi qu'elle veut bien donner des cours de français à la fille de notre assistant principal. Ses qualités de présence d'esprit et de confiance en elle-même, l'aideront à résoudre ses problèmes efficacement.

Enfin, sa franche jovialité et son entrain sauront contribuer heureusement à faire un succès de sa belle vocation d'éducatrice.

La secrétaire-trésorière

De la vie et de l'énergie! Voilà Hélène Marchand! Elle aime chanter et jouer du piano: elle en a les talents. Quand il s'agit de s'amuser, elle s'y prête facilement. Et pourtant, au travail, elle est sérieuse. Elle s'y met corps et âme, toute anxieuse. Car elle veut faire de son mieux.

Jocelyn GOSSELIN.

• • •

Le rédacteur

René Carrière est un jeune homme heureux, sérieux et gentil. Chez lui, nous trouvons de la politesse et du courage. Après avoir bien songé à son affaire, René se décida d'entrer à l'Institut Pédagogique. Je crois qu'il a les aptitudes nécessaires pour devenir instituteur. René tend à être humoristique. Il aime les sports et la danse.

Ayant une personnalité très agréable, il se fait aimer partout où il passe. Etant un homme à grand coeur, il est toujours prêt à rendre service. Oui, j'ai confiance que René, comme instituteur, aura de grands succès dans cette profession. Sa devise: "Soyons tolérants."

Gérald CARRIERE.

La Plymouth allie l'éclat à l'économie



La voiture Plymouth Savoy sedan 4 portes, représentée dans la vignette, est l'un des 15 modèles offerts dans la marque Plymouth 1959, qui comprennent aussi les séries Belvedere, Fury, Sport Fury, Suburban, Sport Suburban et Custom Suburban. L'effet dramatique des ailettes (du radiateur) combinées à la large grille quadrillée en aluminium est la principale caractéristique de toute la série Plymouth. Il donne une nouvelle apparence de luxe à cette production d'automobiles à prix modiques.

Frank Morriss:

Le TNM "une des meilleures troupes de comédiens du monde"

Les amis du théâtre au Manitoba avaient bien entendu dire que le Théâtre du Nouveau Monde est universellement reconnu pour ses interprétations fidèles et enlevantes des farces de Molière, et que les acteurs montréalais avaient fait applaudir les oeuvres de Marcel Dubé jusqu'à Paris, Bruxelles, New York et Stratford, Ont. Maintenant ils connaissent cette brillante troupe bilingue et sont convaincus que sa réputation est plus que méritée.

C'est en effet au Playhouse de Winnipeg que des centaines de spectateurs enthousiastes, les 13 et 14 octobre, ont pu manifester leur ravissement par des applaudissements et des acclamations.

Le premier soir, ils ont ri parfois à gorge déployée avec Molière, de certaines tendances humaines qu'on retrouve aussi bien au 20e qu'au 17e siècle. Les trois farces (Le mariage forcé, Sganarelle et La jalousie du Barbouillé) portent sur un thème plutôt fragile, celui du mari trompé, mais les acteurs du TNM ont réussi à les rendre glorieusement drôles et même, à en tirer des oeuvres d'art.

L'étoile de la soirée fut certainement Guy Hoffman qui joue "depuis ses orteils en montant", mais il faut dire que les directeurs Jean Gascon et Jean Dalmain ont obtenu de tous les acteurs un sens de l'ensemble qui ne nuit en aucune façon à la vie des divers caractères. Tout était plein de vie, de spontanéité . . . sans improvisation.

L'interprétation était tellement parfaite que les deux critiques du Free Press et du Tribune, Frank Morriss et Ann Henry ont avoué que leur ignorance du français ne constituait en rien un obstacle à leur compréhension de Molière: "My French is extremely wispy, but the company overcame my ignorance of the language with its exciting artistry and superb style . . . Even to the non-French speaking members of an enchanted audience, it (Molière) spoke a language common to all people." "Those who didn't know French, and the writer only caught one word in a great many, could still appreciate the greatness of this company." "Perhaps the truly exciting quality of the work of the players is underscored by the fact that though it is done in the French language, the players speak so eloquently, use the buffoonery of Molière with such consummate skill that it becomes clear and understandable to those who do not speak the language." Ces témoignages viennent s'ajouter aux critiques élogieuses déjà lancées en d'autres pays. Et cela prouve que la tournée entreprise dans l'Ouest par les comédiens de Montréal fera non seulement connaître le théâtre du Canada français, mais servira surtout à enrôler de nouveaux amis pour cette culture qui est nôtre.

Le deuxième soir, la troupe joua "Time of the Lilacs", traduction par Ken Johnstone d'une pièce en trois actes de Marcel Dubé. Cette pièce possède des qualités de naïveté, de fraîcheur et de sincérité qui brisent le coeur (au dire de Frank Morriss). Ces tableaux rapides d'une vie simple, peuplée par des gens qui n'ont rien d'extraordinaire,



Huguette Oligny



Marcel Dubé

touchent d'autant plus profondément que derrière ces tableaux on découvre peu à peu un drame poignant: celui de la solitude qui broie certains coeurs humains.

Tout cela fut présenté dans une mise en scène unique: costumes, décors, jeux de lumière, musique et chansons, bruits ambiants, tout y était pour unir d'avantage les spectateurs au drame qui se jouait devant eux. Tous ces éléments étaient agencés pour concourir à cette même fin: créer cette atmosphère de silence tendu attendant le dénouement fatal.

Il est vraiment regrettable que cette troupe de Montréal ne soit demeurée que deux soirs à Winnipeg. Il est surtout regrettable que les spectateurs n'aient pas été assez nombreux pour remplir la salle. Souhaitons que le Théâtre du Nouveau Monde revienne au Manitoba et que, cette seconde fois, tous ceux qui se vantent d'aimer le vrai théâtre seront présents pour apprécier et pour applaudir.

Ajoutons que plusieurs membres du Cercle Molière profitèrent d'une telle occasion pour rencontrer dans l'intimité les membres de la troupe montréalaise. Ils avouent avoir beaucoup appris de leurs confrères de la métropole, ce qui promet beaucoup pour le 27 novembre prochain alors qu'ils joueront "Azouk", au théâtre Dominion.

En attendant, réjouissons-nous de ce que les acteurs du Canada français apportent quelque chose à nos compatriotes de langue anglaise. Déjà ceux-ci semblaient apprécier "La famille Plouffe", et ils l'ont prouvé au Playhouse par leurs applaudissements en faveur de Denise Pelletier. Mardi soir dernier, ils avaient le plaisir de connaître Gratien Gélinas jouant le rôle principal dans une autre pièce de Marcel Dubé, "Man in the house" présentée à la télévision de 7 h. 30 à 9 h. p.m. Chaque semaine, les samedi et dimanche, ils peuvent aussi tirer parti des programmes français télévisés.

Tout cela doit certainement les préparer à écouter l'an prochain les programmes français du poste satellite de télévision. Souhaitons-le.

Inwood

Çà et là

Mme William Cossette est allée visiter sa belle-soeur, Mme Antoinette Nesbitt, de St-Charles, le lundi 6 octobre.

M. Ernest Laporte a dû être transporté à l'hôpital de Teulon, à la suite d'une attaque de paralysie.

Les Dames Auxiliaires ont tenu leur assemblée chez Mme Pierre Bruce. Neuf membres étaient présents. On fit des projets en vue du thé-bazar et du tirage qui auront lieu le 24 octobre dans la salle Memorial. Il fut décidé de tenir une assemblée spéciale chez Mme William Cossette, le 20 octobre, pour préparer tous les articles et prix.

M. et Mme Arthur Rohn et leur famille, de Winnipeg, visitaient leurs parents, M. et Mme Laforme.

M. Jerry Laforme, de Geralton, Ont., est venu visiter les familles Laforme, la semaine dernière.

M. et Mme Noël Lafrance, de Perreault Falls, Ont., M. Georges Lafrance et son fils, de St-Boniface, ont visité M. et Mme Laforme, le dimanche 12 octobre.

M. et Mme M. Rojer ont eu la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme Hector Bruce, de Winnipeg, le dimanche 12 octobre.

M. et Mme Lloyd Skogan ont loué le presbytère pour le reste de la saison.

M. Roy McMahon, de Teulon, employé à l'hôtel de Hillside, est déménagé dans la maison de M. C. Bostrom avec sa famille.

Mme Ellen Anderson est allée visiter ses fils et bru, M. et Mme Len Anderson, de Winnipeg, le lundi 13 octobre.

M. Siméon Dufault, de Longlac, Ont., en visite chez son oncle, M. Esdras Dufault, de St-Vital, est venu visiter Mme Odile Cossette, le jeudi 16 octobre.

Une assemblée des conservateurs a eu lieu dans la salle Memorial le mardi 14 octobre.



Le R. P. Ferdinand Faure, de la Compagnie de Jésus, est décédé à Montréal mardi dernier, à l'âge de 71 ans.

Le Père Faure était bien connu dans l'Ouest canadien, où il passa vingt-six ans. Il fut d'abord professeur et directeur des études au collège des Jésuites à Edmonton, Alberta.

C'est surtout au Manitoba, où il vécut dix-sept ans, qu'il exerça son activité apostolique, soit comme recteur du collège de St-Boniface (1930-1933) et aumônier de l'A.C.J.C., soit comme visiteur des écoles, poste qu'il occupa pendant quatorze ans.

Durant les dix dernières années de sa vie, à Montréal, le P. Faure continua à se dévouer à l'éducation, comme préfet d'études aux collèges Sainte-Marie et Brébeuf, tant que sa santé le lui permit, et resta toujours intéressé à la vie de l'Ouest canadien.

Usagers des autobus du pont Provencher

Pendant deux semaines environ, on effectuera d'importantes réparations sur le pont Provencher. C'est pourquoi les autobus ne pourront plus transporter leurs passagers sur la rivière Rouge, de St-Boniface à Winnipeg ou de Winnipeg à St-Boniface, à partir du lundi matin 27 octobre. Les piétons pourront heureusement traverser le pont à pied.

La compagnie d'autobus du Winnipeg métropolitain a pris toutes les mesures pour minimiser au maximum les inconvénients qu'une telle situation pourrait causer. Lisez attentivement l'annonce que la compagnie fait paraître cette semaine. Il est évident que tous pourront arriver à temps à leur travail ou à l'hôpital, en suivant les indications données.

Le service civil fédéral comptait 178,434 employés au 30 septembre 1957, comparativement à 171,770 à la même date de 1956.

St-Emile

Bazar paroissial

La paroisse tiendra le bazar annuel à la fin de novembre. Les travaux à la salle seront alors terminés et on pourra disposer de plus de place pour la cuisine et autres activités. Les revenus du bazar sont habituellement attribués aux activités sportives et aux travaux d'aménagement de l'église et des dépendances.

Réunion générale

Le mardi soir 28 octobre, dans la salle de réunion de l'hôtel de ville de St-Boniface, aura lieu une réunion générale de la Société Historique de St-Boniface. En conformité avec la politique établie l'an dernier, on présentera une série de courts travaux au lieu d'une étude générale.

Cette séance sera consacrée surtout à l'étude du musée et des objets qui s'y rattachent. Le R. P. Hardy, S.J., qui arrive d'une tournée d'étude faite dans les principaux dépôts d'archives de la province de Québec, parlera des articles se rapportant à La Vérendrye; M. Marius Benoist, sur les nombreux objets que renferme le musée se rapportant à Louis Riel et aux événements de 1869 et 1885 et M. l'abbé Antoine d'Eschambault, sur le projet d'un musée pour St-Boniface.

Cette soirée est ouverte au public et tous les membres et amis de la Société sont cordialement invités à assister à cette réunion du 28 octobre.

Un écrivain français parle de 'Cinéma et Littérature'

Le samedi 18 octobre, un très grand nombre de membres de l'Alliance Française se réunissaient pour entendre M. Henri Queffélec parler de "Cinéma et Littérature".

Grand Prix de l'Académie française en 1958 et l'un des grands écrivains de la littérature marine, l'auteur du "Recteur de l'Ile de Sein" (oeuvre portée à l'écran sous le titre de "Dieu a besoin des hommes") a donné un vivant aperçu de la transmission du livre à l'écran et ses impressions d'auteur voyant son oeuvre ainsi transformée. Le débit de M. Queffélec était rapide, un peu trop rapide, au gré des auditeurs, mais la profondeur de ses remarques et sa manière spirituelle de traiter son sujet ont permis à tous de jouir d'une telle causerie.

La transformation de son livre est une révélation pour l'auteur, car il se fait beaucoup de changements de toutes sortes, nécessaires pour le cinéma et pour atteindre le grand public qui vient là non seulement communier avec l'auteur, mais en y apportant son rêve personnel.

Le cinéma a d'ailleurs traversé maintes étapes, du noir et blanc aux couleurs brillantes de nos jours, et surtout en ce qui regarde le son, qui est de plus en plus évocatif et fidèle.

Le public demande le drame, le 'suspense", les féeries des faits historiques plus ou moins modifiés sur l'écran. C'est là ce qui l'intéresse. C'est pourquoi on recourt à tant de "trucs" pour lui plaire. M. Queffélec expliqua avec humour quelques-uns des "trucs" choisis pour filmer son roman marin en pleine banlieue parisienne.

Des auteurs bien connus, tels que Giraudoux, Paul Valéry, Jean Cocteau, Mauriac, ainsi que l'acteur Sacha Guitry s'y sont intéressés.

"Nous ne choisissons pas notre époque", nous pénétrons dans ce royaume obscur accompagnés des rêves de notre esprit hanté par le rideau de fer et les soucoupes volantes.

Le cinéma a donc une valeur psychologique sur nos nerfs. Le mouvement des images recrée la vie et tâche d'unir les arts, nous pénétrant comme un courant électrique par les yeux.

Le colonel Paul Garneau, vice-président, avait présenté le conférencier en l'absence de Mme Etsell, présidente de l'Alliance. Il donna quelques précisions sur la carrière de M. Queffélec et nomma quelques-unes de ses oeuvres: L'homme d'Ouessant, Un recteur de l'Ile de Sein, Le royaume de la mer, Le bout du monde, etc.

M. le professeur Meredith Jones a vivement remercié M. Queffélec pour sa causerie si intéressante et si instructive.

M. Queffélec quittait Winnipeg un peu plus tard dans la soirée pour se rendre à Edmonton.

Aux futures mères . . .

Pour les futures mères, ces mois d'attente peuvent être parmi les plus heureux et les plus reposants de leur vie. C'est un fait bien connu que "la connaissance bannit la crainte". Dans chaque coeur de maman, les mêmes questions se posent au sujet de son bébé: Qu'a-t-il l'air maintenant? Au sujet d'elle même: Quels changements s'opèrent en son corps? Comment l'enfant se forme-t-il? Comment vient-il au monde?

Les mères désirent savoir si leurs brûlures d'estomac et leurs douleurs au dos sont normales; comment elles peuvent venir à bout de leur fatigue, de leur irritabilité et de leurs craintes au sujet du bébé qui se développe. Elles veulent savoir ce que c'est que de donner naissance à un bébé: Qu'arrivera-t-il quand elles entreront à l'hôpital? Comment doivent-elles faire face à leur tâche de mères par la suite, si c'est pour elles une nouvelle expérience?

Plusieurs femmes hésitent à déranger les professionnels avec "leurs petits problèmes" et se fient aux conseils des amis et voisins qui peuvent être ou ne pas être exacts.

Celles qui cherchent activement des informations peuvent les obtenir. Les cours gratuits donnés par la garde-malade à la salle municipale de St-Adolphe offrent une bonne occasion pour discuter des problèmes et chercher les réponses.

Cours prénatals de la municipalité Ritchot

M. le Dr W. G. French, directeur médical, de l'Unité sanitaire de la Rivière-Rouge de Steinbach, Man., a annoncé qu'une série de cours prénatals sera donnée à la salle municipale de St-Adolphe. Cette série a commencé le mardi 21 octobre et se continuera durant neuf semaines.

Pour plus amples renseignements, appelez Ste-Agathe 305 R-21 ou Steinbach au numéro 106, ou écrivez à la garde-malade d'hygiène publique, Bureau de l'Unité sanitaire, Salle municipale, St-Adolphe, Manitoba.

M. l'abbé J.-P. Morin est nommé aumônier

ST-HYACINTHE — M. l'abbé Jean-Paul Morin, vice-supérieur et professeur de Belles-Lettres au séminaire de St-Hyacinthe, vient d'être nommé aumônier de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec. Il succède à Mgr Lucien Beauregard, P.D., récemment nommé supérieur du Grand Séminaire de St-Hyacinthe. La nomination de M. l'abbé Morin fut annoncée à la suite d'une réunion de l'Assemblée des Evêques de la province civile de Québec.

La semaine de la coopération

Voici le programme des causeries et soirées spéciales qui seront radiodiffusées à CKSB durant la Semaine nationale de la Coopération, du 26 octobre au 2 novembre.

Le dimanche 26 octobre, à 8 h. 30 p.m., M. l'abbé A.-J. St-Laurent parlera du "Pourquoi de la Semaine de la Coopération" et du programme de cette semaine au Manitoba".

Le lundi 27 octobre, au programme des dames, Mme Joseph de Ambrosis parlera de "La femme, le foyer et l'épargne". Le même soir, à 7 h. 50, M. Joseph Deroche communiquera son "Message à l'occasion de la Semaine de la Coopération; notre mouvement coopératif au Manitoba, nos espoirs d'avenir".

Le mardi 28 octobre, à 7 h. 50 p.m., M. Pierre Frossais parlera de "L'inspection des Caisses Populaires, directives aux officiers et aux membres".

Le mercredi 29 octobre, à 4 h. 30, au programme des jeunes, les officiers de la Caisse scolaire de La Salle expliqueront le rôle des Caisses scolaires; le soir à 7 h. 50, M. Joseph de Ambrosis expliquera "Les services de la Caisse Centrale".

Le jeudi 30 octobre, à 7 h. 50 p.m., M. l'abbé Adélard Couture relatera "L'histoire de notre mouvement coopératif au Manitoba; la nécessité de l'épargne".

Le vendredi 31 octobre, à 6 h. 30 p.m., M. Joseph Chabalier donnera "L'historique et les statistiques de nos magasins coopératifs au Manitoba".

Le samedi 1er novembre, à 7 h. 50 p.m., M. Maurice Gauthier donnera des détails sur "Le travail du propagandiste auprès des magasins coopératifs; opération-éducation".

Les journées de district

Chaque jour de la Semaine de la Coopération, un district sera à l'honneur et il en sera question à la radio et dans le journal.

Le dimanche 26 octobre, district 1: St-Boniface (X), St-Emile, Sacré-Coeur de Winnipeg, Elie, St-Georges, St-François-Xavier.

Le lundi 27 octobre, district 2: Ste-Anne-des-Chênes (X), La Broquerie, Lorette, Richer, Ste-Geneviève, South Junction, St-Labre.

Le mardi 28 octobre, district 3: Notre-Dame-de-Lourdes (X), St-Claude, Haywood, St-Léon, Mariapolis, Dunrea, Bruxelles.

Le mercredi 29 octobre, district 4: Ste-Rose-du-Lac (X), Laurier, Ste-Amélie, St-Lazare.

Le jeudi 30 octobre, district 5: St-Jean-Baptiste (X), Letellier, St-Joseph, Ste-Elisabeth.

Le vendredi 31 octobre, district 5: St-Pierre (X), St-Malo, Otterburne.

Le samedi 1er novembre, district 7: Ste-Agathe (X), Ile-de-Chênes, St-Norbert, St-Adolphe, La Salle.

La paroisse marquée d'un X devra prendre l'initiative de contacter les autres paroisses, afin d'organiser un programme commun. Après entente des paroisses concernées, le lieu de la démonstration ou soirée peut être changé.

Moins de 8 pour cent de la superficie du Canada est classifiée comme terre en culture; une étendue égale inhabitée est qualifiée de cultivable.

Rathwell

Elections municipales

Le mardi 14 octobre, jour de nomination, les électeurs avaient l'occasion de choisir leurs représentants aux élections municipales. Dans le quartier no 2, M. Jean-M. Deshayes, n'ayant aucune opposition, fut élu par acclamation.

Dans le quartier no 1 se présentent MM. Marcel Roch et Charles Sala. Ce dernier est le nouveau candidat et fut proposé par M. Albert Deshayes, de Notre-Dame-de-Lourdes, et secondé par M. J. Wilson, de Rathwell.

L'élection municipale a lieu aujourd'hui, vendredi 24 octobre. Invitation aux électeurs du quartier no 1 à profiter nombreux de votre droit de vote. Votez comme bon vous semble mais votez.

Souper annuel

Le souper annuel au profit de la paroisse Ste-Monique de Rathwell aura lieu le samedi 25 octobre à partir de 5 h. p.m. Invitation à tous les amis des endroits voisins à y participer. Soyez assurés que vous serez enchantés d'être venus.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
21 octobre 1958

BEURRE

Crémerie	.62½

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.31
Grade A moyens	.21-.23
Grade A petits	.14
Grade B	.19
Grade C	.13

VOLAILLES EN VIE

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.32	.26-.27	.17-.19
5-6 lbs	.30	.24-.25	.15-.17
4-5 lbs	.25-.27	.19-.21	.13-.14
Moins de 4 lbs	.21-.22	.17-.18	.11-.12
POULETS EN VIE			
Plus de 5 lbs	.18-.19	.16-.17	.11-.12
4-5 lbs.	.16-.17	.13-.14	.09-.10
Moins de 4 lbs	.09-.11	.09-.10	.07-.08

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$23.50-$24.00
Bons	22.50- 23.00
Moyens	19.00- 22.00
Ordinaires	16.00- 19.00
Génisses:	
Bonnes	$20.00-$21.00
Moyennes	18.00- 19.50
Ordinaires	15.00- 17.00
Vaches:	
Bonnes	$16.50
Moyennes	15.50- 16.00
'Canners' et 'Cutters'	12.00- 14.50
Veaux de boucherie:	
De choix	$27.00-$29.00
Bons	27.00- 29.00
Moyens	23.00- 26.00
Ordinaires	15.00- 22.00
Porcs:	
Grade A	$22.25
Truies	12.00- 13.00
Taureaux:	
Bons	$18.00-$19.00
Ordinaires	15.00- 17.00
Agneaux:	
Bons	$17.50-$18.00
Moutons:	
Bons	$4.00- $5.00

Saint-François-Xavier

Le vendredi 17 octobre, le R. P. Ledorze, prêtre des Missions Etrangères, a donné une conférence et a présenté des vues animées sur la mission Ste-Thérèse de Tokyo, au Japon.

M. Alex. Allard est parti pour visiter ses enfants de Victoria, C.-B.

Etaient en visite chez M. et Mme Marc Régnier: leurs fille et gendre, M. le Dr et Mme Karl Riese et leur fils, Michael, de Hartford, Conn., et leur fille, Mlle Marie-A. Régnier, de Toronto, qui s'en va à Vancouver ouvrir une succursale pour la compagnie Western Savings & Loans. M. le Dr. Riese est venu assister au congrès des chirurgiens tenu à Winnipeg.

St-Georges

Va-et-vient

Le 12 octobre, Mme Georgiana Vincent avait le bonheur d'avoir la visite de M. et Mme Paul Landry, de St-Boniface. Ils retournèrent le lendemain enchantés de leur court séjour à St-Georges.

M. et Mme Oscar Chayon sont de retour dans la paroisse, après avoir passé l'été dans le bois où M. Chayon était gardien.

Partie de cartes

Le 19 octobre avait lieu la deuxième partie de cartes de la saison. Vu la belle température, un grand nombre de personnes s'y rendirent et se divertirent au jeu de cartes, au bingo et à la roue de fortune. Vers la fin de la soirée, un goûter fut servi et tous se séparèrent emportant un bon souvenir de cette veillée.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Georgiana Bouvier et à M. Gérard Bourgeois, tous deux patients à l'hôpital de Pine Falls.

Ste-Agathe

Baptêmes

Le 12 octobre: Joseph-Charles-Daniel, fils de M. et Mme Charles Nadeau, de Gimli, né le 30 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Nadeau, de Québec, grands-parents de l'enfant, représentés par M. et Mme Auguste Gauthier.

Joseph-Daniel-Georges, fils de M. et Mme Samuel Nolette, né le 6 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Gauthier.

Les 15 et 16 octobre avait lieu l'exposition agricole dans la salle des Vétérans. Il y avait des articles variés et les exhibitionnistes furent en général contents et satisfaits des prix obtenus. Les plus heureux furent les six jeunes du club 4-H. Tous étaient très fiers de leur veau mis à l'exposition. J. Blatta, Pierre Beaudoin et André Lemoine remportèrent les honneurs, tandis que Lionel Lemoine reçut des louanges pour avoir si bien dressé et entretenu le sien. Rita Lemoine et Maurice Péloquin ne furent pas sans mérite et furent bien satisfaits des prix gagnés.

Souper paroissial

Dans le cours de la semaine, il y eut beaucoup d'activités chez les dames de la paroisse qui organisèrent un souper qui aura lieu le dimanche 26 octobre. On compte déployer les meilleurs talents de cuisinières pour que les convives qui seront nombreux trouvent un repas à leur goût et dont ils se souviendront.



Monique Guyot

Maxime Desaulniers

"Azouk" Au Cercle Molière

C'est le jeudi 27 novembre, que le Cercle Molière présentera la charmante comédie d'Alexandre Rivemale, "Azouk". Cette comédie, qui exige la présence d'un éléphant sur la scène, n'a pas été sans occasionner un gros problème au directeur de la pièce et au comité du Cercle Molière, qui a dû se mettre à la recherche d'un éléphant. Celui-ci n'aurait pas été difficile à trouver, si l'auteur de la pièce n'avait marqué sa préférence pour un éléphant blanc. Or, comme tout le monde le sait, les éléphants blancs se font de plus en plus rares, et les quelques survivants d'une race qui s'éteint, sont conservés amoureusement aux Indes, dans des écuries tout en or, où ils sont considérés comme des éléphants sacrés. Après maintes démarches, le Cercle Molière a pu obtenir d'un Maharajah, que celui-ci lui loue pour l'occasion, un magnifique éléphant blanc dressé.

Aux dernières nouvelles, l'éléphant était en route pour le Canada, et nul doute qu'il y aura foule, à la gare, le jour de son arrivée, pour souhaiter la bienvenue à "Azouk", éléphant blanc des Indes.

Les billets, numérotés, pour cette soirée, seront en vente à compter du vendredi 31 octobre, chez Huot, tailleur, avenue Provencher.

Lorette

Souper paroissial

C'est bien le dimanche 26 octobre qu'aura lieu, à la salle paroissiale de Lorette, le premier souper annuel à la volaille. Le repas sera servi à un prix minimum de 4 h. 30 à 9 h. 30 p.m. Venez en grand nombre encourager la paroisse, vous serez assurés d'un repas de mets délicieux et bien apprêtés. Cordiale bienvenue à tous.

La Broquerie

Décès de Mme Mireault

Le mardi 7 octobre, Mme Arthur Mireault, née Joséphine Granger, est décédée à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 69 ans et 3 mois. Née à La Broquerie le 27 juin 1889, elle résida dans la paroisse jusqu'à son mariage avec M. Arthur Mireault le 17 novembre 1915. De ce moment, ils résidèrent à Dufresne. En 1925, ils vinrent s'établir à La Broquerie.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Jacques, Martin, Lucien et Joseph; un frère, L.-J. Granger; une soeur, Marie-Anne Granger, et 10 petits-enfants, tous de La Broquerie.

Le service funèbre fut chanté en l'église de La Broquerie par M. l'abbé Lucien Senez, assisté de diacre et sous-diacre, et la sépulture eut lieu au cimetière local.

Remerciements

La famille de Mme Mireault désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce décès.

Ste-Amélie

Prompt rétablissement à Mme Arthur Verhaeghe qui passa dix jours à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, à la suite d'une opération.

M. et Mme Lucien Archambault ont passé une couple de jours à Winnipeg et sont revenus avec une nouvelle automobile.

Sont venus à Ste-Amélie pour la longue fin de semaine: Mlle Léa Archambault, du couvent de St-Charles, et MM. Gérald et Alfred Archambault, du collège d'Otterburne et de Winnipeg, chez leurs parents; Mlle Lorraine Pinette, de l'école normale, chez M. et Mme Fred Pinette; M. et Mme Charlie Berthelette, chez M. et Mme E. Soucy.

M. et Mme Maurice Gendron et leur fille, Carole, de St-Boniface, ont passé deux jours chez leurs parents, M. et Mme F. Pinette.

M. A. Verhaeghe, de Winnipeg, a rendu visite à ses parents et à sa fiancée durant la fin de semaine.

M. et Mme Roméo Montsion et leur famille, de Winnipeg, étaient en visite chez M. et Mme Jos. Corbel pour quelques jours.

M. et Mme Gustave Verhaeghe et leur fille, Yvonne, se sont rendus à Winnipeg et à St-Boniface pour affaires et pour visiter leurs parents.

M. et Mme René Verhaeghe et leur fils, Brian, et M. et Mme Georges Vandenbosch ont passé la longue fin de semaine chez des parents de Winnipeg.

M. Albert Vachon et ses enfants, Jean, Cécile, Marcel et Hélène, d'Oak Lake, M. et Mme A. Boulet, de Dunrea, et Mlle Alice Vachon, garde-malade pratiquante à Ste-Rose, ont rendu visite à M. l'abbé C. Vachon, curé, dimanche dernier, et assistèrent au souper paroissial.

M. et Mme Alois Stomp sont allés passer quelques jours chez des parents et amis de Winnipeg.

Merci à toutes les personnes des paroisses environnantes qui ont assisté au souper paroissial et félicitations à tous ceux et celles qui gagnèrent des prix au bingo.

Sincères condoléances à Mme Coss, de Makinak, à MM. et Mmes Gustave Verhaeghe et André Pinette et à Mmes C. Winters et Rita Foyant, de Winnipeg, à l'occasion du décès subit de leur époux et père.

MM. et Mmes Gildas et Louis Molgat, de Ste-Rose et de St-Boniface sont venus assister au souper paroissial.

M. et Mme Raoul Gervais, d'Estevan, et Mme Vincent Messer, de Midale, Sask., ont passé quelques jours chez M. et Mme Z. Grandbois.

Elie

Mariage Hambleton-Desilets

Le samedi 11 octobre, en l'église St-Sacrement d'Elie, M. l'abbé H. Roy, curé, bénissait le mariage de M. Barrie Hambleton, fils de M. et Mme Roy Hambleton, de St-Vital, avec Mlle Jacqueline Desilets, fille de M. et Mme Lionel Desilets, d'Elie.

La mariée était accompagnée de son père et portait une longue robe blanche en peau de soie. Son corsage était en dentelle de Chantilly avec encolure dentellée et décorée de paillettes. L'ample jupe avait des appliqués de dentelle de Chantilly. Son voile court était retenu par une couronne suédoise. Elle tenait un bouquet de roses "Sweetheart" et de stéphanotis.

La dame et les filles d'honneur, Mlles Doris et Yvette Desilets et Marguerite Bouchard, portaient des robes en taffetas broché de couleur bleu français et de longueur cocktail avec ceinturons bleus et petits chapeaux de même matériel que les robes. Le bouquet de la dame d'honneur se composait d'oeillets rose pâle et blancs, tandis que ceux des filles d'honneur, d'oeillets rouges et blancs.

La petite bouquetière, Joanne McClean, portait une longue robe blanche en taffetas recouvert de tulle avec petit chapeau assorti. Elle tenait un panier de roses et d'oeillets blancs.

La chorale, accompagnée à l'orgue par M. Sylvia Desilets, chanta des cantiques. Mme Ethel Scott, accompagnée par Mme Dorothy McClean, chanta le "Notre-Père".

Les enfants de choeur étaient Fernand et Philippe Desilets. Le garçon d'honneur était M. Lee Hambleton et les huissiers, MM. Dave McTaggart et Don Scott.

Un déjeuner chez la mariée réunit de nombreux parents et amis. Un souper et une soirée eurent lieu à l'hôtel Marion de St-Boniface.

Les nouveaux mariés partirent ensuite pour un voyage de noces à Illinois. A leur retour, ils résideront à St-Vital.

Malade

Prompt rétablissement à M. Hector Desilets, patient à l'hôpital.

Va-et-vient

Etaient en promenade chez leurs parents: M. et Mme Orval Roy, de Red Rock, Ont., Mlle Stella Desilets, de Montréal, et M. et Mme Rodolphe Levasseur, de Shawinigan, P.Q.

MM. Marcel et Edgar Bernardin sont partis pour Marievale, Sask., où ils construisent une école indienne.

Thé

Vous êtes tous invités à un thé et à une vente de pâtisseries qui auront lieu le 4 novembre, de 2 h. à 4 h. p.m., dans la salle "Beaver Hall" du magasin de la Baie d'Hudson.



La Salle

Les cérémonies imposantes des Quarante Heures se sont déroulées dans la paroisse du 10 au 12 octobre, avec foi et recueillement. MM. les abbés A. St-Laurent, curé, et P. Raymond prêchèrent aux heures saintes du soir. Les paroissiens furent fidèles à venir adorer le St-Sacrement aux heures assignées. Un bon nombre de communions furent distribuées au cours des offices de ces jours pieux.

Le lundi 13 octobre, à 8 h. 30 p.m., un service funèbre fut chanté par M. l'abbé A. St-Laurent pour le repos de l'âme de Sa Sainteté Pie XII, dont la chrétienté pleure encore la perte. Plusieurs paroissiens se firent un devoir d'y assister. Un bel éloge de l'illustre disparu fut prononcé par M. le curé.

Au cours de la semaine du 12 octobre, M. l'abbé A. St-Laurent, aumônier et propagandiste des Mouvements coopératifs au Manitoba, avait la joie de recevoir la visite d'un distingué visiteur, M. Aloysius Kintu, d'Ouganda, Afrique. Ce dernier est secrétaire de l'Union Coopérative de Masaka, Ouganda, dans l'est de l'Afrique, et appartient par conséquent à l'archidiocèse de Son Exc. Mgr Joseph Cabana, P.B. Il est actuellement au Canada pour se renseigner sur les mouvements coopératifs et séjournera peut-être un an parmi les paroissiens. En Ouganda, on possède déjà 78 coopératives de cotton et de café. M. le curé lui a déjà fait visiter quelques-unes des coopératives manitobaines. M. Kintu a donné récemment une conférence très intéressante sur les mouvements coopératifs de son pays aux séminaristes de St-Boniface.

Les officiers de la Caisse scolaire de La Salle eurent une interview dernièrement au poste CKSB. Cet enregistrement passera sur les ondes au cours de la Semaine de la Coopérative du 26 octobre au 2 novembre.

Mme Emma Tellier participa aux célébrations qui se déroulèrent à St-Norbert à l'occasion du centenaire du couvent. Comme on le sait, elle y fut honorée comme l'une des plus anciennes élèves et pensionnaires.

M. et Mme Archie Schaubroeck ont déménagé à St-Boniface, au début d'octobre, pour la saison rigoureuse de l'hiver.

Souhaits d'un prompt rétablissement à Mme Albert Girardin qui a dû faire récemment un deuxième stage à l'hôpital St-Boniface.

Baptême

Le 19 octobre: Lorraine-Marie-Georgine, fille de Léo Vouriot et de Raymonde Tougas, née le 9 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Vouriot, grands-parents de l'enfant.

Avis aux français du Manitoba

Le conseil des ministres en France vient d'adopter une ordonnance selon laquelle le vote par procuration est étendu aux citoyens français établis à l'étranger, à la condition qu'ils se soient fait immatriculer au consulat dans la circonscription duquel ils résident.

En conséquence, tous les électeurs résidant à l'étranger et inscrits sur les listes électorales d'une commune de France pourront participer aux élections législatives qui doivent avoir lieu dans la deuxième quinzaine de novembre de cette année (première quinzaine de décembre pour l'Algérie).

Les délais d'inscription doivent être, à très bref délai, ouverts à nouveau pour huit jours. C'est pourquoi le consul de France à Winnipeg invite d'urgence tous les électeurs de sa circonscription remplissant les conditions indiquées ci-dessus, qui ne sont pas, ou ne sont plus, inscrits sur les listes électorales d'une commune de France, à demander immédiatement cette inscription.

Pour ce faire, ils devront adresser une lettre au maire de la commune dans laquelle ils ont le droit d'être inscrits d'après les articles 12 et 13 du code électoral (journal officiel du 3 octobre 1956).

(Communiqué)

St-Norbert

Anniversaire de mariage

M. et Mme Joseph-Avila Leclair, de St-Norbert, célébreront leur 50e anniversaire de mariage le 8 novembre. Tous les parents et amis des jubilaires sont invités à prendre part à une soirée qui aura lieu à la salle athlétique de St-Norbert le 8 novembre, à 8 h. p.m. Bienvenue à tous.

St-Laurent

Va-et-vient

Mme Daniel Devlin a passé un mois en promenade chez ses fille et fils, Jocelyn et Daniel, tandis que sa jeune fille, Elsie, rendait visite à sa soeur, de Transcona. Mme Devlin demeura ensuite à Winnipeg où son époux est employé.

M. et Mme Adrien Chartrand et leurs enfants, Rhéa, Séréna (Mme Robert Lambert) et Adrien, sont revenus enchantés de leur voyage dans la province de Québec où ils visitèrent leur fille et soeur, la Rév. Mère Marie-Priscille, de St-Malo. Ils se rendirent en pèlerinage à Ste-Anne-de-Beaupré. A Montréal, ils rencontrèrent leur neveu et cousin, M. Armand Allard, et sa famille et visitèrent aussi l'Oratoire St-Joseph.

MM. et Mmes Napoléon et Alphonse Dumont et leur nièce, Mlle Sylvia Bruce, partaient pour une vacance d'un mois dans l'Est des Etats-Unis et du Canada, le 12 septembre. Ils visitèrent Mulford, South Hampton, Boston, Portland et Brunswick (place natale de MM. Dumont où ils rencontrèrent plusieurs parents et amis). Ils se rendirent ensuite au nord de Québec et visitèrent des parents de Cacouna, Rivière-du-Loup, St-André et revinrent par Ste-Anne-de-Beaupré, Québec, Loretteville, Cap-de-la-Madeleine, Montréal, Rigaud et Ottawa où ils s'arrêtèrent chez un cousin et visitèrent la ville. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

M. Louis Chartrand, fils de M. et Mme Aimé Chartrand, est parti pour un voyage autour du monde. Il était, avant son départ, télégraphiste à Vivianne, Man.

South Junction

Congrès de l'A.E.C.F.M.

Un groupe assez nombreux de paroissiens se rendait à St-Boniface, le 12 octobre, pour assister aux séances du congrès. Les discours et discussions furent appréciés. Chacun y alla de son opinion pendant le voyage du retour.

Parents et Maitres

A South Junction, l'Association comprend 33 membres répartis comme suit: 16 catholiques canadiens-français, 6 catholiques anglais et 11 non-catholiques. Il surgit parfois certaines difficultés de langue, de religion, etc., entre les différents groupes ethniques. Et cependant, tous ont un vif intérêt pour l'avancement religieux et moral des enfants. Quelle association a déjà eu un tel problème? Qu'avez-vous fait? Donnez-nous vos conseils . . .

Souper paroissial

Le dimanche 19 octobre, des convives de partout, même de la ville, dégustaient l'excellent souper préparé par les dames de South Junction. Sincères remerciements à ces bonnes cuisinières. Quelques rondes de bingo terminèrent la soirée. Et tout cela, pour le bien matériel de la paroisse!

Mariage Forest-Boutin bénit en la basilique de St-Boniface

Au matin du 16 août dernier, Mlle Lucille-E. Boutin, fille de M. et Mme Eugène Boutin, de Domremy, Sask., épousait, en la basilique de St-Boniface, M. Léo-H. Forest, fils de M. et Mme Napoléon Forest, de St-Malo, Man. Après l'échange des anneaux, la bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Eugène Hébert, cousin du marié, qui célébra la messe aux intentions des nouveaux époux.

M. André Forest, frère du marié, exécuta des cantiques.

La mariée fit son entrée dans la cathédrale au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. Elle était ravissante dans sa robe blanche à longue traîne, tulle de nylon, avec corsage en dentelle, longues manches se terminant en pointes de lis et encolure garnie de paillettes brillantes. Son ample jupe de nylon, recouverte de tulle, était garnie de panneaux de dentelle avec petites boucles de perles appliquées. Elle portait un magnifique bouquet de roses naturelles. Son chapelet en crystal de roche était le présent du marié.

La petite bouquetière, Thérèse, soeur de la mariée, était vêtue d'une robe blanche courte, bouffante, et se comportait avec tout le charme et la candeur de ses cinq ans. Mme Rose-Anne Boutin, fille d'honneur et cousine de la mariée, était une robe rose trois quarts à jupe bouffante; Mlle Marcelle Forest, fille d'honneur aussi et cousine du marié, portait une robe rose à teinte plus pâle et de même style que l'autre. La dame d'honneur, Mme André Forest, revêtue d'une robe rose plus foncée établissait une heureuse harmonie avec le groupe. Chacune portait un riche bouquet de fleurs naturelles assorties.

Le marié était assisté de son frère, Raoul, et de M. Raymond Boutin, frère de la mariée. Le petit Pierre Alarie, neveu du marié, était le page.

Le dîner, qui groupait la famille et les intimes, fut fort plaisant. Le R. P. Jean Tétrault, P.B., oncle du marié, adressa au nom de tous des félicitations chaleureuses et ses meilleurs voeux.

Le souper, en la salle de St-Malo, réunissait un groupe beaucoup plus nombreux de parents et d'amis. Un gâteau de noce à quatre étages dominait la table d'honneur, à laquelle siégeait le jeune couple et leur cortège.

Le maître de cérémonies, M. André Forest, s'acquitta de ses fonctions avec beaucoup d'entrain et de finesse. La finale musicale fut interprétée par l'oncle de la mariée, M. Napoléon Blier, de Domremy, Sask., pianiste-compositeur, qui a su égayer les coeurs et animer la fête.

Les nouveaux époux se font un devoir de remercier tous ceux qui ont participé à la joie de la fête ou qui s'y sont unis par la pensée et le coeur. Parmi ces derniers, mentionnons deux frères et deux soeurs du marié, Sr Marguerite Forest, s.g.m., M. Marcel Forest, séminariste, de Trois-Rivières, M. Laurent Forest et sa famille, de Californie, et Mme Jean-Marie Proulx, de St-Boniface. Un frère de la mariée, de Vancouver, marqua sa présence par l'envoi d'un beau cadeau.

Soulignons, enfin, la générosité des parents de la Saskatchewan, qui sont venus de plus de six cents milles pour se joindre à la fête. Mentionnons d'une façon bien spéciale les parents de la mariée, qui ont fait immensément pour les jeunes époux. Aussi la charmante fille d'honneur, Rose-Anne Boutin, et son frère, Napoléon, venus de Domremy pour l'occasion; Mme Joseph Huard, tante de la mariée; M. et Mme Raymond Huard, cousins de la mariée; M. Napoléon Blier; M. et Mme Adalbert Boutin, cousins de la mariée; enfin, M. et Mme François Béland, de Prince-Albert, amis de la famille.

Le jeune couple réside à St-Boniface.





Otterburne

Bazar

Le grand bazar annuel d'Otterburne aura lieu le dimanche 9 novembre. Il comprendra, comme par le passé, des amusements divers, y compris le fameux bingo. Les dames serviront leur souper-banquet à partir de 5 h. 30. p.m. Retenez bien la date; c'est le dimanche 9 novembre. Nous adressons dès maintenant une invitation toute cordiale à tous, spécialement aux paroisses avoisinantes.

Saint-Malo

Chevaliers de Colomb

Le mardi 14 octobre a eu lieu, dans la paroisse de St-Malo, notre réunion mensuelle. A cette occasion, le frère Dr Doyle, grand député du district, fit l'installation des officiers.

Ce fut une cérémonie très émouvante. Je suis certain que tous nos officiers pourront suivre les bons conseils de notre frère grand député et qu'ils feront de notre Conseil d'Iberville un des meilleurs du Manitoba.

Le docteur Doyle n'est certainement pas un inconnu parmi nous, étant le petit-fils d'un des vieux pionniers de St-Malo, M. John King, décédé, qui fut lui-même un grand catholique de notre paroisse. On peut voir que son petits-fils a su suivre ses traces et faire de lui-même un homme qui sera toujours apprécié dans sa profession de docteur et dans l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

Notre frère aumônier, M. l'abbé L. Roy, curé, louangea le frère Doyle qui laissera dans nos coeurs des idées religieuses qui peuvent nous guider.

Le dimanche 19 octobre, on s'organisa pour réciter le Rosaire à la grotte. Toute la paroisse étant invitée, l'assistance fut assez nombreuse malgré que plusieurs avaient profité de la belle température pour faire des visites au dehors.

Frères chevaliers du Conseil d'Iberville, mettez-y de la bonne volonté pour aller la main dans la main et je suis certain que nous réussirons et pourrons faire honneur à notre paroisse.

JEDEON.

Filles d'Isabelle

Le 9 octobre avait lieu la deuxième assemblée régulière pour l'année 1958-59. Il eut élection du nouvel exécutif: ex-régente, Sr A. Joubert; régente, Sr J. Hamonic; vice-régente, Sr A. Gosselin; secrétaire-financière, Sr H. Arpin; secrétaire-archiviste, Sr G. Hébert; trésorière, Sr H. L'Heureux; syndics, Sr L. Goulet (1 an), Sr D. Lafournaise (2 ans) et Sr L. Catellier (3 ans); chancelière, Sr L. Hamonic; gardienne, Sr B. Gosselin; monitrice, Sr R.-A. Hébert; pianiste, Sr P. Hébert; garde intérieure, Sr L. Lambert; garde extérieure, Sr R. Lambert; 1ère guide, Sr R.-Y. Hamonic; 2e guide, Sr S. Maynard; porte-bannière, Sr A. Hébert; rédactrice, Sr C. Hamonic.

Notre initiation aura lieu le 9 novembre prochain. Les membres du cercle qui n'ont pas encore remis les noms des nouvelles candidates devront le faire le plus tôt possible. Celles qui voudraient se joindre à notre cercle n'ont qu'à communiquer avec la régente ou autres membres qui en font déjà partie.

Nos félicitations à Mme Paul Turenne à l'occasion de la naissance d'un garçon le 1er octobre.

Nos sincères félicitations et voeux de bonheur à Mme Lionel Goulet (Aurore Joubert), notre ex-régente, à l'occasion de son mariage le 18 octobre.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi, 12 novembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., PROVOST (ALBERTA)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du directeur régional, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), et au bureau de poste de Provost (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 10 octobre 1958. (586)



La ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 12 novembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE FEDERAL, MINIOTA (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et au bureau de poste de Miniota (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 14 octobre 1958. (592)



Le ministère des Travaux recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 19 novembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., SPIRIT-RIVER (ALB.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.) du directeur régional, 10018—105e Rue, Edmonton (Alb.) et au bureau de poste de Spirit River (Alb.).

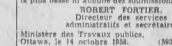
On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère en conformité des conditions qui y sont stipulées.

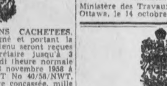
Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alb.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 20 octobre 1958. (607)





DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le jeudi 13 novembre 1958 à l'égard du CONTRAT No 40/58/NWT. Revêtement en pierre concassée, mille 0 à mille 20, de Yellowknife à Fort-Rae, Territoires du Nord-Ouest.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du Chef de la Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); du bureau de la Division des routes, pièce 721, édifice public, Calgary (Alb.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10225—100e Rue, Edmonton (Alb.); de M. F. A. McCall, sous-administrateur, Direction des régions septentrionales et des terres, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, Yellowknife (T. N.-O.).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque VISE ou de mandat-poste à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis à condition que les devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 14 octobre 1958. (600)

Mlle Florida Joyal épouse M. A. Bekar à Willow-Bunch

WILLOW-BUNCH — Le mercredi 8 octobre, en l'église St-Ignace, de Willow-Bunch, eut lieu le mariage de M. Arthur Bekar avec Mlle Florida Joyal, fille de M. et Mme Donat Joyal, de Willow-Bunch. Durant la sainte messe, qui fut célébrée par M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, des cantiques furent chantés par M. Marcel Moor, Mlles Gail Bellefleur et Marthe Cayer.

Un délicieux dîner fut servi au théâtre Palace, à environ 70 convives, et le souper fut servi chez les parents de la mariée, à environ 60 parents et amis. Le soir, une soirée dansante eut lieu au théâtre Palace.

Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux mariés. Ils sont partis pour aller demeurer à Edmonton, où M. Bekar a un emploi.

Ont assisté à ce mariage: deux frères du marié, d'Edmonton, trois de ses soeurs, et plusieurs amis, de Bayard et Moose Jaw; les tantes de la mariée, Mmes A. Picard, de Montréal, Jack Welsh, de Richmond, P.Q., et Betsy Carruthers, de Weyburn, et Mlle Estelle Rainville, de Gravelbourg.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 19 novembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., EVANSBURG (ALB.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.) du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018—105e Rue, Edmonton (Alb.), et au bureau de poste d'Evansburg (Alb.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alb.) les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 20 octobre 1958. (606)

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 12 novembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR LOGEMENTS DE PERSONNEL MARIE, MAISON DOUBLE C-1958, PEACE-RIVER, (ALBERTA)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du directeur régional, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), et au bureau de poste de Peace-River (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 14 octobre 1958. (593)

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi, 12 novembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE FEDERAL, PREECEVILLE (SASKATCHEWAN)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du préposé, case postale 1208, Saskatoon (Sask.), de l'architecte régional, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et au bureau de poste de Preeceville (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé à Saskatoon (Sask.) et de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 10 octobre 1958. (585)

Service pour le Pape

Le lundi 13 octobre eut lieu un service solennel pour le Pape Pie XII. M. l'abbé J.-A. Latendresse, chanta le service, assisté de MM. les abbés François Blanchard et Alfred Bouchard, comme diacre et sous-diacre.

Un grand nombre de paroissiens y assistèrent et reçurent la sainte communion, rendant ainsi un dernier hommage au Souverain Pontife, en priant pour le repos de son âme.

Bazar

Le samedi 11 octobre eut lieu, à la salle des Chevaliers de Colomb, un petit bazar au profit de la nouvelle église, organisé par les élèves des grades supérieurs. De 5 h. à 7 h. p.m., un souper aux fèves fut servi par les jeunes. Merci à tous ceux et celles qui y prirent part, soit d'une manière ou d'une autre, faisant de cette journée un succès.

Décès

M. Théophile Préville, frère de Mme Alcide Grégoire, est décédé le vendredi 17 octobre, à St-Damien de Brandon, P.Q., à l'âge de 77 ans.

Va-et-vient

M. Lucien Blais, de Milden, Sask., est venu visiter ses parents, M. et Mme Philias Blais, dernièrement.

Mlle Marcelle Mathieu est allé à Gravelbourg, dernièrement, visiter ses soeur et beau-frère, M. et Mme Emile Fouquet.

Etaient de passage au presbytère, la semaine dernière: MM. les abbés A.-L. Roy, curé de Gull Lake, Oscar Lemay, curé de Val Marie, J. Lukas, curé de Fife Lake, et Lucien Rodrigue, curé de St-Victor. Ce dernier rendit visite à ses parents, M. et Mme François Rodrigue.

M. et Mme Pierre Campagne sont allés dernièrement visiter leurs enfants, M. et Mme Charles Quennelle, de Wauchope. De là, ils se rendirent ensemble à Ste-Anne-des-Chênes, Man., visiter leur fils et frère, Henri, et sa famille.

Mme E. Trudelle est arrivée dernièrement de son voyage dans l'Est, où elle visita des parents et amis durant quelques semaines.

Mlle Florencia Cornellier est venue visiter ses frères, Edmond et Isaïe, dernièrement.

Mme Maurice Durand fut patiente à l'hôpital de Moose Jaw, récemment, pour traitements médicaux.

M. et Mme G. Fafard et leur famille, de Stoughton, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme W. Winslow, le dimanche 19 octobre.

M. et Mme Gérard Piché, de Gravelbourg, sont venus voir leurs parents, le dimanche 19 octobre.

Mme Roger Bruneau a la visite de sa mère et de son frère, venus de l'Est passer quelque temps avec elle. M. Bruneau est allé les chercher à Moose Jaw, le samedi 18 octobre.

M. et Mme Maurice Durand sont allés à Regina, le dimanche 19 octobre, chercher leur fils, Gérard, qui fut patient à l'hôpital durant quelques semaines, pour fracture à une jambe.

Mlle Agnès Gosselin, de Val Marie, est venue visiter son amie, Mlle Marcelle Mathieu, dernièrement.

Vonda

Funérailles

Les funérailles de Mme Marie-Thérèse Liogier, décédée le 6 octobre chez sa fille, Mme P. Bussière (Augustine), de Vonda, eurent lieu à Vonda le 8 octobre et l'inhumation se fit dans le cimetière de Prud'homme. Le service fut chanté par M. l'abbé O. Lacroix, curé, assisté de MM. les abbés D. Roy, curé de Prud'homme, et F. Kolla, curé de McLean, comme diacre et sous-diacre.

Aux funérailles, on remarquait plusieurs personnes de St-Front, Prince-Albert, Saskatoon, St-Denis et Prud'homme.

Les porteurs étaient MM. Lionel Lepage, Louis Florizone, Joseph Chenier, Raymond Perrault, Régis et Didier Liogier. M. Donald Bussière portait la croix.

Mme Liogier naquit à St-Front, Haute-Loire, France, le 25 mars 1880 et vint au Canada avec son époux et deux de ses enfants pour s'établir à St-Front, Sask., sur une ferme où elle demeura pendant un an, puis déménagea à Prud'homme. Quelques années après le décès de son époux, elle alla demeurer chez sa fille, Augustine, de Vonda.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Régis, de Saskatoon, et trois filles, Mmes W. Masson (Marie), de Port Alberni, C.-B., E. Perrault (Annik), d'Aberdeen, et P. Bussière (Augustine), de Vonda.

Remerciements

Les familles Régis Liogier, Ernest Perrault et Philippe Bussière tiennent à remercier tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par cartes et offrandes de messes et prières, lors de leur deuil récent.

Va-et-vient

Le 24 septembre, M. et Mme André Bussière allèrent passer quelques jours chez M. et Mme Rosaire Robitaille, de St-Boniface, et assistèrent au mariage de Mlle Robitaille.

MM. et Mmes Joseph et Alfred Bussière, de Zenon Park, et Henri Dionne, de Saskatoon, étaient de passage chez M. et Mme André Bussière, le 13 octobre.

M. et Mme Félix Loiselle allèrent passer la longue fin de semaine du 13 octobre à Ile-à-la-Crosse où ils visitèrent leurs fils et bru, M. et Mme Laurent Loiselle.

M. et Mme Arthur Poulin, de Léoville, étaient de passage chez M. et Mme Léon Bussière, le 15 octobre.

M. Thuribe Bussière est allé passer quelques jours à Ile-à-la-Crosse, le 14 octobre.

Mlles Margot Fournier et Shirley Willett étaient en visite chez leurs parents, le 13 octobre.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Nous rappelons aux auditeurs de CFNS qu'il ne leur reste plus que quelques jours pour envoyer leurs dernières réponses au Concours de Pommes organisé par la compagnie B. C. Tree Fruits. Le tirage aura lieu en effet le mercredi 29 octobre: 5 caisses de pommes seront tirées au sort; une autre caisse sera donnée à la personne qui aura envoyé le plus de réponses exactes. Le concours est très facile. Il suffit d'identifier l'annonceur qui lit l'annonce de la compagnie B.C. Tree Fruits et d'écrire sur papier son nom et l'heure ou l'émission durant laquelle l'annonce a été lue.

L'équipe volante, qui a si bien réalisé la première émission des "Voix de chez nous", grâce à la collaboration des auditeurs de Bellevue, a du travail devant elle. Le samedi 25 octobre, elle se déplacera à Hoey, chez M. et Mme Edouard Vandale, où se donneront rendez-vous tous ceux et celles qui voudront participer à la seconde émission des "Voix de chez nous". Durant le mois de novembre, ce sera au tour de M. et Mme Paul Creurer, de St-Brieux, de recevoir l'équipe volante et les amateurs de plaisir. M. Gaston Bélair, représentant des ventes et membre de l'équipe volante, partira pour St-Brieux plusieurs jours avant la soirée, afin de continuer la campagne du chapelet.

La saison de hockey n'a pas été longue sur les ondes de CFNS. La diffusion des parties a été arrêtée à cause de difficultés avec la direction des Quakers. Nous souhaitons quand même bon succès aux Quakers.

Nous faisons remarquer aux auditeurs que, dans la chronique de CFNS du 3 octobre, il était indiqué que l'horaire automne-hiver avait changé le 29 septembre et qu'il ne s'agissait pas de l'heure de la province.

Radville

Caisse Populaire

Le mercredi 15 octobre, les membres de la Caisse Populaire ont célébré le 15e anniversaire de leur fondation; c'est le 100e anniversaire de la fondation de la Caisse Populaire dans le pays. Plus de 150 membres étaient présents.

Dans la salle Memorial, il y eut un souper à la dinde, servi par les dames de la Ligue Féminine Catholique. M. Armand Bourassa, en sa qualité de huissier, ouvrit le banquet par le chant d'"O Canada". M. l'abbé E.-A. Yandeau, curé, récita le bénédicité.

Ensuite, M. Bourassa présenta les orateurs, M. le Dr B. Narnason, député ministre des corporations, et M. l'abbé Yandeau. M. le Dr Narnason présenta trois certificats de mérite, soit à M. l'abbé Yandeau, fondateur de la Caisse Populaire de Radville: à MM. Jules Delanoy et André Barbarin, qui se sont toujours dévoués à la Caisse Populaire depuis les débuts.

M. le Dr Narnason félicita les directeurs de leur bonne administration et souligna que le capital de $1,000, à l'ouverture de la Caisse Populaire de Radville, a atteint le joli montant de $800,000 aujourd'hui, et $17,000 furent versés en dividendes à ses membres. Il encouragea les directeurs à continuer dans cette voie de succès et à préparer des jeunes qui seront appelés à leur succéder plus tard.

M. le curé, en quelques mots émus, remercia les directeurs de leur geste délicat que fut la présentation des trois certificats de mérite, ainsi que M. le Dr Narnason, de ses bonnes paroles et de ses précieux conseils. Le banquet fut clôturé par le chant de "Dieu sauve la Reine".

Va-et-vient

Le 10 octobre, la T. Rév. Mère Générale est venue à Radville pour sa visite annuelle au couvent St-Louis.

Le 10 octobre, M. Jules Delanoy, gérant de la Coopération de Radville, s'est rendu à Prince-Albert pour affaires.

Naissance

A M. et Mme Roland Bourassa est né un fils, Daniel-Joseph.

Malades

Un prompt rétablissement est souhaité à Mmes Richard Forand, Pierre Fredette, Roland Martin et Lucien Fredette, Mlle Alice Beaudry, MM. Henri Fredette et M. J. Tétrault.

Collège secondaire des Oblats à Port Arthur

PORT ARTHUR — La province du Manitoba des RR. PP. Oblats de Marie Immaculée vient de faire l'acquisition d'un terrain de 16 acres au nord-est de la ville de Port Arthur, à l'angle de la rue Toledo et du périmètre projeté pour la grande route Trans-Canada. La nouvelle fondation portera probablement le titre d'"Institut clérical des Arts libéraux". Elle est destinée à la population étudiante d'origine française de la région et, tout en ayant pour but premier la culture des vocations, offrira en même temps un cours bilingue conduisant aux carrières libérales. Les plans du futur édifice sont en préparation et on espère pouvoir y commencer les cours dès l'an prochain.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 12 novembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., MOOSE JAW, (SASKATCHEWAN)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du préposé, case postale 1208, Saskatoon (Sask.), de l'architecte régional, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et au bureau de poste de Moose Jaw (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé, Saskatoon (Sask.), et de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $75.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 16 octobre 1958. (300)

Saskatoon

Décès de M. A. Normand

M. Alfred Normand est décédé le lundi 13 octobre à l'hôpital St-Paul, à l'âge de 74 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, trois filles, Isabel, de San Francisco, Cal., Mme J. Thompson (Rita), d'Edmonton, et Mme K. Pargnell (Gilberta), de Moose Jaw; cinq fils, Albert, Bertrand, Maurice et Arthur, de Rosetown, et Alfred, d'Edmonton, et un frère, Aurèle, de St-Jean-Port-Joli, P.Q.

M. Normand est né à St-Jean-Port-Joli, P.Q., il passa deux ans à Butte, Montana, et se rendit à Rosetown, Sask., en 1906 où il résida sur la ferme jusqu'en 1948. Il vint ensuite résider à Saskatoon avec son épouse.

Les funérailles eurent lieu à Rosetown le jeudi 16 octobre.

Les paroissiens de Saskatoon offrent leurs sincères condoléances à la famille éprouvée.

Erreur

A M. et Mme Guy Grimard est née une fille, Jeannine, et non un fils.

Va-et-vient

Bienvenue à M. et Mme Régis Liogier, de Verdun, P.Q., qui établiront domicile à Saskatoon.

M. Robert Gilles, de North Battleford, en route pour Vancouver, visita M. et Mme A.-Y. Legars et d'autres parents et amis. Le lieutenant Gilles a passé l'été à Iserlohn, Allemagne, où il suivit un cours d'entraînement comme officier. Pendant son séjour en Europe, il visita Rome et Paris et eut l'honneur d'être parmi ceux qui eurent une audience avec le Saint-Père. Gilles continue ses études en cirminologie et sociologie à l'Université de la Colombie-Britannique.

Etaient en visite chez M. et Mme A.-Y. Legars: M. et Mme Georges Duey et leurs enfants, Michelle, Adrien, Marc et Denis, M. et Mme Edmond Legars et leur fils, Edmond, tous d'Edmonton, M. et Mme Robert Brunelle et leurs enfants, Margot et Paul, de Nipawin.

Mme Florence Altrogge et sa famille visitaient leurs parents et amis de Prud'homme.

M. et Mme Aimé Loiselle ont eu la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme W. Campbell (Rita), de Winnipeg.

Ponteix

Mariage Rouleau-Lallier

Le mercredi 8 octobre, dans l'église Notre-Dame d'Auvergne, M. l'abbé B. Roy bénissait le mariage de M. Georges Rouleau, fils de M. et Mme A. Rouleau, avec Mlle Valéda Lallier, fille de M. et Mme Henri Lallier. M. Rouleau servait de témoin à son fils.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une robe en taffetas recouvert de dentelle et tulle et garnie de pierres du Rhin. Son voile était retenu par un diadème de taffetas et tulle garni de pierres du Rhin. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Lucille Legault et Marie Rouleau, étaient revêtues des robes jaune et mauve. Leurs bouquets se composaient de roses jaunes et de chrysanthèmes respectivement.

Les garçons d'honneur étaient MM. Denis Boire et Edouard Privé et MM. Fernand Bonneville et Armand Lallier agissaient comme huissiers.

Il y eut réception à la salle paroissiale après laquelle les heureux époux partirent pour Banff.

Les visiteurs présents à l'occasion de ce mariage furent MM. et Mmes Delphis Monsion, de Masson, P.Q., T. Baron, Adrien Boire, Lucien Levasseur, Alfred Gauthier, Aimé Auger et Lionel Bourgeois, de Gravelbourg, Ernest Jodoin, de Vancouver, Gérard Desharnais, de Ferland, O. et D. Legault, I. Carrier et Bellefeuille, de Val Marie, A. Vienne, de Swift Current, Georges Jodoin, de Shaunavon, et Entem, de Frenchville.

Va-et-vient

Mme I. Bonneville, de Montréal, a visité sa soeur, la Rév. Sr St-François-Régis, ses frère et belle-soeur, M. et Mme Fernand Bonneville, et autres parents et amis.

M. et Mme J. Rennie et leur fils, Gérald, d'Indian Head, ont visité leurs parents, M. et Mme Achille Stringer, et leurs grands-parents, M. et Mme Verret.

M. et Mme Gérard Gauvin, de Regina, ont passé quelques jours à visiter leurs parents, MM. et Mmes Victor et Charles Gauvin et André Dubourt.

MM. et Mmes Philippe et Lionel Therrien sont allés aux funérailles de leur beau-frère et oncle, M. H. Fontaine, de Storthoaks, Sask.

Butte St-Pierre

Décès de M. G. Roussel

Le dimanche 28 septembre avaient lieu les funérailles de M. Gérard Roussel, décédé à l'hôpital de Saskatoon, à l'âge de 53 ans, après une longue maladie supportée avec une grande résignation. Le service fut chanté dans l'église de Butte St-Pierre par son frère, le R. P. Georges Roussel, O.M.I., curé de Jackfish, Sask.

Les porteurs étaient MM. Joseph Larre, Lionel Bertrand, Eugène Dumont, Aimé Brassard et Jean-Baptiste Larre, tous beaux-frères du défunt, et Donald Brassard, son neveu.

Le défunt laisse dans le deuil, outre un frère, sept soeurs, Mmes Aimé Brassard (Marguerite), Lionel Bertrand (Jeanne), Joseph Larre (Joséphine), V. L. Patrick (Clothilde), Jean-Baptiste Larre (Pauline), Eugène Dumont (Marie) et Antoinette, et plusieurs neveux et nièces.

Remerciements

Toute la famille désire remercier sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie d'une manière ou d'une autre à l'occasion du décès de leur frère.

Bazar annuel

Le bazar annuel, le souper, la rafle, etc., qui eurent lieu le dimanche 12 octobre, furent un grand succès. Grand merci à tous ceux qui ont aidé à la réussite de cette journée.

Wolseley

Va-et-vient

La semaine dernière, la paroisse fut honorée d'avoir, comme prédicateur d'une retraite, M. l'abbé N. Andries, curé de Govan.

MM. et Mmes Jean-Marie Ritchot, de Silver Plains, Man., et Gabriel Cloutier, de St-Norbert, Man., visitèrent M. et Mme Albey Dureault et leur famille, la semaine dernière.

M. et Mme Bill Blender et leur fille, Diane, et M. René Bonneville, d'Ester Lazy, vinrent chez M. et Mme Adrien Bonneville, en fin de semaine.

M. Gédéon Langlois est de retour d'un voyage de trois semaines à Montréal.

Souhaits d'un prompt rétablissement à MM. Adrien Bonneville et Arnold Dureault, hospitalisés depuis quelques jours.

M. et Mme Camil Muller et leur fille, Juliette, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man., et M. et Mme Paul Pierret et leur fille, Evelyne, de Storthoaks, vinrent visiter M. Edgar et Mlle Antoinette Tourigny, au congé d'Action de grâces.

M. et Mme Alphonse Pitre visitaient leurs fille et gendre, M. et Mme Eddie Klein, de Regina.

M. et Mm Edwin Pitre et leur famille allèrent chez M. et Mme Stewart Knight, de Moose Jaw, en fin de semaine.

M. et Mme Charles-Henri Fournier, de Ferland, visitèrent leurs neveu et nièce, M. et Mme Emile Tourigny.

M. l'abbé Léon Savoie alla prêcher une retraite à Mutrie.

Naissance

M. et Mme John Soron (Evelyn Adams) sont les heureux parents d'un fils.

Prince-Albert

Réunion Foyer-Ecole

Récemment eut lieu l'assemblée des membres de l'Association de Foyer-Ecole de l'école séparée St-Jean. Mlle Thérèse Boyer, institutrice à cette école, fut le principal orateur à cette première assemblée de la saison et donna à son auditoire une intéressante description de son récent voyage en Europe. 35 membres étaient présents. M. George Slater présidait.

Le tout se termina par un succulent goûter servi par les mères des élèves du grade 1.

Accident

Mme Arcandi Trudeau fut victime d'un accident, le samedi soir 18 octobre, à Wild Rose, Sask., en aidant son mari à moissonner. Elle se fit écraser affreusement les doigts et le poignet gauche. Transportée d'urgence à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert, Mme Trudeau, malgré une perte de sang et des douleurs indicibles, ne perdit pas connaissance. Voeux de prompt rétablissement.

Baptêmes

Le 15 septembre: Kenneth-Thomas-Joseph, fils de Thomas Watts et d'Yvette Régnier. Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Régnier.

Le 12 octobre: Claude-Joseph-Antoine, fils de Gérard Pagé et d'Yvette Trudeau, né le 1er octobre. Parrain et marraine, M. et Mme John O'Byrne, de Lewvan, Sask., représentés par M. et Mme Henri Robillard, de Prince-Albert.

Le 19 octobre: Albert-Charles, fils de Charles Godin et de Jeannette Pagé, né le 5 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Alphée Godin.

Le 12 octobre: Colette-Marie-Louise, fille de Maurice Poulin et d'Auréa Brûlé. Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Zurowski.

Elections municipales

Le lundi 27 octobre sera la date limite des nominations aux fonctions de la mairie et de l'échevinage. Les élections auront lieu le mercredi 5 novembre.

Jusqu'ici seulement deux aspirants sont sur les rangs pour briguer les suffrages au poste de maire. Ce sont MM. les échevins Allan Barsky et Bert Wylie, tandis qu'il y en a huit pour l'échevinage: Mme Marion Sherman, qui se présente de nouveau, MM. les échevins Alex Reed, Robert King, A. G. Morris, Phil Benson, Harry Apps et Ernie Jones et le maire actuel, M. D. G. Stewart.

Un chou énorme

Un chou "Copenhague" de 21 livres récolté par M. A. Keller, de Big River, fut exhibé ici par Mlle M. Read, de Prince-Albert. Il mesure 42 pouces de circonférence par un pied de diamètre et est le seul qui ne se soit pas fendillé après avoir atteint cette grosseur.

Mlle Corinne Dubé épouse, à Périgord, M. R. Choquette

En l'église St-Athanase se déroulait une belle cérémonie, le mercredi 8 octobre, quand le R. P. A. Robveille, P.S.M., unit dans les liens du mariage Mlle Corinne Dubé, fille de M. et Mme Jean Dubé, et M. Ronald Choquette, fils de M. et Mme Albert Choquette, tous deux de cette paroisse.

Précédée d'un cortège de deux filles d'honneur, la mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle portait une longue robe blanche dont le corsage était de dentelle avec encolure sabrina garnie de perles et de paillettes. Les manches se terminaient en pointes de lis. La jupe de satin était recouverte de tulle avec volants de dentelle. Son voile court bordé de dentelle était retenu par une délicate couronne garnie de perles. Elle tenait un magnifique bouquet de roses rouges et blanches.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Rose Pelletier, cousine de la mariée, et Lorraine Dubé, soeur de la mariée, étaient revêtues de robes trois quarts en chiffon de nylon jaune avec long panneau dans le dos. Elles étaient coiffées de couronnes assorties et portaient des bouquets de petites roses roses et blanches.

M. Albert Choquette servait de père à son fils. Les garçons d'honneur étaient Daniel et Alain DesRoches, frère et cousin du marié.

Durant la cérémonie, Mme Lorne Prouse touchait l'orgue. M. Gérard Dubé et Mlles Loretta et Lorraine Langlais chantèrent de beaux cantiques.

La mère de la mariée portait une robe bleue avec accessoires blancs et un corsage rouge. La mère du marié était revêtue d'une robe bleu marine avec accessoires beige et corsage rose.

La réception eut lieu à la demeure des parents de la mariée. Dans l'après-midi, le cortège nuptial se rendit à Tisdale, pour se faire photographier. Le soir, parents et amis se rencontrèrent à la salle pour une veillée dansante.

Parmi les invités venus de l'extérieur, on remarquait M. et Mme Fréchette, de Prince-Albert, grands-parents de la mariée, et les soeurs et beaux-frères du marié, MM. et Mmes Gérard T. LeBlanc, de Zenon Park; Allen Schuster, de Markinch, Sask., Emile LeBlanc, de Mistatim, Sask., MM. Harvey Choquette, de Kelvington, et Louis Dubé et sa famille, de St-Brieux.

Pour le voyage de noces dans le sud de la province, la mariée choisit un costume en tweed gris et accessoires blancs. M. et Mme Ronald Choquette demeureront à Périgord.

Va-et-vient

M. Yvon Dubé, P.M.R.C., de North Battleford, accompagné de son épouse et de ses fillettes, visitait ses parents, M. et Mme Zénon Dubé, dimanche dernier.

M. Edouard Mathieu, de Churchill, Man., et sa fiancée, Mlle Irène Galocz, de Cariganna, sont en visite chez M. et Mme Joseph Mathieu.

M. Adélard Patenaude, père, de Vancouver, C.-B., est en promenade chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Henri Patenaude, et d'autres parents.

Mlle Jacqueline Dubé, garde-malade à Kingston, Ont., était en visite chez ses parents, M. et Mme Zénon Dubé, il y a quelque temps.

M. Emile Caza, employé à Regina, visite ses parents cette semaine.

Mme Marie-Louise Lemaire est revenue chez elle après avoir visité ses enfants d'Alberta.

M. Frank LeCorre, accompagné de Mme Jeanne Martin et de M. Emile Martin, se rendirent à Moose Jaw, dernièrement, pour assister aux funérailles de Mme Célie LeCorre, tante de M. Frank LeCorre.

M. Lorne Marquette est allé visiter ses soeurs, dernièrement, et s'est trouvé un emploi.

M. et Mme Dick Thompson et leur fils, Garth, de Chelan, visitèrent M. et Mme Edouard Bernier, parents de Mme Thompson, la semaine dernière.

Malades

Sont revenus de l'hôpital de Kelvington, Mmes Alfred DesRoches et Jean Ceslak et M. Arthur Pelletier.

Prud'homme

Va-et-vient

Etaient de passage chez leurs amis: MM. Louis Perrin, de Giroux, et Patrick Halpin, de St-Boniface, Man., M. et Mme Guy Grimard et leurs enfants, Guy et Jeannine, de Saskatoon.

M. et Mme Emile Préfontaine et leur fils, Donald, étaient en visite chez M. le Dr et Mme Lionel Préfontaine, de Montmartre, et chez Mme Albert Blérot, de Redvers.

MM. et Mmes Armand Charbonneau et Albert Duprat, de Montréal, ont rendu visite à MM. et Mmes Henri et Guy Masson.

Mlle Cécile Poillièvre, garde-malade, est en vacances chez ses parents.

M. et Mme Victorien Grimard étaient en promenade chez M. et Mme Laurent Loiselle, d'Ile-à-la-Crosse.

M. Ronald Lafrenière est transporté à l'hôpital de l'Université, à la suite d'un accident de camion.

M. et Mme Ludger Painchaud sont partis pour un voyage de trois semaines dans l'Est.

Mme F. Altrogge et ses enfants, de Saskatoon, ont passé quelques jours chez leurs parents.

M. et Mme Laurier Lepage étaient en visite à Edam.

Baptêmes

Eveline-Thérèse-Jeannette, fille de M. et Mme Roger Lévesque, née le 26 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Grant Garansrud, oncle et tante de l'enfant.

Monique-Marie, fille de M. et Mme Claude Grimard, née le 2 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Victorien Grimard, grands-parents de l'enfant.

Raymond-Marcel, fils de M. et Mme René Lavoie, d'Ile-à-la-Crosse, né le 2 octobre. Parrain et marraine, M. Daniel Loiselle et Mlle Anita Wells, cousin et cousine de l'enfant.

Bellegarde

Çà et là

Le mardi 14 octobre, à 9 h. a.m., eut lieu, dans la paroisse, un service funèbre pour le repos de l'âme du Pape Pie XII. Les paroissiens se firent un devoir d'y assister et de prier pour ce Chef spirituel de la chrétienté.

Le souper paroissial du 12 octobre fut un grand succès et rapporta la somme de $750.00. Merci à tous.

Sont venus visiter leurs parents et amis pour le congé d'octobre: M. et Mme René Person et leurs filles et gendres, de Winnipeg, chez M. Maurice Bauche; M. et Mme Jean Gaudet, Mlles Lilianne Sylvestre et Alma Gervais, chez M. et Mme Fafard; MM. et Mmes Denis et W. O'Reilly, chez M. Roger Wolensky; Mme Bissonnette, chez Mme Edmond Wolensky, qui est en convalescence après avoir passé quelques jours à l'hôpital de Redvers.

MM. et Mmes O'Reilly et Roger Wolensky se sont rendus à St-Boniface visiter Berthe, religieuse des Missionnaires Oblates.

M. et Mme Henri Wilvers et Mlle Lilianne Sylvestre sont allés à Regina, le 13 octobre, pour assister au ralliement des pèlerins qui firent le pèlerinage à Lourdes, organisé par M. l'abbé Gocki durant l'été.

Mme M. Coupal est décédée à Montmartre, âgée de 78 ans

MONTMARTRE — Mme Maximilien Coupal est décédée à l'âge de 78 ans et 5 mois, le 6 octobre, après une longue maladie endurée avec calme et grande résignation et aussi après avoir reçu les derniers sacrements.

Mme Coupal, née Alexine Lazure, naquit à St-Michel de Napierville, P.Q. Mariée depuis 1906, elle demeura sur la ferme 39 ans avec son mari et ses enfants et les 13 dernières années, au village. Mère profondément chrétienne et courageuse, dévouée envers les siens, elle comptait toujours un grand nombre d'amis.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, quatre filles, Mmes Donat Robert (Alice), de Montmartre, Elphège Labrèche (Alma), de Lebret, Arthur Dumas (Anita), de Sorel, P.Q., et J.-B. Morin (Thérèse), de Regina; trois fils, Léo, Laurent et Dosithée, tous de Montmartre; plusieurs petits-enfants et trois arrière-petits-enfants; deux soeurs, Mmes Irène Paradis, de Montréal, et Eva Pinsonneault, de St-Michel de Napierville, P.Q., trois frères, Laurent et Emile, de Windsor, Ont., et Arthur, de Montréal. L'ont précédée dans la tombe quatre enfants, Arthur, Lucien, Laurentia et Antoinette.

Les funérailles eurent lieu le 9 octobre au milieu d'une foule considérable de parents et d'amis venus témoigner leur estime pour la dépouille mortelle. Le service fut chanté par un cousin, le R. P. Noël Lazure, O.M.I., professeur au scolasticat oblat de Lebret, assisté de M. l'abbé L. Savoie, curé de Wolseley, et du R. P. J. Bordet, F.M.I., curé de St-Hubert, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs furent six petits-fils de la défunte, MM. Raymond Robert, Roland et Roger Labrèche, Robert, Edwin et Jérôme Coupal. On remarquait au choeur trois autres petits-fils, Daniel Morin, Donald et Gabriel Coupal.

Mmes Perras et Sebastian firent la quête, car la défunte appartenait à la Société des Dames de l'Autel.

La chorale, dirigée par M. W. Laturnus, exécuta la messe des morts harmonisée. Les dames chantèrent le cantique impressionnant "Beau Ciel".

Sont venus pour les funérailles de Mme Coupal: MM. et Mmes W. Beaudin, Jos. Girardin, A. Mangel, Platona et Walbaum, Mlles Lucienne et Victoria Faubert et Marie-Anne Morin et M. Joseph Morin, tous de Regina, MM. et Mmes Jérôme et Paul Béchard et Mme Poisson, tous de Sedley.

Remerciements

La famille Coupal désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil de leur épouse et mère, par offrandes et bouquets spirituels. Un merci spécial aux religieuses du couvent et de l'hôpital et au docteur Préfontaine pour leur dévouement et leur attention durant la maladie.

Va-et-vient

M. et Mme J.-B. Ferraton ont fait un voyage à Winnipeg et sont revenus avec leurs fils et bru, M. et Mme Raoul Ferraton.

M. et Mme Roger Labrèche se sont rendus à Winnipeg pour y visiter des parents.

Mme J. Duhamel et ses enfants, de St-Boniface, étaient de passage chez MM. J. Labrèche et Fred Perras.

M. et Mme L.-G. Chartier, de Zenon Park, sont venus chercher leur mère, Mme Chartier, qui doit entrer à l'hospice de Prince-Albert.

MM. et Mmes Marcelin et Fred Perras ont rendu visite à Mme K. Perras qui est toujours patiente à l'hospice de St-Hubert.

Mme Philomène Perras est partie en voyage pour la Californie où elle visitera ses fils, Engelbert et Max et leurs familles.

M. Antonin Duhamel était de passage chez M. M. Beaudin. En même temps, il ramena Lorraine à Regina et profita aussi de l'occasion pour visiter sa soeur, Mme Elton.

M. et Mme Ernest Toupin et leurs filles, Gisèle et Jacqueline, ont passé une agréable semaine à visiter des parents et amis de Winnipeg, St-Boniface, St-Jean-Baptiste et Letellier, Man.

Il y eut réunion de Foyer-Ecole où il y avait une bonne assistance. Un prix d'entrée fut gagné par Mme Philippe Martel.

Le souper annuel qui a eu lieu le 5 octobre remporta un réel succès. Plusieurs étaient venus des paroisses environnantes.

Un prompt rétablissement est souhaité à M. Jean Lévesque qui a subi une intervention chirurgicale.

Départ d'un internonce retardé par la mort de Sa Sainteté Pie XII

CITE DU VATICAN — Son Exc. Mgr Emmanuele Clarizio, récemment nommé internonce apostolique au Pakistan, qui s'apprêtait à rejoindre son poste, est dans l'obligation de retarder son départ. Ses lettres de créance sont signées de Sa Sainteté Pie XII et, à la suite du décès du Souverain Pontife, elles sont échues. Il devra attendre l'élection du prochain Pape qui signera de nouvelles lettres de créance.

Dollard

Va-et-vient

M. et Mme Damien Dufresne se sont rendus à Regina conduire leurs deux petites-nièces, Paulette et Lynne Brisebois.

M. et Mme E. Roy et leur fils, Donald, ainsi que M. l'abbé M. Minnes, se sont rendus à Laflèche et Gravelbourg, dernièrement.

M. et Mme John Hard, d'Assiniboia, et M. et Mme Ernest Ferland, de Ponteix, ont visité M. et Mme Gaston Mondor.

M. et Mme Lucien Desautels et leur fillette ont rendu visite à MM. et Mmes Jos. Auger et J.-P. Larose.

M. et Mme Alphège Labbé, de Calgary, étaient en visite chez M. et Mme Robert Desautels, dernièrement.

MM. et Mmes J.-L. Larose et Robert Desautels se rendirent à Saskatoon pour le mariage de Mlle Pauline Larose.

Mlle Edna Lafrance, étudiante garde-malade à Regina, ainsi que Mlle Yvonne Lafrance, de l'école normale de Moose Jaw, ont passé quelques jours chez leur mère, Mme Délima Lafrance, et chez M. et Mme Charles Nolin.

M. Gérald Mathieu, sa mère, Mme Jean Mathieu, et la petite Géraldine, ainsi que M. et Mme Elizé Auger, sont de retour d'un voyage à Victoria.

Mlle Noëlla Marchand, de Medicine Hat, est en visite chez ses parents, M. et Mme Albert Marchand.

M. et Mme Raymond Marchand ont passé la fin de semaine chez les parents de cette dernière, M. et Mme Mattice, de Lensford.

Jackfish

Çà et là

Le dimanche 12 octobre, il y eut la distribution des prix de français aux élèves de l'école, suivie d'un concert qui fut très intéressant. Les paroissiens profitèrent de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à leur nouveau curé, le R. P. G. Roussel, O.M.I. Un thé fut servi par les dames de la paroisse.

M. et Mme Georges Bru ont conduit Mme Clément Bru au Mont St-Joseph de Prince-Albert où elle passera les mois d'hiver. Ils ont visité M. et Mme Laurent Delisle, de Duck Lake, en revenant.

M. et Mme Louis Blanchette, accompagnés de M. et Mme Eugène Blanchette, de Vawn, se sont rendus à Willow-Bunch visiter des parents et amis.

MM. et Mmes Henri et Joseph L'Heureux, accompagnés de Mme Georges L'Heureux, de North Battleford, se sont rendus à Joussard et Worsley, Alta. En revenant, ils ont visité des parents de Vimy, Smith et Edmonton.

M. Omer Gagné et Mmes Eugène Baillargeon et Elie Esquirol ont eu un téléphone d'Europe de leur frère, Léonard.

M. René Bru a fait l'acquisition d'un camion neuf.

Malades

M. Honoré Lavigne est à l'hôpital à la suite d'un accident de la route.

MM. Emile Baillargeon et Laurent Carignan ont passé quelque temps à l'hôpital de North Battleford.

Mlle Emilienne Baillargeon est actuellement à l'hôpital de Saskatoon où elle a subi une opération.

Redvers

Bénédiction de la pierre

Le lundi 13 octobre avait lieu la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église. Son Exc. Mgr M. C. O'Neill ne pouvant se rendre pour cette fête, M. l'abbé H. Poirier, curé de Forget, officia et donna le sermon en français et en anglais. Une basse messe fut célébrée par M. l'abbé F. Marcotte, curé.

Comme la température était idéale, la cérémonie eut lieu en plein air et se déroula sur le plancher de la nouvelle église, au milieu d'une nombreuse assistance.

Parmi les visiteurs présents, on remarquait MM. les abbés H. Poirier, de Forget, A. Turgeon, de Wauchope, M. George, de Storthoaks, E. Toupin, de Bellegarde, H. Delisle, de Cantal, L. Albers, de Manor, J. Bordet, de St-Hubert, F. Charette, de Fillmore, et W. Cross, de Cédoux, le R. F. Yvan, E.C., de Bellegarde, les religieuses de Wauchope et Forget, M. et Mme J. McCudden, de Regina, et Mlle Marie Smith, secrétaire de Mgr O'Neill.

A l'issue de la cérémonie, un goûter fut servi par les dames de la paroisse.

Mariage Saleski-Freçon

Le jeudi 16 octobre, en la tente-chapelle, M. l'abbé F. Marcotte bénissait le mariage de Mlle Jeanne Freçon, fille de M. et Mme René Freçon, avec M. Peter Saleski, fils de M. et Mme John Saleski.

La mariée était vêtue d'une longue robe blanche en tulle sur nylon et taffetas et portait un long voile. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Clothilde Freçon et Lorraine Mathewson, soeur et amie de la mariée, étaient revêtues de longues robes bleue et jaune respectivement. Elles portaient des bouquets de fleurs odorantes.

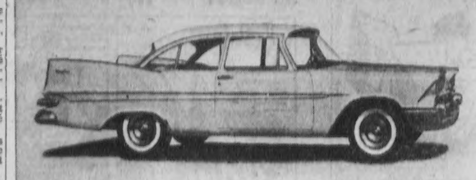
Les garçons d'honneur étaient MM. Albert Martin, cousin de la mariée, et Gérard Rogg, ami de la famille.

Le souper fut servi à un grand nombre de parents et d'amis en la salle de la Légion et fut suivi d'une soirée où les nouveaux époux reçurent plusieurs cadeaux. Ils partirent ensuite pour un voyage de noces de quelques jours.

• • •

M. et Mme Jean George font part du mariage de leur fille, Jacqueline, avec M. Fernand Morin, fils de Mme Narcisse Morin. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le mercredi 29 octobre en l'église Notre-Dame de Fatima de Redvers.

Le moteur six cylindres de la Dodge offre un taux de compression plus élevé



L'élégante Dodge Mayfair sedan à 2 portes, représentée ci-dessus, se classe première dans la production Dodge 1959 qui comprend aussi 18 modèles dans les séries Regent, Viscount, Custom Royal et quatre modèles "Suburban". La série Mayfair présente, comme appareillage régulier, un moteur six cylindres perfectionné à un haut degré et ayant un taux de compression augmenté à 7.7 sur un, lui permettant de prendre pleinement avantage du pourcentage plus élevé d'octane dans la plupart des marques d'essence modernes.

St-Brieux

Çà et là

Le bazar annuel eut lieu le 12 octobre en la salle paroissiale et fut un vrai succès. Un succulent dîner aux poulets fut servi à plus de 400 personnes. On remarquait plusieurs gens venus des alentours, entre autres M. le Dr et Mme Swartout et leurs enfants, MM. et Mmes Denis et Alain Creurer et leurs enfants et M. A. Thibault, de Melfort, MM. et Mmes Gustave Baudais et Clarence Préfontaine, de Domremy, Mlle Lilianne Bergot, de Duck Lake, Mlle Lorette Carfantan, de Regina, Mlle Annette Fagnou, de Wilkie, M. et Mme H. Ritchie et leur fils, Mlles Estelle Carfantan, Vivianne de Goesbriand, Yvette et Estelle Lavoie, Irène Fagnou et Jean Stuckle, de Saskatoon.

M. et Mme Bernard Tétreault se sont rendus à Saskatoon, le 10 octobre. De là, ils sont allés avec M. et Mme Laurent Tétreault visiter leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Chester Lefebvre, de Calgary.

M. Léon Mevel, de l'Aviation canadienne, en route pour Cold Lake, Alta, où il est stationné, était de passage chez ses parents.

M. Donald Boulanger, de l'Aviation canadienne, est en vacances chez ses parents.

MM. Wilfrid Dubé, Henri Rohel et Laurent Carfantan ont assisté à une démonstration des nouvelles automobiles "Dodge" tenue à Winnipeg le 6 octobre. M. Alphonse Delorme les accompagnait.

De retour d'un voyage dans la province de Québec, M. et Mme Amédée Motut et leur fille, Lilianne, de Mission, C.-B., se sont arrêtés quelques jours visiter leurs amis de St-Brieux.

M. et Mme P. Mansière ont passé quelques jours à Saskatoon où Mme Mansière a passé à la clinique de l'hôpital de l'Université.

Une soirée fut organisée par les dames de Ste-Anne en l'honneur de Mme Roger Lauzon qui doit quitter la paroisse pour rejoindre son mari à Humboldt. La soirée eut lieu au presbytère, au milieu de 25 dames. Un petit cadeau lui fut présenté.

Baptêmes

Le 24 août: Arthur-Joseph, fils de M. et Mme Joseph Legatt, né le 11 août. Parrain et marraine, M. et Mme Claude Legatt.

Le 25 août: Evelyne-Jeanne, fille de M. et Mme Louis Boulanger, née le 17 août. Parrain et marraine, M. Philippe et Mlle Dorothy Boulanger.

Le 3 septembre: Alvin-Joseph, fils de M. et Mme Joseph Nagy, né le 28 août. Parrain et marraine, M. et Mme Andrew Nagy.

Le 14 septembre: François-Joseph, fils de M. et Mme Georges Duclaux, né le 1er septembre. Parrain et marraine, M. Wilfrid et Mlle Julie Duclaux.

Le 13 septembre: Michael Edward, fils de M. et Mme Carl Grundman, né le 8 septembre. Parrain et marraine, M. George Danku et Mlle Faye Bédard.

Le 21 septembre: Thérèse-Marie-Francine, fille de M. et Mme Pierre Thébaud, née le 6 septembre. Parrain et marraine, M. Nickolas Prokopetz et Mme Francine Martine.

Le 25 septembre: Richard-Allan, fils de M. et Mme Maurice Blandin, né le 19 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Blandin.

Le 5 octobre: Helen Margaret, fille de M. et Mme Michael Mukli, née le 5 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Stephen Mukli.

Le 5 octobre: Lorette-Marie, fille de M. et Mme Lucien Coquet, née le 17 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Coquet.

Storthoaks

Va-et-vient

M. et Mme Philippe Paradis et leur fils, Lionel, sont partis pour la Colombie-Britannique où ils passeront l'hiver.

M. et Mme Lionel Chicoine et leurs enfants sont allés passer la fin de semaine à Moose Jaw.

M. et Mme Paul Pierret et leur fille, Evelyne, sont rendus chez leurs frère et soeurs de Wolseley et y ont rencontré leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Camille Muller, et leur fillette, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

Sont venus passer la longue fin de semaine à Storthoaks: Mlle Rose-Hélène Lapierre, de Regina, chez sa mère, Mme Hélène Lapierre; Mlle Lillianne Beaudoin, garde-malade graduée à St-Boniface, chez ses parents, M. et Mme Earl Peters; M. Thomas, d'Estevan, chez ses parents, M. et Mme Ernest Dubois; Mlle Priscilla Handfield, de Winnipeg, chez ses parents, M. et Mme Arthur Handfield, et Mlle Aimée Jamault, du Manitoba, chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Henri Paradis.

M. et Mme Urbain Beaudoin et Mme Lionel Chicoine se sont rendus à Regina afin d'y subir des examens médicaux.

M. et Mme Félicien Henrion sont allés en Ontario voir Mme Saubry, mère de Mme Henrion, qui est dangereusement malade.

Souhaits d'un prompt rétablissement à Mmes Armand Bourget, C. Belva et C. Handfield et à M. Vital Raymond qui ont été hospitalisés pendant quelque temps.

M. et Mme Oscar Desrochers et leurs enfants, de St-Boniface, Man., étaient en visite chez leur père, M. Arthur Chicoine, et chez leurs frères et soeurs.

M. et Mme Laurent Dubois et leurs enfants sont en promenade chez leurs parents, M. et Mme E. Dubois.

MM. Urbain Beaudoin et Jean Dumaine ont conduit Mme Dumaine à l'hôpital de Regina pour soins médicaux.

Baptême

Le 18 octobre: Kim James, fils de M. et Mme Hughes Beaudoin. Parrain et marraine, M. et Mme James Schmidt, de Saskatoon, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. et Mme Albert Lapierre, ses grands-parents.

Mariage Beaudoin-Dumaine

Le samedi 11 octobre fut célébré, dans l'église paroissiale, le mariage de M. Luc Beaudoin, de l'Armée canadienne, fils de M. et Mme Urbain Beaudoin, avec Mlle Lucille Dumaine, fille de M. et Mme Jean Dumaine, M. l'abbé M. George officiait.

Mme A. Bourget touchait l'orgue et Mlles Camille et Aline Dumaine, Mmes W. Blérot, André Chicoine et Aimé Gauthier firent les frais du chant. M. J.-B. Paradis en était le directeur.

La mariée entra dans l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. Elle était revêtue d'une longue robe de satin recouvert de tulle. Le corsage de dentelle était parsemé de pierres du Rhin. Son voile court était retenu par une couronne. Elle portait un bouquet de roses rouges.

La fille d'honneur, Mlle Mariette Dumaine, soeur de la mariée, portait une robe de couleur corail en satin. Son bouquet se composait de roses jaunes.

M. Philippe Kuffner, de Glentworth, accompagnait le marié et M. Gilles Beaudoin agissait comme huissier.

La mère de la mariée avait choisi pour les circonstances une robe bleue avec un corsage de roses jaunes. La mère du marié portait une robe de couleur corail avec un corsage de roses jaunes.

Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à la demeure des parents de la mariée, suivie d'une veillée à la salle. Un grand nombre de personnes étaient présentes.

Sont venus de l'extérieur pour assister à ce mariage: M. Bill Brett, de Camp Shilo, M. et Mme Aimé Buissé, de Redvers, M. et Mme Gilbert Paradis et Mlle Diane Filteau, de Regina, M. et Mme Gérard Beaudoin, d'Alberta, M. et Mme Omer Carrière, de Frobisher, et M. et Mme Gilbert Bauche, d'Antler.

Décès

M. Hector Fontaine est décédé subitement le samedi 18 octobre. Les funérailles eurent lieu le mardi 21 octobre dans l'église paroissiale. Sincères condoléances à la famille si cruellement éprouvée.

Par paquebot, la distance d'Halifax à Bristol est de 2,400 milles; par rail, la distance d'Halifax à Vancouver est de 3,400 milles.



M. R. A. Emerson, de Montréal, dont M. N. R. Crump, président du Pacifique Canadien, annonce la nomination au poste de vice-président de cette compagnie de transport. Ingénieur civil diplômé de l'Université du Manitoba et de l'Université Yale, M. Emerson exerçait auparavant les fonctions de vice-président du Pacifique Canadien en charge de l'exploitation et de l'entretien du réseau ferroviaire. Il est au service de la compagnie depuis 1935, mais il occupa des emplois d'été dès 1928, alors qu'il fréquentait encore l'université. Il appartient à une famille de cheminots. Son grand-père était mécanicien de locomotive tandis que son père était chef de gare à Bird's Hill, Manitoba, au moment de sa retraite, en 1947.

Duck Lake

Va-et-vient

Etaient de passage dans leur famille à l'occasion de la fin de semaine de l'Action de grâces: Mlles Hélène Forseille, de Prince-Albert, Jacqueline Perrin, Aline Périllat, Yvonne Lanovaz et Gilberte Rousset, de Saskatoon, Rosemonde Doucette, de Biggar, et Yvette Doucette, de North Battleford.

M. et Mme Bert Brown sont de retour d'un voyage au Nebraska, E.-U. Ils ont joui d'une belle température et sont revenus enchantés de leurs vacances.

M. Ernie Kinzel, de l'Aviation canadienne, stationné en Allemagne depuis trois ans, son épouse et leurs trois fils ont visité leurs oncle et tante, M. et Mme Albert Perret. M. Kinzel sera maintenant stationné à Edmonton pour cinq ans.

Mme W. Perret est de retour à la banque de Duck Lake. Elle dut laisser son poste pour un temps à cause de maladie.

Le jeune Maurice Périllat est de retour à la maison après avoir subi une opération à l'hôpital de Rosthern.

M. Rolland Pelletier est de retour chez lui après un séjour à l'hôpital de Saskatoon.

MM. Doug Spriggs, Carl Farewell et Alex. Baribeau sont revenus d'un voyage de chasse et de pêche à Dore Lake, avec 85 brochets et un original de 600 livres.

Dumas

Décès de Mme Reit

Le samedi 11 octobre est décédée à l'hôpital Général de Regina, après une longue maladie, Mme Anton Reit, âgée de 72 ans.

Le service eut lieu le lundi 13 octobre et fut chanté par M. l'abbé A. Vandendriessche au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Les porteurs étaient MM. Carl Reit, A. Boulet, H. Filteau, E. Blaise, A. Deschamps et F. Gautron.

Mme Reit naquit à Sudeten, Bohême, le 7 septembre 1886 et vint au Canada en 1913. Elle épousa M. Anton Reit le 15 avril 1915 à Winnipeg. Elle eut cinq filles dont l'une, Agnès, âgée de 9 ans, précéda sa mère dans la tombe en 1924.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, ses filles, Mmes Zimmer (Joséphine), de Kuroki, Hustach (Gertend), de Fort Qu'Appelle, Shivack (Hélène), de Stockholm, et Simes (Agnès), de Fort Qu'Appelle, et huit petits-enfants. Tous étaient présents aux funérailles.

Remerciements

M. Reit et sa famille désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie d'une manière ou d'une autre lors de leur épreuve.

Va-et-vient

MM. et Mmes Fernand et Lionel Larrivée, de Regina, et Mlle Sylvia Rollin, de Wawota, ont visité M. et Mme A. Larrivée.

M. et Mme Edouard Filteau et leurs enfants, de Wawota, visitèrent leurs parents, M. et Mme Henri Filteau.

M. Aristide Dumont, de Regina, s'est rendu chez M. et Mme O. Legault, en fin de semaine. Mme Legault l'accompagna au retour et rendit visite à ses enfants, MM. et Mmes Léo et Thomas Dumont, de Regina et Gravelbourg.

M. A. Legault, d'Elie, Man., visita M. et Mme O. Legault.

MM. et Mmes Arthur Charles et A. Deschamps se rendirent à Regina afin d'assister au mariage de Mlle Doreen McLean avec M. C. Guraluick.

M. et Mme Henri Lamontagne, de Gerald, et leur fils, Richard, de Winnipeg, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme P. Lamontagne.

Mme Arthur Loiselle et ses fille et frère, Mme Agnès Gibault et M. Amédée Lamontagne, visitèrent leurs parents, M et Mme Alphonse Lamontagne, de Winnipeg.

M. et Mme Marcel Zébière et leur fils, Richard, de St-Boniface, étaient en visite chez MM. Richard et Lionel Zébière et se rendirent à Montmartre visiter des parents et amis. A leur retour à St-Boniface, ils rendirent visite à M. et Mme W. Wyporowich, de Fairlight.

Etaient en visite chez M. et Mme Alex. Boulet; leurs enfants, M. et Mme Roland Boulet et leur famille, d'Alida, M. et Mme Roger Denève, de Saskatoon, Mme Georgette Lemoine, sa fille, Denise, et sa petite-fille, Linda, de Wawota.

M. et Mme Roger Denève visitèrent leur grand-mère, Mme M. Rollin.

M. et Mme Jack Abraham et leurs enfants, de Winnipeg, visitaient leur père, M. C.-H. Gariépy, et M. et Mme Alfred Charles.

M. et Mme L. Smith, de Regina, rendirent visite à MM. et Mmes Robert et René Jacques.

M. et Mme M. Torgunrud, de Portage-la-Prairie, Man., étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme H. Filteau.

MM. Emile et André Baudu se rendirent à Winnipeg pour affaires.

Chronique du Collège de Gravelbourg
SASKATCHEWAN

Bingo du "Patriote"

Vers les 7 h. 25 lundi soir, on sonna la cloche pour aller à la chapelle comme à l'ordinaire. Pendant ce temps, quelques-uns de ces vaillants élèves de Belles-Lettres s'occupèrent de placer des tables et des chaises au gymnase. Qu'y avait-il cette fois? Bien sûr, c'est notre soirée annuelle de bingo pour des abonnements au journal "Le Patriote".

La soirée débuta par quelques mots du R. P. Plamondon, directeur du journal au collège. M. Omer Archambault sut bien le remercier au nom de tous et chacun; il nous présenta ensuite les règlements de la soirée. Il y aura 18 parties et chaque carte coûtera 5 sous. Sur le théâtre, il y a de très beaux prix offerts par le R. P. Supérieur, le R. F. Deschênes (au nom de la cantine), le R. P. Robitaille (comité des jeux) et le R. P. Brûlé (questure). On y voyait aussi cinq magnifiques gâteaux dûs à la générosité de nos petites Soeurs de la Ste-Famille.

Voilà qu'on commence. O-72, B-14, N-34, etc., jusqu'à ce que du fond de la salle, on entende bingo! Fier de son coup, le gagnant approche du théâtre pour recevoir son prix. Les autres collégiens, moins fortunés, se contentent de pousser des gémissements pitoyables. Sur la liste des heureux gagnants on lit les noms suivants: Guy Boulianne, Timothy Clark, le R. P. Piché, qui gagna $5.00, Albert Thul, René Mouchet, qui remporta trois prix, Raymond Tourigny, Henri O'Reilly, Réal Allard, Roland Gatin, René Maillard, Josef Strohhofer ($5.00 à la questure), le R. F. Bisson, Emile Paradis et André Couture.

Aussitôt le bingo terminé, on s'empressa de libérer la salle pour non pas un, mais deux encans chinois. Chacun donna son montant jusqu'à ce que le prix fixé fut atteint.

M. Gérard Le Strat remporta le premier prix: un chandail du collège et un appareil pour se bâtir des muscles. Orville Amyotte fut l'heureux gagnant du deuxième prix, une boîte de pommes.

L'encan chinois finit, le Père Directeur remercia tous ceux qui avaient contribué au succès de la soirée. A sa suggestion, on entonna l'"O Canada" et la soirée prit fin.

Des mercis spéciaux doivent être adressés au comité de l'Académie, aux philosophes, notamment à Omer Archambault et à Georges Martine pour s'être chargés d'annoncer les numéros, ainsi qu'aux Pères et Frères qui ont coopéré à faire de cette soirée un succès.

Daniel CREURER,
Arts I.

• • •

Cadets de St-Pierre

Le mardi 7 octobre, les cadets du 20e Régiment s'initiaient à leur première parade de l'année. On y comptait cent cadets divisés en quatre pelotons. Ce chiffre marque une augmentation dans le nombre puisque cette année, pour la première fois, on ajouta aux classes d'Eléments et de Syntaxe, la classe de Méthode. On doit noter aussi que la fanfare du collège fait partie de cette organisation; ainsi il nous faut en ajouter une quinzaine de plus au nombre mentionné.

Au cours de cette année, les cadets suivront les exercices habituels, ayant pour but de former des chefs et de développer l'esprit d'initiative. Le magasin quartier-maître a reçu quelques nouveautés parmi lesquelles on remarque des articles de radio qui seront à la disposition des cadets avancés, ainsi que des armes et des costumes pour les parades.

Le mardi suivant, à la deuxième pratique, on présenta un certificat de qualification au cadet Claude Ducharme pour avoir accompli avec succès le cours d'été des cadets à Dundurn. En plus, on présenta les prix pour le tir dans la compétition de l'année dernière. Parmi ceux qui aspirent à de nouveaux rangs d'officiers-cadets, nous avons le capitaine Raymond Marchand, les lieutenants Roger Blais et Garry Houde, le sergent-major E. Godin et quelques autres.

Dans le groupe des instructeurs, nous sommes heureux d'avoir le même état-major que l'année dernière: le R. P. Gervais (lieutenant), comme instructeur en chef, l'officier d'entraînement Ernest Tremblay (lieutenant) et les instructeurs civils Denis Hamonic, Guy O'Reilly et Gérald Gauthier.

Nous ferons tous notre possible pour conserver l'honneur du corps de cadets et pour reconquérir le trophée gagné il y a deux ans.

Gérald GAUTHIER,
Arts I.

• • •

Chronique sportive

Willow-Bunch vs Alouettes

Le dimanche 12 octobre, nous avions le plaisir de recevoir, sur notre terrain de jeu, l'équipe de rugby de Willow-Bunch venue pour rencontrer nos Alouettes. Vers 3 h. p.m., la partie débuta.

Dès les premières minutes de jeu, nos visiteurs comptent le premier touché et réussissent le converti. C'est maintenant 7 à 0. Nos confrères se lancent de nouveau à l'attaque, mais en vain, car Willow-Bunch revient et compte son deuxième touché et encore une fois obtient le converti. L'opposition mène la partie 14 à 0. Le jeu continue très chaudement, et tous sont fiers à la première moitié de la partie, de se rafraîchir avec les liqueurs douces apportées par le R. P. Turgeon et M. Philippe Lafrance.

Après ces quelques minutes de repos, on recommence et personne ne réussit à compter. Dans le dernier quart de la partie, Guy Lavallée envoie une magnifique passe à Serge Poulin qui la reçoit et s'empresse de traverser la ligne des visiteurs pour compter le seul touché du collège. On essaie le converti, mais sans succès. Le compte est maintenant 14 à 6, et c'est ainsi que finit cette belle partie. Espérons que nos Alouettes auront l'occasion de se reprendre, et alors nous leur souhaitons de meilleures chances.

Laflèche vs Collège

Depuis quelque temps, les nouvelles courent que l'équipe de Laflèche doit venir rencontrer nos moyens du collège au ballon-volant. Enfin, mercredi midi, nous remarquons que la liste des joueurs pour le collège est affichée et que les parties se joueront à 4 h. le même jour.

En effet, à la fin des classes, les élèves se hâtent vers le gymnase, et le jeu commence. La première partie, assez calme, revenait aux collégiens par un compte de 21 à 5. Ensuite, on changea de côté, et on recommença une deuxième partie. Celle-ci, chaudement disputée, ainsi qu'une troisième semblable, montra la supériorité des nôtres dans ce jeu. Donc le collège remporta trois victoires sur trois avec une marge totale de 24 points sur leurs adversaires.

Bravo, les gars, vous méritez nos félicitations!

La direction du comité des jeux remercie ceux qui ont bien accepté d'arbitrer ces deux parties. Les arbitres au rugby furent MM. Alvin Gervais, Guy Richard et Roger Blais; au ballon-volant, MM. Alvin Gervais, Raymond Préfontaine, Dumont-Pierre Lepage et Armand Mercier.

Albert LEPAGE,
Arts I.



"Le coin des jeunes"

VOTRE MEILLEUR AMI

Savez-vous de qui on célèbrera la fête dimanche? Ce sera le dernier dimanche d'octobre et ce jour-là, les catholiques fêtent leur Roi, le Christ. Et puisqu'Il est le roi des rois, il faudra que sa fête soit la plus belle des fêtes.

Jésus, vous savez, c'est un Roi merveilleux. Un Roi-Dieu qui est venu sur la terre vivre parmi les humbles pour nous dire combien Il nous aime. Et n'allez pas croire qu'Il a vécu comme un petit seigneur qu'on sert avec ces courbettes et un empressement à casser toute la vaisselle! Oh non! Il a vécu avec son papa et sa maman une vie bien ordinaire dans une maison bien simple, allant en classe, étudiant, aidant ses parents, jouant avec ses compagnons, etc.

Si Jésus avait décidé de venir sur la terre vers le milieu du 20e siècle, que pensez-vous qu'Il ferait? Ce n'est pas difficile à trouver. Il ferait ce que tous les enfants font aujourd'hui: aller à l'école, faire partie de groupements scolaires, aider aux parents, prier, jouer à la balle molle ou au hula-hoop, regarder la télévision (quand c'est le temps), etc.

En somme, Il mènerait une vie bien ordinaire, c'est-à-dire qu'Il ferait des choses bien ordinaires. Mais n'oubliez pas qu'Il y mettrait tout son amour pour être agréable à Dieu, à ses parents, à ses maîtres, à ses compagnons.

Alors, dites-moi maintenant! Que pensez-vous faire pour plaire à Jésus, le Christ-Roi en ce dimanche de sa fête et toute l'année durant? Etant de jeunes catholiques, ayant eu la chance de connaître mieux Jésus, vous devez, n'est-ce pas, vous efforcer pour L'aimer plus ardemment que les autres? Pensez bien à ce que je vous ai dit. Je laisse à votre coeur généreux de choisir ce qui réjouira le plus le coeur de Jésus.

Mais j'ajouterai: n'oubliez pas que si Jésus est votre Roi, il est aussi et surtout votre Frère, votre Ami le meilleur qui comprend vos peines, vos joies, vos luttes, vos faiblesses, qui vous connait comme pas un et est toujours prêt à vous aider si vous le Lui demandez. Alors, quand vous vous sentirez lâches, que vous aurez peur du travail, du sacrifice, dites à Jésus: grand ami Jésus, prête-moi un peu de ton courage; tout seul je ne serai jamais capable. Ou bien quand vous aurez envie de vous fâcher noir contre le petit frère qui a sali la belle page de composition que vous veniez de copier, dites à Jésus: Jésus, grand Ami, passe-moi un morceau de ta patience, veux-tu, seulement pour quelques minutes.

Ne soyez pas gênés avec Jésus et pensez à Lui souvent. Demandez-Lui de vous aider chaque fois que vous sentez que ça va mal. Là il saura que vous L'aimez et que vous le reconnaissez comme le meilleur des rois et le plus tendre des amis.

Et le 31 octobre, jour de Halloween, dites à Jésus que vous voulez sentir sa présence près de vous quand vous crierez aux portes "Hallowe'en Apple". Vous ne serez pas tentés de faire des bêtises. Il n'est jamais défendu de s'amuser sainement et au bon moment. Alors déguisez-vous en sorcière, en diable ou en ange et allez quêter des pommes et des bonbons en chantant et en riant de tout votre coeur. Je vous souhaite bonne chasse!

Cousine JOSETTE.

Les jeunes et l'épargne

L'épargne, concédons-le d'emblée, est loin d'être toujours chose facile. Pour le savoir, il n'en est pas de mieux placés que les salariés, les chefs de familles. Mais encore? On pose assez souvent la question: L'épargne, de nos jours, est-elle suffisamment en honneur? Surtout chez les jeunes qui occupent déjà un emploi? Pour tout dire: "Est-ce qu'en général les jeunes épargnent?" "Quelle est au juste leur attitude en face de l'économie?"

Ce sont là des questions qui ont constitué la trame d'une enquête à laquelle faisait écho, il y a quelque temps, l'intéressante revue "Témoignages", organe de l'Action catholique diocésaine de Chicoutimi. Ce périodique mentionne sur ce thème quelques opinions que nous tâchons de résumer succinctement ici.

• • •

Aux dires d'une des personnes interrogées — un travailleur social — il est bien désagréable de le constater: les jeunes, en général, n'épargnent pas. A quelques exceptions près, le jeune homme dépense follement tout son argent sans songer à épargner pour se marier. Il aime mieux s'acheter une auto, plutôt que de se bâtir une maison. Ce même travailleur social ajoute en substance: Le milieu rural est aussi affecté que le milieu urbain: les distances n'existent plus. Si les sorties des gens de la campagne sont moins fréquentes que celles des gens de la ville, elle leur coûtent plus cher à cause des voyages plus dispendieux qu'ils font pour assister à telle joute, à tel ou tel événement sportif.

Un gérant de banque, lui, est également d'avis que les jeunes n'économisent pas. Aux caisses scolaires, dit-il, on dépose régulièrement jusqu'à la 9e année; puis, après, la plupart cessent de déposer. Pour sa part, un dirigeant de Chambre de Commerce constate à son tour qu'au bout d'un an, les économies moyennes de bien des jeunes équivalent à 0.

Quelles sont les causes de ce fâcheux état de choses? Tour à tour, les personnes interrogées y sont encore allées de leur avis: Le travailleur social estime que la jeunesse subit à cet égard l'influence du milieu familial et extra-familial. Face à une publicité intensive et à des plans d'achats à crédit facile, on dépense souvent trop. Il faudrait que les jeunes eussent sous les yeux de meilleurs exemples d'épargne; notamment de la part de ce que l'on est convenu d'appeler l'élite.

Le gérant de banque opine, lui aussi, qu'une des principales causes de la situation, c'est l'exemple des parents qui n'enseignent pas assez comment épargner. Lui et le dirigeant de Chambre de Commerce sont d'avis qu'il y a trop de conditions faciles de paiement. Les jeunes manquent de prévoyance; on ne pense pas à économiser pour les jours où le travail peut manquer.

Quels sont les remèdes à apporter? Le travailleur social répond en substance: Il faut donner de l'idéal aux jeunes, leur donner le sens des responsabilités. Les laïcs doivent prendre conscience du rôle qu'ils ont à jouer dans l'Eglise. Aux professionnels, à l'élite incombe un rôle particulièrement important. Ce n'est pas tout de voir des problèmes; il faut vouloir agir.

Le gérant de banque insiste: Il faut débuter par une éducation au stage familial, pour que les jeunes puisent dans leur famille le goût de l'épargne. Tant à l'école qu'au collège, les caisses populaires incitent pour leur part à un sens adéquat de l'économie. Et le dirigeant de Chambre de Commerce de dire encore: Il faut procurer aux jeunes des loisirs sains et chrétiens; les diriger vers des lieux où ils pourront s'occuper sans dépenser tout leur argent.

• • •

Et voilà, en bref, pour cette enquête sur "les jeunes et l'épargne". Sans doute, les personnes interrogées ne s'attendent-elles pas à ce que nul ne veuille ni n'ose nuancer, contrecarrer leurs avis, leurs opinions. Un avis, une opinion, après tout, peut se discuter. Mais, enfin, il faut, semble-t-il, savoir gré aux intéressés d'avoir ainsi voulu, chacun partant de son propre point de vue, formuler des idées en faveur de la grande cause de l'épargne populaire, surtout chez les jeunes.

L'épargne, répétons-le, n'est pas toujours chose facile, tant s'en faut. Mais l'on admettra tout de même qu'elle n'est pas toujours, non plus, en honneur là même où elle s'avérerait possible avec un sens plus aigu de la prévoyance, un souci plus marqué de bien préparer son avenir.

Les jeunes dépensent trop! Vrai ou faux? Faux, c'est sûr, dans le cas des jeunes qui ont à coeur de ménager et leur argent et leur temps et leur santé. Vrai, hélas! chez d'autres pour qui la première préoccupation est de s'amuser; quitte à se comporter ensuite comme la cigale de la fable: — "J'ai chanté tout l'été . . ."

Odilon ARTEAU.

Un aumônier laisse ses biens à des détenus

PAVIE — Don Felice Magnani, aumônier de prison à Pavie pendant 33 ans et qui vient de mourir à l'âge de 74 ans, a laissé ses biens à environ 70 détenus de la prison de la ville, si bien que chacun recevra une petite somme. Le testament du prêtre prévoit également une donation à chacun des 25 gardiens de la prison.

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 53

Images de MARIE PIGNAL

L'aube de Pâques

MAINTENANT, NOUS N'AVONS PLUS RIEN A CRAINDRE!

1. Ayant obtenu satisfaction, les autorités religieuses se rendent au sépulcre avec quelques gardes. Après avoir mis les scellés sur le tombeau, ils le font garder par ces hommes auxquels ils recommandent une étroite surveillance. Puis, les prêtres s'en vont laissant les gardes devant la pierre d'entrée: ainsi, personne ne pourra en forcer le passage.



2. Le Sabbat pascal est terminé (c'est le samedi chez les Juifs), l'aube du Dimanche se lève (le 1er jour de la semaine en Israël). Les saintes Femmes vont au Sépulcre achever l'embaumement du corps, fait d'une façon sommaire à cause de l'approche du Sabbat. Il fait à peine jour. Marie, mère de Jacques, Salomé, et d'autres encore, marchent vite portant sur la tête les urnes aux aromates. Mais soudain, la terre tremble, les femmes effrayées s'arrêtent. . .

RESURRECTION

3. Si la terre a tremblé, c'est que Jésus est ressuscité. Comme il est le Maître de la Vie et de la Mort, à l'heure qu'il a choisie, il a ordonné à son âme de revenir animer son corps. Son être glorieux est passé au travers de la pierre d'entrée, pour revenir dans le monde des vivants.

QU'ALLONS-NOUS FAIRE?

4. Secoués par le tremblement de terre, les gardes, terrifiés, se retrouvent couchés, la face contre le sol. Lorsqu'ils osent regarder autour d'eux, à leur grande frayeur, ils voient le tombeau ouvert et, sur la pierre roulée, un être resplendissant (un ange est assis).

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE. en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Va-t-il falloir que le président Clarence Campbell impose des sanctions très sévères aux dirigeants des équipes de la Nationale pour mettre fin au jeu brutal qui a caractérisé les premières joutes de la saison dans son circuit? Il y a certainement des blessures accidentelles au hockey, mais le nombre de joueurs, mis hors-de-combat depuis deux semaines, prennent des proportions alarmantes! Si on n'y voit pas immédiatement, tous les clubs du circuit vont s'en ressentir et des athlètes de valeur seront blessés de façon permanente. Nous n'avons pas encore eu l'occasion de voir une joute régulière de la ligue, mais les rapports des journaux, et surtout la liste des hospitalisés, nous en disent long sur ce qui se passe sur la glace, au vu et au su des arbitres, semble-t-il.

La rude équipe des Bruins de Boston se plaint amèrement du fait que trois de ses meilleurs joueurs soient dans l'impossibilité de jouer, à la suite de coups reçus au visage. On accuse même les Maple Leafs d'utiliser un équipement dangereux et, si cette accusation est fondée, le président devrait se montrer très sévère pour toute l'équipe. Après tout, il est beaucoup plus dangereux de porter un équipement défendu, que de pousser un arbitre pour s'attaquer à un adversaire. On sait que Maurice Richard fut suspendu pour plusieurs parties pour avoir commis cette infraction, après s'être fait ouvrir le crâne par un coup de bâton.

Si une ou des équipes ont ainsi violé les règlements, c'est d'abord la direction qu'il faudra frapper. Une amende de $15,000 nous semble de mise dans un tel cas, puisqu'au moins 15 joueurs représentent une menace sérieuse pour l'adversaire et nuisent en même temps au bon renom de la ligue. Reste à savoir maintenant si l'accusation est fondée, si elle peut se prouver et si le président a le "pouvoir" de mettre les dirigeants des clubs, ses employeurs, à l'amende pour conduite susceptible de nuire au bon fonctionnement de la Nationale.

Champions!

Les Blue Bombers sont champions de la ligue de l'Ouest du pays. Il ne leur reste plus maintenant qu'à remporter les éliminatoires, puis la coupe Grey! Dans l'Est du pays, les Tigres d'Hamilton ont remporté eux aussi une victoire leur assurant la première place et, techniquement, le championnat de la ligue. Si on analyse le jeu dans les deux circuits, on a bien l'impression que Winnipeg et Hamilton se rencontreront dans les finales, à Vancouver. Mais, il y a toujours un mais, la situation semble vouloir changer dans l'Est. Les surprenants Argos de Toronto ont remporté deux victoires absolument incroyables et imprévisibles sur leurs deux plus redoutables adversaires, les Tigres et les Rough Riders d'Ottawa. Ce réveil des Argos, s'il se continue jusqu'aux séries éliminatoires, n'augure rien de bon pour leurs adversaires et toutes les possibilités pourront alors être envisagées.

Dans l'Ouest, la situation est un peu moins tendue. Les Eskimos, les Riders et les Stampeders ne semblent pas devoir importuner les Bombers outre-mesure. L'équipe de Winnipeg est mieux balancée et, surtout, semble plus mobile que ses adversaires. Nous entendons par ce terme que les Bombardiers paraissent plus aptes à s'adapter rapidement à des situations nouvelles et savent mieux profiter des erreurs de tactique ou de jugement de leurs adversaires. Quoiqu'il arrive, on entendra encore parler de l'équipe de Winnipeg d'ici les premières neiges de décembre. Chose certaine, une série Winnipeg-Toronto serait de nature à soulever un enthousiasme absolument nouveau à Vancouver.

Mais les experts restent toujours très sages et ils n'aiment pas prendre des risques inutiles: c'est pourquoi les Bombers et les Tigres sont favorisés par la majorité des "Jos connaissants" pour remporter tous les honneurs et se faire face sur le terrain des "impériaux" de Vancouver.

Une farce!

Le jeune boxeur George Chuvalo, de Toronto, a encore bien des choses à apprendre s'il veut devenir champion du monde! Il y avait longtemps que nous avions vu un boxeur ne possédant qu'un bon jab, disposer d'un adversaire qui semblait capable de frapper solidement. Nous disons semblait, car Chuvalo n'a pas eu l'occasion de démontrer souvent ce qu'il savait faire. Les journalistes qui avaient parlé de lui comme d'un second Marciano ont dû avoir l'air passablement gêné en voyant la façon inepte avec laquelle le gros Canadien se battait.

Mais Chuvalo est un jeune homme qui peut en apprendre encore beaucoup. Il semble que son gérant, Deacon Allen, l'ait lancé trop rapidement dans des grands matches. Il aurait dû attendre que Chuvalo soit prêt. George ne s'est jamais battu comme amateur et, en moins d'une douzaine de combats, il est devenu un finaliste. Il nous semble qu'on a brûlé les étapes et qu'il aurait mieux valu lui faire rencontrer des hommes de son calibre et des boxeurs d'expérience afin de lui enseigner tous les trucs du métier.

En dépit de ce qu'on peut penser de la boxe, il n'en reste pas moins que ce sport demande de plus qu'une force physique remarquable. Il faut être rapide, habile, calme et savoir profiter des erreurs de ses adversaires. On aura souvent vu un pugiliste qui ne frappait pas très fort vaincre un adversaire plus redoutable simplement par des feintes habiles, par des coups rapides et bien placés qui, à la longue, épuisent un homme, lui font commettre des erreurs et finissent par avoir raison de sa force et de sa résistance.

Le bruit ne fait pas de bien; le bien ne fait pas de bruit.

P. DE FALVELLY.

AU POSTE CBWT

Emission pour enfants

L'émission pour enfants du samedi 25 octobre sera à l'affiche de 12 h. à 1 h. p.m. On présentera "Pépé le cowboy" et "Pépinot".

Music Hall

Le samedi 25 octobre, de 1 h. à 2 h. p.m., le "Music Hall", avec Michelle Tisseyre, mettra en vedette Witold Malcuzyski, célèbre pianiste; Colette Bonheur et Colette Devlin, diseuses; Jacques Clément, saxophoniste; Paul Berval et Denis Drouin, comédiens; Robert Savoie, baryton, et Paolo Noël, ténor, dans "Etude révolutionnaire", "Nocturne en fa dièse", "La jeune fille en fleur", "Passe ton chemin", "Laura", "All the things you are", "Les saisons en fleurs", "L'avenir", "Ariette" et "Cortigiano".

L'orchestre sera sous la direction d'Henry Matthews.

Au p'tit café

Le dimanche 26 octobre, de 1 h. 30 à 2 h. p.m., à l'émission "Au p'tit café", seront en vedette Adrien Adrius et les animateurs, Dominique Michel, Pierre Thériault et Normand Hudon.

En première

Ce même dimanche, de 2 h. à 3 h. p.m., "En première" présentera une oeuvre de Kathleen et Howard Lindsay, intitulée "Tel père, tel fils". Ce drame dépeint avec un réalisme cruel toutes les compromissions, les petites combines, les agiotages auxquels se livre un homme "arrivé" pour s'enrichir et sauver la face.

Mais l'argent, quoi qu'on dise, n'achète pas tout et un jour arrive où l'homme d'affaires le plus habile frôle le drame qu'il n'avait pas prévu. C'est le cas de Pierre Gauthier, principal personnage de "Tel père, tel fils", pièce interprétée par Paul Dupuis, Thérèse Cadorette, Jean Brousseau, Paul Hébert, Suzanne Deslongchamps et Gilles Pellerin. Réalisation: Jean Faucher. Décors: Aras. Costumes: Jo Bastin.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Divertissement

Les deux équipes sont face à face. L'équipe des chiens se tient debout, les mains aux hanches. L'équipe des chats est également debout, les mains derrière le dos.

Le meneur de jeu se tient au bout de la pièce, prêt à formuler un ordre à l'aide d'un geste. Ce geste, qui doit être très simple, comme se passer la main sous le menton ou fléchir les genoux, ne doit être imité que par l'équipe adverse de celle mentionnée par le meneur.

S'il dit: "chats" en battant des mains, tous les "chiens" devront battre les mains et, aussitôt après avoir battu les mains, ils prendront la position des "chats", c'est-à-dire les mains derrière le dos, et reviendront à leur position initiale. Tout équipier qui se trompe en intervertissant les positions, ou en oubliant l'une ou l'autre, est mort.

Après cinq minutes, l'on compte les vivants et l'équipe gagnante compte 15 points.

Et que le meneur de jeu n'oublie pas de tenir ses équipes en alerte en appuyant sur la syllabe "ch" avant de dire "chiens" ou "chats".

Notes agricoles

Automatisation de l'industrie laitière

D'après un savant australien de réputation internationale, il faudrait, dans tous les pays du monde, chercher à rapprocher davantage les chercheurs en industrie laitière et les producteurs.

Suivant M. Joseph Czulak, de Melbourne, chercheur et inventeur, qui a beaucoup voyagé, il faudrait un intermédiaire pour combler la distance qui sépare le chercheur de l'industrie laitière. Tout en demandant au premier de résoudre ses problèmes, cette dernière ne tire pas parti des données scientifiques qu'on lui offre.

M. Czulak fait partie de la Section de recherches laitières de l'Organisation de recherches scientifiques et industrielles du Commonwealth d'Australie, organisme établi par le gouvernement australien pour exécuter des recherches appliquées et fondamentales.

M. Czulak s'est acquis une renommée internationale pour avoir mis au point une méthode mécanisée de fabrication du fromage Cheddar. Déjà au stade de l'application commerciale la méthode sera utilisée largement dans les grandes fabriques australiennes d'ici trois ans.

Selon M. Czulak, l'objectif ultime est l'automatisation, qui est déjà partiellement réalisée.

Il a prédit que d'ici dix ans, tous les pays producteurs de fromage emploieraient des méthodes mécanisées ou s'orienteraient en ce sens.

Ce sont la rareté de la main-d'oeuvre et les frais élevés qui ont incité l'Australie à chercher à mécaniser.

M. Czulak a visité le Canada à la fin d'un long périple autour du monde. Il est allé notamment en France, en Belgique, aux Pays-Bas, au Danemark, en Allemagne, en Italie, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.

A Ottawa, M. Czulak s'est entretenu avec les dirigeants des recherches laitières du ministère de l'Agriculture du Canada.

La valeur de l'ensilage de l'herbe pour les porcs d'engrais

OTTAWA — L'apport d'ensilage d'herbe dans la ration des porcs destinés au marché ne serait pas très profitable. C'est ce qui ressort d'une expérience poursuivie pendant trois ans à la ferme expérimentale de Normandin dans le but d'étudier la valeur économique de l'ensilage de légumineuse de qualité moyenne pour les porcs en croissance et à l'engraissement.

Selon M. Ludger Dufour en charge de l'industrie animale à cette ferme, l'expérience comprenait quatre groupes de porcs soumis à des rations incluant différentes quantités d'ensilage. Un premier groupe recevait seulement de la moulée pendant que les trois autres consommaient de l'ensilage dans les proportions d'une livre par cinq livres, trois livres et deux livres de moulée respectivement. Les porcs étaient nourris à la chaudière et l'ensilage était mélangé à une pâtée humide afin d'en favoriser la consommation.

Durant les trois années de l'expérience, la consommation de moulée par livre de gain fut sensiblement la même pour tous les groupes, soit trois livres et demie. Les sujets traités à l'ensilage ont consommé respectivement, en plus de la moulée, 2/3 de livre, 1 livre et 1½ livre d'ensilage par livre de gain.

Le gain journalier (accroissement de poids) a diminué en proportion de la quantité d'ensilage inclue dans la ration. Partant d'une livre et demie par jour pour les porcs recevant seulement de la moulée, il descendit à 1.4 livre pour les deux groupes consommant les deux quantités les plus faibles d'ensilage et à 1.3 livre pour les porcs recevant la plus grande proportion d'ensilage dans leur ration.

La durée de la période d'engraissement fut proportionnelle à la quantité d'ensilage dans la ration. C'est ainsi que les sujets nourris à la moulée seulement atteignaient le poids de 200 livres 13 jours plus tôt que ceux alimentés à raison d'une livre d'ensilage par deux livres de moulée; 9 jours plus tôt que ceux alimentés à raison d'une livre d'ensilage par trois livres de moulée et 5 jours plus tôt que ceux ayant reçu 1 livre d'ensilage par cinq livres de moulée.

L'apport d'ensilage dans la ration a toutefois amélioré quelque peu la qualité des carcasses.

Devinettes

1) Quel est le fruit détesté des poissons?

2) Quel est l'objet qu'on recherche quand on s'en dégoûte?

3) Quels gens ont une bibliothèque assez complète?

4) Qui va de Montréal à Québec sans faire un pas?

5) Pourquoi la blanchisseuse n'a-t-elle jamais d'indigestion?

6) Quel est le meilleur moyen de se cacher quand on est poursuivi?

Le professeur Truc vous a posé ces devinettes. Pouvez-vous y répondre? (Solution dans cette page).

Réponses: 1) La pêche. 2) Un parapluie (quand on sent des gouttes). 3) Les gens très gros (ils ont beaucoup de volume . . .). 4) La route. 5) Parce qu'elle fait des repas sages. 6) C'est de ne pas enlever son chapeau: ainsi on n'est jamais découvert.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

UN SOIR D'ÉCOSSE

par Georges DEJEAN

NUMERO 34

La voix de von Kellering rompit le silence:

— A moins de supposer, dit-il, que votre fils soit mort et que j'aie poussé l'astuce jusqu'à rechercher un autre enfant porteur des mêmes stigmates pour vous le présenter un jour, comme votre héritier par le sang, on ne saurait douter que celui-ci est en face de vous.

Cette phrase atroce destinée à la fois à faire pénétrer un doute terrible dans l'esprit du lord et à détruire dans celui de Hans la croyance qui risquait de s'y installer, eut un effet saisissant sur ce dernier.

— Mais vous êtes un démon, un véritable démon, gémit-il, en proie à la plus douloureuse des anxiétés.

Le général releva le menton, d'un geste bref, avec dédain.

— J'espère, fit-il, qu'à présent, Lord Gleneagle, vous n'avez plus aucun motif de me retenir ici. J'ai tenu ma parole; à vous de tenir la vôtre.

Le gentilhomme écossais se leva. Une expression nouvelle transfigurait ses traits et leur imprimait un caractère d'incontestable grandeur.

— Le cri de ce jeune homme jailli de son coeur, indigné de votre perfidie, vient d'effacer mes derniers doutes. S'il était réellement votre compatriote, il ne l'eût pas poussé. Dieu soit béni! malgré vos efforts, malgré la complicité du temps et de vos pareils, en dépit d'une atmosphère empoisonnée et d'une éducation féroce, Allan a conservé, tout au moins, dans ce milieu d'erreurs, de mensonges et de préjugés, les plus nobles qualités de sa famille. Bien qu'il m'en coûte de relâcher un être tel que vous, qui ne rêve que le mal et le désir de nuire, je n'ai qu'une parole: Général von Kellering, vous êtes libre!

Le hobereau prussien lança d'un ton qui n'avait rien perdu de son arrogance:

— Vous me permettrez, avant de rendre hommage à votre loyauté, d'attendre que j'aie quitté votre île inhospitalière et même regagné mon pays, car vos navires s'arrogent souvent des droits dont je pourrais avoir à souffrir. Néanmoins, si je parviens à bon port, je vous enverrai volontiers l'hommage que vous pourriez souhaiter. Je ne vous dis pas adieu Lord Gleneagle. Des adversaires tels que nous, pourront encore se retrouver, face à face. La roue tourne.

Raide et gourmé, il s'approcha de la porte. Il allait la franchir quand un cri de Hans l'arrêta:

Le visage tourmenté de ce dernier revêtait une expression implacable:

— Ah! non, vous ne vous en irez pas ainsi, je m'y oppose. Si je suis réellement le fils de Lord Gleneagle, vous n'êtes qu'un infâme voleur d'enfant, un misérable et je ne vous dois qu'haine et mépris. Ah! je comprends bien des choses à présent. Quand je pense à ce que vous avez voulu faire de moi, ma face se couvre de honte. Et dire que vous avez failli réussir. Je comprends aussi pourquoi vous me parliez de comédie, de duperie. Vous ne vouliez pas que j'ajoute foi à vos dires, alors que vous affirmiez à Lord Gleneagle qu'ils étaient bien l'expression de la vérité; mais, tout en sauvant votre vie, vous espériez empêcher le père et le fils de se rejoindre, en jetant en moi le trouble et le désarroi. Ah! quelle que soit mon origine, je sens le besoin de vous cracher tout mon mépris. Des êtres comme vous sont la honte de l'humanité.

De sa vie, von Kellering n'avait éprouvé pareille humiliation. Une colère folle grondait en lui. Il n'avait pas prévu cela, mais l'orgueil fut le plus fort et lui donna la maîtrise de se dominer.

Il se tourna vers le lord et l'air insolent:

— Dois-je en conclure que cette scène a été préparée avec votre approbation pour me retenir ici, tout en ayant l'air de respecter votre engagement?

L'oncle de Mary ne broncha pas. Toute offense du Germain venait de trop bas pour l'atteindre, mais il s'interposa aussitôt:

— Allan! j'ai donné ma parole à cet homme, qu'il pourrait se retirer librement, s'il me rendait mon fils. Laissez-le aller. Dieu le jugera.

A ces mots, l'exaltation de Hans tomba subitement. L'attitude du lord lui imposait un respect, mêlé d'admiration.

— Soit, dit-il, vous êtes ici le maître.

— Après Dieu! fit gravement l'oncle de Mary et Sa justice vaut mieux que la nôtre. C'est elle qui a permis que je vous retrouve, Allan.

Il regardait le jeune homme avec douceur. Une immense joie le pénétrait. Ne pouvait-il pas tout espérer d'un fils qui était demeuré droit et loyal, sensible à l'appel de sa conscience, malgré la terrible empreinte qu'il avait subie durant des années?

La voix de von Kellering troubla à nouveau le silence:

— Attendu que je quitterai la Grande-Bretagne au plus tôt et sans réclamer aucune aide à qui que ce soit, pour ne pas vous livrer ceux qui continueront à travailler demain pour la grande Allemagne, je vous demande de me restituer mes papiers et mon argent. M'en priver, ce serait en quelque sorte me livrer à votre police.

— Duncan vous remettra le tout, fit le lord d'un ton froid. Il a mes instructions pour cela. Vous pouvez partir.

Un timbre clair retentit et la tête grise de l'intendant s'encadra dans l'ouverture de la porte.

— Duncan, le général peut quitter le château. Faites le nécessaire.

Sur le seuil, von Kellering se retourna et toisant le jeune homme d'un air suprêmement dédaigneux.

— Vous me faites pitié! dit-il, du même ton dont il eut dit: "Vous êtes un imbécile!"

Et, arrogant, le buste cambré, il franchit la porte.

* * *

Restés seuls, le père et le fils se regardèrent en silence. Tous deux avaient peur des mots qui allaient être prononcés. Il y avait si longtemps qu'ils étaient séparés et, depuis lors, il s'était passé tant de choses. Leurs routes et leurs pensées avaient été si divergentes. Malgré lui, le jeune homme éprouvait un regret amer à l'idée que toutes les idées pour lesquelles il s'était passionné n'avaient plus leur raison d'être. Ainsi, il devenait un des citoyens de cette nation honnie qu'il avait entendu dénigrer dès son enfance. Le choc était rude; pourtant, il s'y mêlait quelques adoucissements dont il ne pouvait faire fi. La distinction du lord s'opposait heureusement, dans son esprit, à la brutalité cynique du général. Au fond celui-ci ne l'avait jamais aimé. Jamais il ne lui avait témoigné la moindre tendresse. Aurait-il agi ainsi s'il avait été vraiment son oncle? Hans ne pouvait le croire.

Et puis, une vision éclaira tout à coup les ténèbres de sa pensée, Mary Graven. Ne le verrait-elle pas maintenant avec d'autres yeux, en découvrant en lui un compatriote et un parent.

La voix du lord l'arracha à sa rêverie.

— Allan! je pense que tous ces événements ont dû vous bouleverser et que vous avez peut-être besoin de solitude. Je conçois quel doit être votre désarroi. Vous désirez, sans doute, réfléchir. Vous n'êtes pas dans la situation d'un fils qui retrouve son père après des années de séparation, puisque vous avez toujours cru que le vôtre reposait en Allemagne. Je comprends votre réserve. Il faut laisser au temps le soin de réparer le mal que les hommes ont accompli avec sa complicité. Un bon conseil, voulez-vous? Promenez-vous dans le château, dans le parc, examinez tout à votre aise, et tâchez de vous ressouvenir du passé. Rien ne pourrait égaler notre joie si vous parveniez à renbuer le fil, brisé jadis par un adversaire impitoyable. La plus faible lueur sur votre prime enfance, jaillie des profondeurs de votre mémoire, serait pour nous si précieuse.

— Je vais faire ce que vous me demandez, murmura le jeune homme. Je crois que vous avez raison.

Il approcha de la porte et se retournant, il aperçut une larme qui perlait dans les yeux du vieillard.

— Mon père, s'écria-t-il, pardonnez-moi, mais je suis si troublé de ce qui m'arrive.

Ni le lord, ni lui ne surent comment cela s'était fait, mais leurs mains s'étreignirent soudain avec force.

Le bruit que fit en s'ouvrant la petite porte de droite qui communiquait avec la bibliothèque, mit fin à leur effusion.

C'était Mary, Mary délicieusement vêtue d'une tunique de soie rose soulignée sur l'épaule de broderies argent.

Le lord l'accueillit avec un élan chaleureux.

— Ma nièce, annonça-t-il d'un air triomphant, j'ai le plaisir de vous présenter Allan Gleneagle, le fils qui me fut ravi, il y a vingt-deux ans et que j'espérais toujours revoir un jour. Dieu m'a enfin exaucé.

Un cyclone, traversant la pièce et renversant la muraille, n'eut pas causé à la jeune fille une impression plus vive. Muette de surprise, elle regardait tour à tour les deux hommes se demandant si son oncle n'était pas brusquement frappé de folie.

Le doux sourire d'Allan lui redonna quelque espoir.

Lord Gleneagle lui prit la main et la pressant dans la sienne:

— Oui, Mary, j'ai bien dit la vérité, et vous ne rêvez pas. Celui que vous pensez être Hans Kindermuller est mon fils. Il n'y a aucun doute à cela. Mon vieil ennemi, von Kellering dont vous avez entendu parler quelquefois, l'avait enlevé, un soir d'octobre, où je me trouvais à Edimbourg. Dans le but de se venger, il en fit un adversaire de notre pays. Il l'éleva dans les idées qui font l'orgueil de sa race. Même si la Destinée veut qu'il retrouve son père, pensait-il, ils seront trop éloignés moralement l'un de l'autre pour jamais s'en réjouir. Mais le miracle s'est accompli. Allan nous revient et l'empreinte qu'il a subie s'effacera avec le temps.

— Elle ne subsistera pas longtemps, dit le jeune homme. Puisque je connais maintenant ma véritable origine, je sais quel est mon devoir. D'ailleurs, il m'en coûtera moins que vous le pensez d'abandonner une doctrine basée sur la haine et le besoin de dominer, alors que...

Il se tut, n'allait-il pas ajouter: alors que c'est le besoin d'aimer qui me tente et me séduit?

Depuis une minute, les yeux bleus pervenche de Mary rayonnaient. Elle faisait cette constatation curieuse que le jeune homme lui paraissait beaucoup plus sympathique. Jusqu'à son physique qu'elle jugeait plus séduisant; mais la nouvelle lui était si inattendue, si bouleversante qu'elle ne la réalisait pas encore tout à fait.

— Comment avez-vous pu découvrir...? demanda-t-elle.

Le lord parut enchanté de lui expliquer l'enchaînement des faits:

— C'est bien simple, ma nièce. Von Kellering étant venu en Angleterre, pour prendre contact avec ses agents qui espionnent contre notre pays, j'ai eu la chance de pouvoir l'appréhender. Convaincu que cette fois, il ne nous échapperait pas, il s'est décidé, pour sauver sa vie, à me révéler l'enlèvement dont j'avais d'ailleurs la preuve depuis peu. Qu'avait-il fait de mon enfant? Ce dernier était-il vivant? Pouvais-je espérer le revoir? J'étais prêt à tout sacrifier pour cela. Alors j'ai promis à von Kellering de le remettre en liberté s'il me rendait Allan. Il s'y est engagé et, comme il a tenu parole, je viens de le laisser partir.

— Il s'agit de cet homme de haute taille à l'air dur, qu'accompagnait Duncan, fit la jeune fille. Je les ai rencontrés au bas de la terrasse.

(à suivre)

DEUX MOINEAUX DEVANT UN MORCEAU DE PAIN

Je voyais, l'autre jour, un enfant qui jetait du pain aux moineaux sur la terrasse d'une maison de campagne; sa petite main avait fait les portions larges. Il partit, un moineau vint aussitôt s'attaquer à l'un des morceaux trop volumineux pour qu'il pût l'emporter; un second moineau suivit... Vers quel morceau pensez-vous qu'il se dirigea? vers un autre qu'il aurait pu avoir à lui seul, sans contestations et sans luttes?... Du tout, il vint à celui sur lequel s'acharnait un premier occupant; résultat: coups d'aile, coups de bec, repas inquiet troublé de querelles, alors qu'il y avait à côté plus de nourriture que les deux concurrents étaient capables d'en absorber.

Ce petit tableau me faisait invinciblement penser aux humains. Que de fois et dans tous les domaines ne sommes-nous pas témoins d'une semblable rivalité qui n'est même pas le fruit d'une envie préméditée, mais qui naît spontanément, à la vue du bien d'autrui!

Le bébé abandonne un beau jouet, avec lequel il s'amusait jusque-là volontiers, pour tendre des bras impatients vers celui, moins beau, qu'un petit camarade fait manoeuvrer.

Qu'il s'agisse des premiers jouets ou de hochets d'adultes, qu'il s'agisse de fortune, d'honneurs, d'affection, le même phénomène psychologique se produit presque toujours: ce qui est dans les mains d'un autre provoque notre envie.

On dirait que la propriété d'autrui produit devant nos yeux un mirage qui nous trompe sur la valeur intrinsèque de la chose elle-même; voyez l'exemple de notre moineau: quel intérêt spécial offrait pour lui le morceau de pain sur lequel s'acharnait déjà son compagnon? Aucun; il n'était ni plus gros ni plus blanc que les voisins, mais il avait été choisi par un autre, il était le bien d'un autre et cette circonstance le parait d'attraits suffisants pour pousser l'étourneau à engager la lutte nécessaire à le conquérir.

Nous agissons de même, nous ne raisonnons pas, notre désir est impulsif, ardent, irréfléchi, au besoin batailleur.

Et, encore, dans le cas du morceau de pain, l'enjeu de la bataille n'était pas décevant; mais que de fois, dès que nous avons obtenu l'objet de notre convoitise, n'arrive-t-il pas qu'il perde ses facettes miroitantes? il prend un aspect terne et cesse de nous plaire uniquement parce qu'il est nôtre.

J'insiste sur le mécanisme de ce mouvement d'envie qui si souvent nous entraîne, parce que je crois qu'il est plus facile de s'en préserver quand on connaît exactement son évolution; car vous êtes bien d'accord avec moi, j'en suis certaine, amies lectrices, pour reconnaître qu'il faut, à tout prix, nous mettre à l'abri de ces élans de convoitise; ils sont extrêmement pernicieux pour notre âme. Tout d'abord, ils nous donnent le dégoût de notre lot et, par là, ils nous rendent notre tâche habituelle plus pénible, ce qui nous amène à la remplir plus difficilement et plus imparfaitement: n'est-ce pas déjà un grand dommage moral qu'ils nous infligent ainsi? Mais ils font plus: en nous poussant à prendre le bien d'autrui, ils nous rendent injustes, voleurs; ils allument en nous de mauvais sentiments contre nos frères plus favorisés que nous par le sort; ils attisent en nous une hostilité mauvaise; ils nous enlèvent la dignité de celui qui se contente de son propre bien; ils nous font vivre dans un état de mécontentement, de trouble, de haine, absolument opposé au calme moral indispensable à l'exercice de la vertu.

Surveillons-nous donc, étroitement, à ce sujet; dès que nous sentons les premières velléités envieuses en face de l'objet qui est en la possession de notre frère, réprimons-les, ne les laissons pas s'enfler, ne les laissons pas envahir notre coeur et nous dicter de vilains sentiments; respectons loyalement, non seulement en fait, mais même en pensée, ce qui ne nous appartient pas.

Pour nous aider à lutter contre les violentes impulsions de cette envie, il nous est permis de recourir aussi au froid examen de l'objet qui nous plaît parce qu'il miroite dans la main de notre frère; essayons de le voir tel qu'il est, de le dépouiller du prisme qui le rend éblouissant; ramenons-le à sa vraie valeur; cette opération intellectuelle secondera l'effort moral que nous faisons et le rendra plus facile.

Quand nous aurons, avec persévérance, détruit cette mesquine envie du bien des autres, notre âme goûtera une grande paix.

LISELOTTE.



Comme les devoirs sont faciles pour Marie quand Marc est là pour l'aider! Quant à maman, c'est son lavage qui sera simplifié parce que les enfants portent en classe blouses et chemises en "Terylene" 100% qui se lavent en un clin d'oeil, sèchent durant la nuit et peuvent être remises sans le moindre repassage. La blouse de fillette est par Goosey Gander; la chemise de garçonnet, par Bonnie Brae.

La parfaite secrétaire vaut son pesant d'or

Les jeunes filles ambitieuses qui rêvent de devenir un jour l'assistante d'un grand homme réalisent vite que pour y arriver, il faut d'abord être en mesure de comprendre son travail, de le seconder, et surtout de créer autour de son patron une atmosphère sereine, qui ne peut venir que du rayonnement personnel que la secrétaire apportera à son environnement.

C'est alors seulement que de simple employée, la jeune fille deviendra l'assistante du patron; cette personne sérieuse et responsable, qui, depuis le début du siècle, s'est fait une place importante dans les affaires, une place que tout employeur aura avantage à bien rémunérer et à considérer avec attention, s'il veut conserver cette perle que ses concurrents ne manqueront certainement pas de lui envier, et essaieront sans doute de lui ravir.

La secrétaire est un phénomène indispensable dans un bureau. La sténo et la dactylo ne sont qu'une part infime de ses multiples devoirs. Si un patron, assis non loin de sa secrétaire, n'est pas heureux, c'est à coup sûr parce que celle-ci a oublié quelques-unes des 12 règles essentielles de conduite de la bonne secrétaire.

Ces 12 règles résument les difficultés de la vie du bureau. La première, a rapport à la manière de se vêtir pour aller travailler. Même si le patron rêve du type "sirène" après les heures de travail, il ne supporte pas de tenues extravagantes dans son bureau. Il est recommandé d'être toujours propre, nette et agréable dans un bureau. La secrétaire est responsable des provisions de papeterie et de la sécurité générale des filières. Se dépêcher pour courir à un rendez-vous n'est pas une excuse pour négliger ses responsabilités. Puis, il y a la question de la confiance qui vous est accordée. Plus une jeune fille s'élève dans la hiérarchie "industrielle", plus elle est à même d'apprendre et de ce fait, plus ses responsabilités sont importantes.

Revenons un peu sur la dictée. Une bonne dictée du courrier bannit absolument toute interruption pendant une lettre. Malheur à celle qui interrompt le patron pour lui parler d'autre chose et lui fait ainsi perdre et son temps et le fil de sa pensée. Qu'elle ne s'étonne pas alors de son changement d'humeur. Les questions absolument nécessaires doivent être réservées pour la fin de la dictée.

Il est connu que la manipulation du courrier crée des frictions entre patrons et employés. La secrétaire qui ignorerait délibérément un avis "personnel" ou "confidentiel" sur une lettre va au devant des reproches et des mots durs. La même remarque vaut pour le système de classement. Quel qu'il soit, un renseignement précieux doit toujours être disponible et sans délai. N'impatientez pas votre patron en le faisant attendre un quart d'heure pour retrouver une lettre.

Le soin de tout le matériel de bureau incombe à la secrétaire: les machines à additionner, le standard du téléphone, les machines à écrire, évidemment. Il est recommandé d'accorder deux minutes quotidiennes à ces dernières. Cela prend une minute pour brosser le clavier et ôter la poussière, à la fin de la journée, et aussi recouvrir la machine de sa housse.

Se tromper est humain — pardonner est divin, mais le plus doux des employeurs peut se lasser d'un éternel et constant désordre.

Surveiller constamment la pendule ne vous attirera pas les grâces du patron, mais surveiller le calendrier est une autre histoire. Surtout, lorsqu'il s'agit de rappeler au patron un rendez-vous important. La bonne secrétaire doit tenir un agenda à jour et ne jamais se fier à sa mémoire ni à celle de son patron.

Aucune secrétaire n'est une servante, mais il lui incombe tout de même le soin de veiller à entretenir son propre pupitre et celui de son patron dans un état de netteté impeccable. Elle aura ainsi un sourire au lieu d'un grognement le matin.

De nos jours, alors que bon nombre d'affaires se brassent plutôt au téléphone que par n'importe quel autre medium, la technique de cet appareil est de première importance. La secrétaire doit toujours être aimable au téléphone et donner gentiment les renseignements en sorte de rendre heureux le client qui, par revirement, rendra heureux son patron.

Le tact est également un grand commandement. Même si le patron accueille bien vos suggestions, il est des choses qu'il lui faut laisser deviner. Un mot aimable est toujours apprécié, mais une critique, même constructive, n'est pas toujours la bienvenue. L'initiative est un bien grand mot. Personne n'engage une secrétaire pour lui abandonner l'autorité, mais en apprenant la façon de procéder de son employeur, la collaboratrice intelligente augmentera ses responsabilités et deviendra de plus en plus précieuse à son patron.

Une dactylo peut ne pas posséder de degré universitaire, mais elle peut contribuer à accélérer le commerce du monde en servant la race la plus difficile à vivre du monde, celle des chefs d'entreprises!

Conseils pratiques

Pour rendre leur blancheur aux dents jaunies par le tabac, frottez-les avec un tampon d'ouate imbibé d'eau oxygénée.

Les anneaux de cuivre doré qui servent pour tirer vos rideaux retrouveront leur éclat en les plongeant dans une eau tiède ammoniaquée. Essuyez ensuite avec une flanelle douce.

Pour nettoyer les taches de transpiration: mouiller à l'eau aussitôt que possible. Laver à l'eau savonneuse. Si une tache jaune reste, décolorer à l'eau oxygénée, ou: eau oxygénée, puis solution de perborate de soude à 5 pour cent.

Si vous voulez assurer à vos enfants un apport léger, mais constatant des vitamines dont ils ont besoin, servez-leur journellement des salades assaisonnées de citron au lieu de vinaigre et remplacez de temps à autre l'huile par de la crème fraîche ou même par du lait condensé.

Il y a des enfants dont le meilleur repas serait celui du matin si on les laissait faire. Et pourquoi ne pas les satisfaire si c'est précisément le matin qu'ils ont de l'appétit? Préparez-leur, en ce cas, soit un oeuf au bacon, soit du gruau, ou des céréales, ou bien joignez à leurs tartines une tranche de pain d'épice.

Les bas de la "série sombre"

Les bas sans couture continuent l'ascension de leur destin. Depuis deux saisons, on tente de nous imposer les bas de couleur sombre. Il semble que, peu à peu, cette vague gagne de l'ampleur. Il y a les noirs, les violets, les verts, les bleus et toute une nouvelle gamme de tons moyens qui seront à notre service selon la robe que nous porterons. Il sera facile, cet hiver, de réaliser l'élégance monochrome. Lanvin-Castillo propose le bas à baguette brodée.

Patron imprimé

9097 SIZES 10—20 by Marian Martin

Numéro du patron: 9097
Grandeurs: 10 à 20
Prix: 40c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.



Q. — Que pensez-vous d'un oncle et d'une tante qui ont encouragé leur neveu à laisser sa fiancée et à sortir avec une protestante? Une réponse au plus tôt, s'il vous plaît. Merci. LOULOU.

R. — Je trouve leur conduite inqualifiable. Ils se sont mêlés de choses qui ne les regardaient certainement pas et ils ont très mal agi en conseillant à ce jeune homme à manquer à sa parole et à s'engager dans une voie qui peut le conduire au malheur. Lorsque le bonheur de deux vies est en jeu, il faut toujours être très discret dans les conseils que l'on donne. S'ils étaient au courant de faits défavorables concernant la réputation de la fiancée, c'était aux parents du jeune homme qu'ils auraient dû en faire part. Quant à encourager ce dernier à sortir avec une protestante, leur conduite a été fort regrettable.

* * *

Q. — J'apprécierais beaucoup votre opinion sur la conduite d'un instituteur et d'une institutrice qui, en pleine classe, se sont joints à d'autres personnes pour rire et se moquer de la manière d'agir et de la façon dont parlent certains parents. Il me semble que ces personnes, qu'elles soient laïques ou non, ont le devoir de respecter les parents de leurs élèves, surtout devant ces derniers. Ce n'est pas le manque d'instruction qui les a fait agir ainsi, serait-ce le manque d'éducation, de tact ou de savoir-vivre? J'ai de nombreux parents et parentes dans l'enseignement et j'espère qu'ils se conduisent mieux que cela. — MARIONNETTE.

R. — Je ne comprends pas très bien la situation que vous m'exposez. Pour que l'instituteur, l'institutrice, d'autres personnes, les élèves et leurs parents aient tous été présents au même endroit simultanément, l'occasion devait être une réunion de parents et maîtres ou une autre organisation du même genre. Si un tel groupe a vraiment agi de la sorte, les personnes qui le composaient ont fait preuve d'un manque d'éducation inouï, de tact et de savoir-vivre et n'en déplaise aux diplômes qu'elles puissent avoir acquis. Vous n'êtes pas sans savoir, chère madame, qu'on peut être cousu de diplômes ou d'or et ne pas posséder pour autant cinq cents d'éducation. Je me souviendrai toujours d'une remarque faite par une grande éducatrice que j'ai connue: l'éducation ne consiste pas en une collection de diplômes recueillis dans de grandes maisons d'éducation. Ceux-ci ne sont que la couche de vernis posée sur le bois bien poli par de longues heures de soins délicats. Si ce polissage qu'est l'éducation de famille manque, le vernis ne couvrira pas les défauts et il ne servira qu'à les accentuer. C'est évidemment le cas des gens dont vous me parlez dans votre lettre.

* * *

Q. — Je suis un jeune homme catholique âgé de 25 ans. J'étais fiancé depuis cinq mois à une jeune fille catholique de 19 ans que je courtisais depuis trois ans et nous devions nous marier prochainement, mais je l'ai quittée. Depuis quelques mois, je sors avec une anglaise protestante et nous voulons nous marier bientôt. Mes parents, mes frères et soeurs sont tous contre moi et ne veulent pas entendre parler que j'épouse celle que j'aime maintenant. Que me conseillez-vous de faire? Une réponse rapide, s'il vous plaît. Merci. GERARD.

R. — Vous demandez de la vitesse, je m'empresse à vous satisfaire. Laissez-vous vieillir un peu, mon cher ami. Vous êtes en train de faire de sérieuses bêtises. Le meilleur conseil que je puisse vous suggérer est d'aller consulter votre curé ou tout autre prêtre de vos amis. Racontez-lui tout ce que vous me dites dans votre lettre et il vous dira ce que vous avez à faire. Remarquez bien qu'il ne vous obligera pas à agir sagement, mais il vous exposera votre propre cas objectivement et vous expliquera l'attitude de l'Eglise au sujet des mariages mixtes. Il vous fera voir votre manque de sérieux. Il est vrai que vous avez courtisé votre fiancée alors que vous étiez jeunes tous les deux, mais on ne rompt pas des fiançailles presque à la dernière minute, comme vous l'avez fait, sans motif sérieux. Et vous voilà de nouveau emballé et prêt à vous marier avec une autre. Faites vite, allez voir un prêtre et j'espère sincèrement qu'il saura vous assagir un peu.

* * *

R. — **A PEINTRE MANQUE.** Une très aimable lectrice m'envoie une réponse à votre problème. Je la remercie en votre nom et au mien. Pour nettoyer des pinceaux durcis par la peinture, vous n'avez qu'à les faire tremper dans du vinaigre chaud pendant quelques heures et ils redeviendront souples et doux. Le vinaigre chaud enlève aussi les gouttes de peinture échappées sur les vitres quand on peinture les fenêtres. Cette méthode est très efficace et ne coûte pas cher.

* * *

Q. — Pourriez-vous me dire comment repasser une nappe brodée au "Richelieu" sans aplatir la broderie soulevée? J'apprécie beaucoup le courrier qui m'est très utile. Par lui, j'ai appris beaucoup de choses et j'ai profité de nombreux conseils donnés à d'autres, mais qui étaient d'intérêt général. Je vous remercie aussi des autres conseils et renseignements puisés dans "La Liberté et le Patriote". Je demeure une amie reconnaissante qui lit votre courrier aussitôt qu'il arrive, comme un grand nombre d'autres le font aussi. Merci.

LECTRICE ASSIDUE.

R. — Les nappes brodées au "Richelieu" sont assez difficiles à repasser, mais si on le fait avec soin, les résultats sont excellents. Il vous faudra recouvrir votre table ou votre planche à repasser de plusieurs épaisseurs de linge, puis remettre le dessus de coton blanc ordinaire. Deux ou trois grandes serviettes de bain peuvent servir de bourrure. Vous repassez ensuite à l'envers la toile bien humectée. Vos remarques des plus obligeantes à l'égard du journal et du courrier ont été très appréciées. Tous ici sont heureux d'avoir pu vous être utile à l'occasion et vous remercient sincèrement de votre intérêt constant.

LOUISE.

Maquillage "Jeunesse Dorée"

Déjà, les couturiers imposent une silhouette nouvelle et les couleurs qu'elle adoptera. Il lui faut y harmoniser son visage. De plus en plus, en effet, l'élégance vraie participe d'un style généralisé. Les maquillages évoluent comme la mode du vêtement. Aussi vite, et dans le même climat.

Pour les lumières de la ville, Helena Rubinstein propose "Jeunesse Dorée".

Un style révolutionnaire

Un certain conformisme que rien ne justifie a voulu que, jusqu'ici, tout maquillage hivernal soit basé sur une peau claire, tandis que le maquillage estival était tenu dans une dominante dorée. Helena Rubinstein renverse ces principes. Au départ en vacances, la femme pâle par l'hiver doit être à peine fardée, au contraire, elle garde sur le visage le souvenir hâlé de l'évasion.

Plus ou moins bronzé, son teint s'est spontanément harmonisé aux cuivres roux qu'un soleil mouillé fait scintiller dans la nature fauvie par l'automne. C'est cette note fauve qui donnera le ton aux maquillages "Jeunesse Dorée". Le fait même qu'ils n'obligent pas à masquer la peau sous une épaisse couche de fond de teint permet aux jeunes filles de l'adopter. Enfin, ils ne détonnent avec aucune des nuances qui, aux dernières nouvelles, semblent avoir fixé le choix des grands couturiers, pour la mode d'hiver: rouge, écureuil, roux, verts savane et algue, bleu paon, ombré de noir.

Note fauve et mise en valeur des yeux

A cette note fauve de l'ensemble du visage s'assortiront les nouveaux rinçages de cheveux, qui tendront au jaunissement doré de l'automne: reflets cuivrés pour les blondes: rousseurs un peu sauvages pour les châtaines: vibrations d'acajou pour les brunes.

Le rouge corollescent dans ses nouvelles teintes: soulignant la bouche suivant son dessin naturel, différera, selon la carnation et la couleur des cheveux, tout en restant dans une gamme illuminée de jaune.

Enfin, dans cette harmonie douce, dorée, veloutée, et comme humide de fraîcheur, les yeux prendront une particulière intensité, due à l'ombrage discret de la paupière autant qu'à l'étoffement et au redressement de la frange des cils que permet, pour la première fois, l'usage de "Mascara-Matic".

A maquillages chauds, des yeux chauds. Voici comment Helena Rubinstein les obtient:

Techniques des yeux chauds

Les sourcils sont épilés et dessinés hauts, en arcs très ronds, plus fournis contre la racine du nez en s'affinant de côté, afin de bien dégager les yeux. Ceux-ci ne sont fardés au crayon Everpoint que sur le bord de la paupière supérieure, en débordant légèrement vers les tempes, suivant la forme des yeux. Ainsi sont-ils préparés à l'application du mascara résistant aux larmes comme à l'eau, qui voile adorablement le regard d'une frange épaisse et retroussée à ravir. Celle-ci est obtenue par le brossage et le redressement automatique qu'effectue le Mascara-Matic.

C'est cette beauté des cils fournis, souples et luisants, qui donne au regard le charme chaleureux que l'ensemble du visage doit à l'harmonie fruitée du maquillage "Jeunesse Dorée". Il ne faut jamais oublier que les yeux sont l'élément actif de la beauté féminine. Tout concourt, ici, à les dégager pour les mettre en valeur.

Ainsi une jeune fille peut adopter le maquillage "Jeunesse Dorée". Il a de la flamme et de la vitalité. Il crée une beauté de conquête, jeune, saine, qui n'emprunte à l'automne rien de sa mélancolie, mais seulement la magnificence de ses coloris et de ses subtilités.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 45—No 29

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 195, avenue Provencher, St-Boniface Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

ON DEMANDE — Gardes-malades diplômées pour hôpital de 64 lits. Salaire: $250, moins $35 pour chambre et pension. Augmentation de $5 à tous les six mois, six fois. 10 congés légaux. 28 jours de vacances payées après un an. S'adresser à Sr Supérieure, Providence Hospital, High Prairie, Alta. 27-497-29C.

AGENCE FAMILEX signifie PROFITS ETONNANTS! Revenu élevé si vous êtes ambitieux. Même sans expérience de la vente, avec de la bonne volonté vous réussirez car nos produits sont garantis, d'usage courant. Généreuse commission. Demandez catalogue gratis. Familex Dept. 75, 1600 Délorimier, Montréal.

CANADIENS-FRANCAIS ET CATHOLIQUES, garçons ou filles, qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage, adressez-vous au Centre de Correspondance, boîte no 1083, Saskatoon, Sask. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 26-462-34P.

Corsetière Spencer
Corsets, brassières, aussi supports chirurgicaux faits sur mesure pour chaque personne. S'adresser à Mme L. LaRivière, 608, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Tél. CHapel 7-4559.

ON DEMANDE — Opératrices de machine à broder. Nous entraînerons. Bon salaire. Excellentes conditions de travail. S'adresser à Sportswear Specialties, 345, ave Notre-Dame, Winnipeg, ou signaler: WHitehall 3-1343. 29-531-29C.

NETTOYAGE DE MAGASINS, BUREAUX, ETC., à des prix très avantageux. Pour plus de renseignements, signalez: CEdar 3-4167 ou CEdar 3-3150 après 5 h. p.m. 28-506-30C.

SI VOUS AVEZ DES ARBRES A FAIRE COUPER, signalez: CEdar 3-6605. 27-498-29C.

NOUS ACHETONS LIVRES DE CLASSE usagés anglais, ainsi que les livres français en usage dans les écoles publiques. St. James Book Store, 1909, ave Portage, Winnipeg 12. Téléphone: TUrner 8-1555. 19-313-T.F.

CHAMBRE ET PENSION — Deux chambres avec pension complète. Signalez: CHapel 7-5152. 27-499-29C.

ON DEMANDE A LOUER — Maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. S'adresser à Gus Fredette. Téléphone: SPruce 5-3363. 6-37-T.F

A LOUER — St-Boniface. Chambre fournie. Centrale. Près autobus. Homme de préférence. Signalez: CEdar 3-1916. 26-476-T.F.

A LOUER — St-Boniface. 280, rue La Vérendrye. Chambre meublée. Signalez: WHitehall 3-8910. 27-487-29C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 grandes pièces. Entrée privée. Près église, autobus. Jeune couple ou dame qui travaille. Libre 1er novembre. Signalez: CEdar 3-4309. 28-503-29C.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre meublée. Facilité de cuisine. Signalez: CEdar 3-2286. 28-502-29C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre, pour homme de préférence. Près hôpital. Signalez: CEdar 3-4526, après 6 h. 28-511-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces, meublé. "Rangette", frigidaire, évier. Entrée privée. Près autobus. Idéal pour 2 jeunes filles. Signalez: CEdar 3-4546. 28-509-30C.

A LOUER — St-Boniface. Place Cabana. Logis: 2 pièces. Salle de bain privée. Garage. Signalez: CEdar 3-6741. 27-495-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 210 rue Notre Dame Logis: 3 pièces, fourni. Libre 1er novembre. Personnes tranquilles de préférence. Signalez: CEdar 3-1656. 29-522-29C.

A LOUER — Garage avec équipement: 2 grues, 2 pompes à essence. Bonne location. Grand district. 2 chambres attenantes. Quitte pour cause de santé. S'adresser à C. P. 212, Redvers, Sask. 29-523-29P.

A LOUER — St-Pierre. Logis près église et école. Chauffage et plomberie modernes. Electricité et chauffage compris dans le loyer. S'adresser à M. J.-L. Turenne, 294, Enfield Crescent, St-Boniface. 24-428-T.F.

A LOUER — St-Boniface Chambre meublée avec ou sans pension. Signalez: CHapel 7-2467. 29-525-29C.

A LOUER — Norwood Logis non-meublé: 2 pièces. Entrée privée. Petit poêle et machine à laver. Signalez SPruce 5-1639. 29-534-30C.

A LOUER — St-Boniface. 186, blvd Dollard. Logis fourni: 3 grandes pièces. Signalez: CEdar 3-4248. 29-533-29C.

A LOUER — St-Boniface. 463, rue Des Meurons. Grande chambre meublée ou non. Signalez: CEdar 3-4400. 29-531-29C.

A LOUER — 606 rue St-Jean-Baptiste. Grande chambre ou 3 pièces avec salle de bain privée. Facilités de cuisine. Aussi A VENDRE: Table "Duncan Fyfe". Signalez: CHapel 7-4518. 28-513-29C.

ON DEMANDE — Maison en ville qui prendrait jeune veuve et 4 enfants (1 d'âge scolaire). Dame prendrait soin des enfants pendant que mère travaille. Toutes soirées libres. Ferait propre lessive. Bon salaire, plus boni en fin d'année. Préférablement couple d'âge moyen sans enfant, qui aimerait ceux-ci. S'adresser à Boîte 528, La Liberté et le Patriote, 619 ave McDermot, Winnipeg. 29-528-29P.

A VENDRE — Machine à tricoter neuve. Marque: "Knit-King". Signalez: CEdar 3-3797. 28-504-29C.

A VENDRE — Piano bas 48". Manteau de fourrure, dos de rat musqué. Grandeur 36. Tous deux en bonne condition. Signalez WHitehall 3-2354. 29-519-29C.

A VENDRE — 1 manteau brun en rat musqué avec petit manchon. Grandeur 16. Bonne condition, $50. Trophée de curling neuf $35. Signalez: CEdar 3-4374. 29-527-31C.

A VENDRE — 1 réfrigérateur "Frigidaire cyclamatic" 8½ pieds cubes. 1 congélateur vertical "Amana", 15 pieds cubes. Téléphonez le jour à M. Gérard Desrosiers CHapel 7-2305, ou s'adresser à 315 ave Provencher. 29-530-29C.

A VENDRE — Dufrost. Demi section de terrain. S'adresser à M. Ph. Gauthier, Dufrost, Man. 29-520-29P.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 7 pièces. Centrale. Près cathédrale, école, hôtel de ville et autobus. Signalez: CEdar 3-3354. 25-456-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. 502, rue Ritchot, maison: 6 pièces. Chauffage "Stoker". Signalez: WHitehall 3-4805. 29-529-29C.

A VENDRE — rue Claremont. Maison: 6 pièces. Chauffage automatique à l'huile. Soubassement à la grandeur. Comptant requis. Paiements faciles. Signalez: GLobe 3-5526. 24-440-T.F.

A VENDRE — 280 acres de terrain, à 26 milles de Winnipeg. Bons bâtiments. Puits artésien. 120 acres en guéret d'été. Avec ou sans machines agricoles. Signalez: CEdar 3-5388. 28-501-29C.

A VENDRE — Bonne terre fertile. Sur grande route, district français de Fatima. La moitié prête à cultiver. Hydro, maison et graineries. ¾ de mille d'église et école catholiques. Prix: $20 l'acre. Comptant ou à termes. Pour tous renseignements, téléphonez entre 5 h. et 9 h. du soir à GLobe 2-2009. 28-505-31C.

A VENDRE
Bonne maison. Prix: $10,400. 7 pièces. 4 chambres à coucher. Située près école catholique.
Si vous songez à vendre nous avons 3 acheteurs pour vous. Laissez-nous montrer vos maison à nos clients.
Appelez:
Mme Bernadette Johnson
Tél.: CHapel 7-5902
29-533-29C.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphones: Bureau: WHitehall 2-4003 — Résidence: WHitehall 3-5331. 22-385-T.F.



Attention, s'il vous plaît! Usageurs des autobus Taché, Provencher Archibald et Aulneau!

Le pont Provencher sera fermé à toutes circulations (excepté aux piétons) pendant environ deux semaines, à partir de lundi matin 27 octobre, alors qu'on commencera les réparations. Durant cette période, les lignes d'autobus qui empruntaient normalement le pont seront interrompues.

Les autobus Wolseley des avenues Taché et Provencher, et les autobus Archibald et Aulneau circuleront jusqu'aux avenues Taché et Provencher seulement. Les passagers devront traverser le pont à pied, et monter sur l'autobus Wolseley du côté de Winnipeg. Les passagers des routes d'écoliers dessus mentionnées, retournant de Winnipeg à St-Boniface, devront prendre les autobus Taché et Provencher à Winnipeg jusqu'au pont et, après avoir traversé le pont à pied, reprendre leurs autobus du côté de St-Boniface.

Pour mieux servir les visiteurs qui se rendent à l'hôpital St-Boniface, des autobus spéciaux "Hôpital" partiront de la rue Edmonton de 1 h. 27 à 3 h. 22 p.m. et de 6 h. 32 à 8 h. 22 p.m. et passeront par les rues Portage, Main, Marion et Taché au cours de l'après-midi et soir. Des autobus quitteront l'hôpital et traverseront Taché, Marion, Main, Graham et Edmonton jusqu'à Portage.

Transit Tom dit: "Nous regrettons tous ces inconvénients, mais nous espérons que les arrangements susmentionnés ont été pris pour minimiser ces inconvénients et réduire au minimum vos pertes de temps. Pour plus de détails, téléphonez-nous s'il vous plaît à WHitehall 3-0407."



Le R. P. Gaston Fournier, S.J., donnera, le mardi 4 novembre prochain, au gymnase du collège de St-Boniface, une conférence intitulée "Lourdes et ses Témoins".

Né en 1904, le Père Fournier entra au noviciat de Toulouse en 1924. Professeur de Rhétorique durant sa "Régence", il y écrit son livre "Comment composer mon devoir français", qui devient bientôt classique dans la plupart des collèges, même au Canada.

Après son sacerdoce, en 1935, ses supérieurs l'orientent vers la prédication. Ses carêmes à Rome, à Paris, au Caire, à Damas et à Beyrouth attirent l'attention du "Quai d'Orsay". Les Relations Culturelles des "Affaires étrangères" l'envoient "en mission" en Amérique du Sud. Au Brésil, en Argentine, en Uruguay, au Chili et au Pérou, le Père Fournier fait applaudir l'âme de la France catholique. En 1958, pour la 3e fois, le Père Fournier se rendra "en mission" en Amérique du Sud.

Retenu depuis 5 ans pour le carême de Montréal, le Père Fournier le prêchait en mars dernier. Ses conférences irradiées du dimanche lui ont valu des centaines d'invitations à redonner un peu partout, au Canada et aux Etats-Unis, les prédications et les conférences prononcées à Montréal.

Le Père Fournier nous arrivera de San Francisco, Victoria, Vancouver, Calgary et Edmonton. A Winnipeg, il parlera le 3 novembre à l'Alliance Française du "Tourment de Dieu chez les amants de Graham Green".

A St-Boniface, pour le grand public à l'occasion du centenaire de Lourdes, sa conférence portera sur un sujet qu'il a pu étudier de façon particulière, puisqu'il vécut en France dans la résidence où sont conservées les notes personnelles du R. P. Cros, celui-là même qui a eu le privilège d'interroger 78 fois la petite Bernadette au nom des autorités ecclésiastiques.



M. Stephen Juba a obtenu 83 pour cent du vote populaire lors des élections municipales du 22 octobre, proportion jamais obtenue auparavant par un maire de Winnipeg. M. Juba continuera donc pendant deux autres années à diriger les destinées de la capitale du Manitoba.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
A VENDRE

Norwood — Près Précieux-Sang — Comptant requis: $2,700. Maison: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Cuisine 9'x24'. Salon 11'x23'. Chauffage à l'huile. Garage. Lot 50'. A termes.

St-Boniface — Près école Provencher. Comptant requis: $1,000. Bungalow: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Chauffage: huile. Lot: 50'. Garage double. A termes.

St-Boniface — Comptant requis: $1,000. Prix: $6,800. Maison de famille: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Grand salon et cuisine. Grand lot. Près autobus et école.

St-Vital — Près chemin Ste-Marie. Prix. $12,850. Bungalow: 5 pièces. Age: 5 ans. 2 chambres à coucher, plus 1 au soubassement. Grand salon. Salle à manger. Chauffage à l'huile. Garage. Lot: 50'. Près église et école catholiques.

O.-J. De Steur — Tél.: GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
26-471-29C.

A VENDRE

St-Boniface — Maison moderne: 6 pièces. Chauffage à l'huile. Prix: $10,000

St-Boniface — Maison: 6 pièces. Près écoles. Chauffage à l'huile. Prix: $8,900.

St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Prix: $6,900.

St-Boniface — Cottage neuf: 4 pièces Chauffage à l'huile. Grand lot $8,900.

St-Boniface — Cottage moderne: 4 pièces. Chauffage à l'huile. $10,500.

St-Boniface — Près écoles. Duplex moderne: 8 pièces. Chauffage à l'huile. $11,500.

St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. Chauffage à l'huile. $14,800.

Norwood — Près paroisse Précieux-Sang. Maison: 7 pièces. Prix: $7,900 Comptant requis: $1,000.

St-Vital — Près église et école Ste-Marie. Cottage: 4 pièces. Chauffage à l'huile. $9,800.

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
26-463-29C.



1250 Kilocycles

Mémoire

Aux parents: sur les ondes de CKSB tous les mardis à 8 h. p.m., "Courrier de Radio-Parents", et à 8 h. 30 p.m., "Famille qui es-tu?".

Aux jeunes: "Le coin des jeunes" du lundi au vendredi, de 4 h. 30 à 5 h. p.m.; "Le Maraudeur", samedi matin à 9 h. 30, et "Nos écoles à la ronde", dimanche à 7 h. p.m.

Dans la série des opéras complets présentés tous les dimanches à 1 h. 30 p.m., on entendra le dimanche 26 octobre "Le vaisseau fantôme" (The Flying Dutchman) de Wagner, en Allemand) avec choeur et orchestre de l'Opéra Bavière.

Nous prions nos auditeurs de noter ce changement important qui sera effectué à partir de lundi 27 octobre: "Femina" sera entendu à 1 h. 45 p.m. et "Visages de l'amour", à 2 h.

Un des plus grands romanciers catholiques contemporains, Henri Queffélec, nous a fait l'honneur d'une interview lors de son passage en fin de semaine. Le chantre de la mer bretonne nous a déclaré que la production littéraire française est très riche présentement, mais que l'existentialisme a perdu sa place auprès de la jeunesse, captivée par les progrès de la physique nucléaire et par la vie elle-même.

Au moment où nous écrivons ces lignes, les élections municipales se préparent à St-Boniface. Soyez à l'écoute ce vendredi soir pour avoir les résultats directement de l'hôtel de ville.

"Nos écoles à la ronde", programme que le poste CKSB lançait pour la première fois dimanche dernier à 7 h. p.m., a très bien député. Si on peut en juger par le beau travail accompli par les collégiens, on peut croire que la série sera brillante. Sur la liste dimanche prochain, l'Académie St-Joseph.

Samedi prochain, au Ranch 1250, nos artistes invités seront les Nite Hawks. Nous aurons probablement le temps de vous faire entendre quelques numéros de la famille Goulet, de St-Boniface.

Ça n'arrive pas tous les jours au poste que Maxime Desauliniers nous donne des leçons sur la "conduite exemplaire". Pourtant, mardi, il s'est laissé emporter par le sujet et il a discouru pendant quelques minutes au point de convaincre Flore Toupin, Germaine Chaput et Marie Benoist, en apparence. Heureusement qu'il y a encore des gens qui savent distinguer le vrai et le faux.

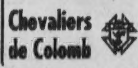
C. F. a été fascinée . . . oui, je dis fascinée par les acteurs du Théâtre du Nouveau Monde. Elle en aura parlé longtemps des artistes montréalais et en particulier de Jean-Louis Roux qui restera longtemps dans sa galerie de souvenirs.

L'opérateur, Yves Rémillard, rêve, parfois. Il rêve au jour où les programmes des annonceurs seront tellement faciles à suivre qu'il ne sera plus question pour l'opérateur de sortir des bobines de leurs boîtes, plus question de passer des transcriptions et des "Dodo, l'enfant do, l'enfant dormira bientôt". Ce sera le règne de la perfection à CKSB. Plus d'erreurs, plus de distractions à la table des sons. L'annonceur sera devant lui, souriant d'un visage épanoui, et lui prodiguera des félicitations à profusion (ce règne de la perfection, nous allons l'atteindre en 19??).

La prochaine causerie des Pères Blancs sur les ondes de CKSB, le dimanche 26 octobre à 7 h. 30, sera "L'histoire d'un Africain qui avait été condamné à dix ans d'interdiction de séjour dans son village et qui vendit son cheval pour se payer un avocat".

Entendu à CKSB: C. F. à M. D. et à Y. S.: "Vous êtes plates vous autres!"; Y. S. à C. F.: "C'est pas notre faute".

Voici les derniers résultats de "Point d'interrogation": l'équipe de l'Institut Collégial St-Joseph a remporté une nouvelle victoire contre l'équipe de l'école Inverness de Letellier. La semaine prochaine, l'équipe du Précieux-Sang de St-Boniface rencontrera l'équipe de l'école St-Joachim de La Broquerie.

Chevaliers de Colomb 

Conseil Provencher no 2450

Anniversaire

Le 12 octobre dernier, journée commémorative de notre patron, Christophe Colomb, les Chevaliers de Colomb de Provencher commençaient la journée par un déjeuner-communion. Dans l'après-midi se faisait la dédicace du centre catholique universitaire.

Le même soir, nous avions le plaisir d'entendre, à 8 h. 30 p.m. sur les ondes de CKSB, le frère L.-P. Roy. Ce dernier nous donna un magistral résumé de l'oeuvre des Chevaliers de Colomb depuis sa fondation, il y a 76 ans, jusqu'à nos jours.

Le frère Roy est un ouvrier de la première heure à Provencher. Dans les bons temps comme aux heures difficiles, le dévouement de ce frère ne s'est jamais démenti. Son intéressante causerie fut suivie par plusieurs chansons rendues d'une façon expressive et chaude par l'artiste Henri Bohémier, accompagné au piano par Mme G. McKenzie Laflèche. A tous ces amis de la cause colombienne, un chaleureux merci des auditeurs.

Quelle tuile!

Un théâtre de cinéma de Winnipeg présente pour notre approbation sur son écran une pièce ordurière intitulée, d'une façon sacrilège en la circonstance, "Et Dieu créa la femme". Or, d'après le rapport de la Catholic Decency League, cette pièce est condamnée. Tout catholique, et surtout tout Chevalier, s'abstiendra donc de visiter ce théâtre en la circonstance. Il serait bon également d'adresser au gérant de ce théâtre une semonce bien méritée. De France, nous importons de charmants parfums. "La Bardot" semble faire partie d'une toiture pourrie qui ne sent pas la rose, même si elle vient de France.

Abstenons-nous d'assister à ce spectacle et protestons.

BISTOURI.

La souscription de la paroisse . . .
(Suite de la première page)

gne bien conduite nos félicitations et nos voeux de franc succès.

Soirées de jeunes

Pendant qu'au sous-sol s'exprimait la joie des vainqueurs, à la salle Guertin s'enrichissaient et se récréaient une vingtaine de jeunes gens et jeunes filles. Dorénavant, à tous les dimanches soirs, commençant à 8 h., auront lieu ces soirées. Elles sont enrichissantes parce qu'elles comportent une partie où se discute un sujet d'intérêt pour les jeunes. Comme partie complémentaire elles sont suivies d'un programme récréatif sous la conduite d'un instructeur qualifié. Bienvenue aux jeunes de la paroisse et à leurs amis de langue française.

CITE DU VATICAN — LL. EEm. les cardinaux Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, et James C. McGuigan, archevêque de Toronto, prendront part au conclave qui débutera le 25 octobre, afin de procéder au choix du 263e successeur de saint Pierre.

SYLVESTRE REALTY
Agent d'assurance
274 Hamel, St-Boniface
A VENDRE

St-Boniface — Maison en brique: 10 pièces. Planchers: bois dur. Chauffage: eau chaude. Prix: $15,000. Comptant requis: $5,000.

St-Boniface — Bungalow moderne: 4 pièces. Prix: $8,500. Comptant requis: $3,500.

St-Boniface — Duplex moderne: 9 pièces. Prix: $14,800. Comptant requis: $6,000.

St-Boniface — Maison moderne: 6 pièces. Prix: $8,900. Comptant requis: $3,500.

Norwood — Maison moderne: 6 pièces. Prix: $11,200. Comptant requis: $3,000.

Norwood — Semi-duplex moderne: 7 pièces. Prix: $11,200. Comptant requis: $2,000.

St-Vital — Bungalow: 4 pièces. Prix: $8,500. Comptant requis: $3,200.

St-Vital — Bungalow: 4 pièces. Prix: $7,500. Comptant requis: $2,000.

Téléphone: CEdar 3-5050
26-470-29C.

A VENDRE

St-Boniface — Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Près école.

St-Boniface — Bungalow: 6 pièces. 3 chambres à coucher. 2 chambres au soubassement. Garage. Près école. Comptant requis: $2,500.

St-Boniface — Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Taxes: $106. Prix $7,700. Comptant requis: $1,500.

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Dinette. Salle de récréation. Chauffage à l'huile. Garage. Prix: $12,500.

St-Boniface — Maison de revenu: 13 pièces. Entrées privées. Chauffage à l'huile: eau chaude. Bien située. Revenu mensuel: $150. En plus, 5 pièces pour propriétaire. Possession immédiate.

St-Boniface — Duplex moderne. Age: 1 an. Logis de 3 et 4 pièces. Près école, autobus et magasin.

Norwood — Duplex: logis 3 pièces au 1er étage et 2 de deux pièces au 2e. Nouveau système de chauffage à l'huile. Revenu mensuel: $155. Taxes: $145. Prix: $10,500. Comptant requis: $2,500.

St-Norbert — Maison: 5 pièces. Grandes cuisine et salle à manger. 3 chambres à coucher au 2e. Garage. Taxes $58. Prix: $4,500.

S'adresser à
M. E. COLLETTE
312, rue Hamel, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-9970
29-326-29C.

Concours canadien du roman d'amour

"Mais bien sûr que ce n'est pas la matière qui manque. Chacune de nous vit un roman. Tout autour de soi est un roman. Il ne reste plus qu'à l'écrire!"

Deux célèbres romancières françaises, Magali et Claude Jaunière, exhortent ainsi les Canadiennes à participer à un concours littéraire qui vient d'être lancé au Canada.

Sous le haut patronage de Magali, le Cercle du Livre romanesque et la Revue Moderne viennent en effet d'instituer le prix du roman d'amour canadien, ouvert à tous nos compatriotes et couronné d'abord par une somme de $750, puis la publication du manuscrit primé, premièrement en feuilleton dans une revue, puis en un livre qui sera distribué aux membres de ce cercle.

"Et pour réussir, il faut écrire, conseille Mme Magali, essayer d'abord avant de se dire incapable et puis persévérer. Il ne faut pas se décourager. Au moment où l'on croit que tout est perdu, il faut questionner ses personnages. Connaissez-les bien d'abord et ce sont eux qui écriront le roman, vous verrez qu'ainsi tout ira bien."

Mme Jaunière, de son côté, encourage les aspirantes-romancières avec ces trucs: "Mettez beaucoup de vous-même dans votre récit. On connaît surtout ses réactions à certaines émotions, ou bien encore les impressions des personnes que nous connaissons bien."

Ces dames, comme tout écrivain d'ailleurs, ont tellement leur métier dans le sang qu'elles voient du roman partout. Nous pourrions même croire à certaines de leurs remarques qu'elles ont trouvé des romans "tout faits" durant leur visite au Manitoba.

On demande que la longueur du roman soit de 250 pages, pages de 25 à 30 lignes.

Les manuscrits devront être remis au plus tard en septembre prochain et le prix sera décerné au mois de janvier suivant.